



CCAS

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2025

**CCAS
Nancy**



ÉDITORIAL



Depuis le début du mandat, la Ville de Nancy, à travers son CCAS, agit avec une conviction constante : faire de la solidarité un pilier de l'action publique locale.

Notre priorité a toujours été de placer les besoins des plus vulnérables au cœur de notre action. Lorsqu'un habitant ou un foyer traverse une période de fragilité, nous veillons à lui apporter une réponse à la fois humaine, adaptée et individualisée, au plus près de sa situation. Cette exigence guide l'ensemble des politiques menées par le CCAS, dans une logique de proximité, d'écoute et de respect des parcours de vie.

La solidarité, au-delà du soutien financier ou matériel — indispensable pour garantir la dignité des foyers les plus précaires et sur lequel nous sommes pleinement mobilisés — s'incarne également dans la convivialité. En 2025, les initiatives se sont multipliées : la Guinguette solidaire installée au parc Olry, ou encore la nouvelle cuisine pédagogique du Plateau de Haye, illustrent cette ambition. Il s'agit de créer des espaces de rencontre, de renforcer le lien social et d'encourager la participation de chacun, au-delà des critères sociaux.

Je souhaite également évoquer nos aînés, dont certains restent encore trop souvent à l'écart de la vie de la cité. Cette situation constitue une priorité majeure. Nous avons ainsi renforcé nos actions à travers des dispositifs qui ont permis, cette année, de rompre l'isolement de nombreux de seniors.

La solidarité doit aussi se vivre entre les générations. C'est tout le sens des nombreux projets qui ont permis à des seniors et à des enfants de se rencontrer lors d'ateliers créatifs et culturels, favorisant les échanges, la transmission et le vivre-ensemble.

Ce document témoigne de notre engagement en faveur d'une ville plus juste, plus solidaire et plus attentive aux fragilités. Il illustre une action publique concrète, fondée sur l'écoute et la proximité. Bien entendu, les besoins restent importants et nous incitent à aller encore plus loin en 2026.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui font vivre cette politique de solidarité : les équipes du CCAS, les bénévoles, les partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que les usagers. Grâce à vous, la solidarité à Nancy est une réalité vivante, profondément humaine et résolument tournée vers l'avenir.

Nadège Nicolas

Vice-Présidente du CCAS



→ SOMMAIRE

4	RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025
13	DAS DIRECTION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
15	LES TEMPS FORTS DE LA DIRECTION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
16	FOCUS SUR UN NOUVEAU PROJET 2025 : LA GUINGUETTE SOLIDAIRE
20	LES PROJETS « NANCY SOLIDAIRE »
26	LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ
41	LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
44	JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES
46	FÊTE DES JARDINS
47	LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
53	ACCUEIL ÉVALUATION ET ACCÈS AUX DROITS
57	L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL
65	LES MISSIONS OBLIGATOIRES
67	FOCUS SUR LA NOUVELLE CUISINE PÉDAGOGIQUE
69	LES ÉPICERIES SOCIALES
73	LE CHANTIER D'INSERTION
74	DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL
77	DIRECTION DE L'AUTONOMIE
82	ACCOMPAGNER LES SENIORS POUR VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE AUTONOMIE
92	ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER ET PROTÉGER LES SENIORS DANS LEUR PARCOURS
104	SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES AIDANTS
107	FACILITER L'ACCÈS À DES LIEUX DE VIE ET DE RESSOURCES POUR LES SENIORS : LES RÉSIDENCES AUTONOMIE
115	CULTIVER LES LIENS ENTRE LES GÉNÉRATIONS
122	ACTIONS EMBLÉMATIQUES ET TEMPS FORTS
125	PROMOUVOIR LA CULTURE ET LA CITOYENNETÉ
132	L'ANNÉE 2025 EN IMAGES

→ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Le CCAS est un établissement public administratif dont la mission principale recouvre l'action sociale qui vise à soutenir les habitants les plus vulnérables et à offrir des propositions et une expertise pour les seniors. Il agit comme le bras armé de la municipalité pour venir en aide aux Nancéiens socialement isolés ou en difficulté, contribuant ainsi à faire de Nancy une ville inclusive et solidaire à travers des actions concrètes sur le terrain.

Le CCAS de Nancy est présidé de droit par Mathieu Klein Maire de Nancy et Nadège Nicolas adjointe à la cohésion sociale et aux solidarités et Vice-Présidente.

16 administrateurs gèrent l'établissement :

MEMBRES ÉLUS

- ▶ **Nadège Nicolas** Vice-Présidente du CCAS adjointe déléguée à la cohésion sociale, aux nouvelles solidarités, aux aînés et à l'autonomie
- ▶ **Véronique Billot** adjointe déléguée à l'enfance et à l'éducation
- ▶ **Chloé Blandin** adjointe déléguée aux ressources financières et humaines, au dialogue social et à la commande publique
- ▶ **Marc Tenenbaum** adjoint délégué à la santé et au territoire Ouest
- ▶ **Muriel Boilon** conseillère déléguée à l'action sociale et à la famille
- ▶ **Véronique Ernest** adjointe déléguée au territoire Est et à l'engagement citoyen solidaire
- ▶ **Valérie Debord** conseillère municipale
- ▶ **Romain Pierronnet** conseiller municipal

MEMBRES NOMMÉS

- ▶ **Jean-Paul Lacresse** au titre de l'UDAF
- ▶ **Patrick Boyé** au titre du Secours Populaire
- ▶ **Françoise Pierron-Mathevet** au titre de l'Office Nancéen des Personnes Agées
- ▶ **Jocelyne Rouyer** au titre de l'AEIM – ADAPEI 54
- ▶ **Anne Pélissier** au titre des personnes qualifiées
- ▶ **Renée Zabé** au titre des personnes qualifiées
- ▶ **Monique Boutet** au titre des personnes qualifiées
- ▶ **Antoine Renaudin** au titre des personnes qualifiées

LE BUDGET DÉDIÉ EN 2025 S'ÉTABLIT COMME SUIV

→ Dépenses réelles de fonctionnement.....	10 034 649,97 €
Dont masse salariale	6 190 725,87 €
→ Recettes réelles de fonctionnement.....	11 832 243,50 €
→ Dépenses réelles d'investissement.....	2 883 614,30 €
→ Recettes réelles d'investissement.....	1 833 982,84 €

Le CCAS est composé de 100 agents et se décline en deux grands pôles : la direction d'accompagnement social qui a pour mission d'accueillir et de soutenir les personnes en situation de fragilité économique ou sociale et la direction de l'autonomie qui accompagne les seniors en favorisant leur bien-être à domicile, en anticipant leurs besoins et en les rendant acteurs du développement de Nancy. Une direction générale coordonne l'ensemble du dispositif.

CETTE DERNIÈRE REGROUPE 4 AGENTS ET DU SERVICE LOGISTIQUE :

- ▶ Une coordinatrice administrative en charge du suivi des dossiers administratifs.
- ▶ Une référente du conseil d'administration qui est en charge du suivi des délibérations, des décisions et des contrats d'assurance.
- ▶ Une référente communication
- ▶ Une référente ressources humaines (RH) qui réalise l'interface entre les agents et les services de la DRH mutualisée avec la ville et la métropole.
- ▶ Le service logistique est le service de soutien, technique, bureautique et informatique des différentes directions du CCAS et du département de la Petite Enfance. Il est composé de 10 agents :
 - ➔ Un chef de service qui est également référent informatique du CCAS et responsable du siège du CCAS
 - ➔ Une assistante administrative/acheteuse
 - ➔ Une équipe technique composée de 4 agents
 - Un coordonnateur de travaux
 - Un agent de maintenance
 - Un agent polyvalent
 - Un jardinier
 - ➔ 2 coursiers (dont un agent RQTH)
 - ➔ Deux personnels d'accueil

Au cours de l'année 2025, le service logistique est intervenu de manière transversale afin d'assurer le bon fonctionnement des différentes structures du CCAS et du Service Petite Enfance, notamment dans les résidences autonomie, les Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants, les services de l'Accompagnement Social ainsi que dans le cadre de diverses manifestations auxquelles le CCAS a participé.

L'ACTIVITÉ DU SERVICE S'ARTICULE PRINCIPALEMENT AUTOUR DES MISSIONS SUIVANTES :

- ▶ Organisation et soutien logistique des événements et actions institutionnelles ;
- ▶ Transport, manutention et livraison de matériel entre les différentes structures ;
- ▶ Entretien et valorisation des espaces extérieurs ;
- ▶ Appui opérationnel aux dispositifs de solidarité et d'accompagnement social ;
- ▶ Interventions techniques de maintenance de premier niveau.
- ▶ Rénovations des appartements dans les Résidences Autonomie
- ▶ Achats et consultations
- ▶ Équipements en vêtement professionnels et EPI, maintenance et réservation du parc automobile
- ▶ Gestion du parc informatique

Par sa polyvalence et sa capacité d'intervention sur l'ensemble des sites, le service logistique constitue un appui essentiel au fonctionnement quotidien des services du CCAS.

LOGISTIQUE ÉVÉNEMENTIELLE ET ACTIONS PONCTUELLES

Le service logistique a assuré l'organisation matérielle et le soutien technique de plusieurs événements et opérations menées par le CCAS au cours de l'année.

PRINCIPALES INTERVENTIONS

- ▶ Restitution de la nuit de la solidarité : 1 jour
- ▶ Guinguette : 8 jours d'intervention consacrés à l'installation, à la logistique et au démontage des équipements.
- ▶ Pause famille : transports et manutentions 2 jours.
- ▶ Journée des aidants : manutention et aide à la mise en place
- ▶ Repas du soir : achat et transport de matériels
- ▶ Salon « Y'a pas d'âge » : 3 jours d'intervention logistique.
- ▶ Distribution des colis de Noël : 7 jours mobilisés pour la préparation et la distribution dans les EHPAD, Résidences Seniors et Résidences Autonomie (soit 1600 personnes)
- ▶ Collecte et tri « des boîtes solidaires » au profit des personnes défavorisées.
- ▶ Coordination des travaux de rénovation du Restaurant Municipal

Ces interventions ont permis d'assurer le bon déroulement des manifestations et la distribution des aides destinées aux publics accompagnés par le CCAS.



Noël solidaire



Salon « Y'a pas d'âge »



Restaurant solidaire

LOGISTIQUE ET TRANSPORT DE MATÉRIEL

Le service logistique réalise de nombreuses opérations de transport, de livraison et de manutention au bénéfice des différentes directions du CCAS.

TRANSFERTS ET MANUTENTION

- ▶ Transfert de mobilier – Pôle Seniors et déchetterie : 15 jours d'intervention.
- ▶ Transfert de mobilier – Service Petite Enfance et déchetterie : 10 jours d'intervention.
- ▶ Diverses livraisons logistiques : 20 jours.
- ▶ Retrait et acheminement de commandes de matériel : 7 jours.

LIVRAISONS SPÉCIFIQUES

- ▶ Livraison du matériel de puériculture au profit des assistantes maternelles (50 prestations)
- ▶ Livraison de linge pour différentes structures : environ un mois et demi d'activité cumulée.
- ▶ Tournées de courrier dans les structures CCAS, Petite Enfance et Ville

Ces missions contribuent à assurer la continuité de service et la circulation du matériel entre les différents sites du CCAS.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le service logistique participe également à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie des usagers et des résidents à travers l'entretien des espaces extérieurs des structures, soit 9225 m².

INTERVENTIONS RÉALISÉES

- ▶ Structures Petite Enfance : 32 passages, représentant environ 16 jours d'intervention.
- ▶ Résidences autonomie : 50 passages, représentant environ 50 jours d'intervention.

TRAVAUX SPÉCIFIQUES

- ▶ Plantation de massifs floraux dans 5 résidences autonomie : 7 jours d'intervention.
- ▶ Animation pour les seniors autour des composteurs

Ces actions contribuent à maintenir un environnement agréable et valorisant pour les résidents, les familles et les professionnels.



Massif Donop

SOUTIEN À L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le service logistique apporte également un appui opérationnel aux dispositifs relevant de l'Accompagnement Social du CCAS.

INTERVENTIONS RÉALISÉES

- ▶ Épicerie sociale – Haussonville : 4 jours d'intervention.
- ▶ Épicerie sociale – Plateau de Haye : 6 jours d'intervention.
- ▶ Transport dans le cadre des repas du soir/ bagagerie: 10 jours.
- ▶ Missions d'aide diverses au bénéfice du Service : 10 jours.
- ▶ Achats

Ces interventions participent au bon fonctionnement des dispositifs de solidarité et d'aide aux publics en situation de fragilité.

MAINTENANCE ET INTERVENTIONS TECHNIQUES

Le service assure également des interventions techniques de maintenance de premier niveau dans les différentes structures.

INTERVENTIONS TECHNIQUES

- ▶ Entretien des conduits d'air des sèche-linges : une dizaine de jours cumulés d'intervention.

Par ailleurs, l'agent en charge de la maintenance de premier niveau a réalisé un nombre important d'interventions techniques au cours de l'année 2025.

INTERVENTIONS PAR SECTEUR

- ▶ Service Petite Enfance : 322 interventions.
- ▶ Pôle Seniors : 181 interventions.
- ▶ Accompagnement Social : 142 interventions.

INTERVENTIONS COMPLÉMENTAIRES

- ▶ Guinguette : 9 jours d'intervention.
- ▶ Montage de mobilier – La Baleine Bleue : 2 jours.

Ces interventions témoignent de la forte mobilisation et de la polyvalence du service pour répondre aux besoins techniques des différentes structures.

RÉNOVATION DES APPARTEMENTS EN RÉSIDENCES AUTONOMIE



Cuisine appartement Boudonville

Avec l'appui des chantiers d'insertion de la Ville de Nancy, des chantiers d'insertion d'Arélia et des agents du Centre Technique Municipal, 18 appartements ont été rénovés dans les résidences autonomie.

Les kitchenettes vieillissantes ont été remplacées par des cuisines équipées adaptées à l'usage des seniors, contribuant à améliorer le confort et la fonctionnalité des logements.

Par ailleurs :

- ▶ Le chantier de rénovation des douches de la Résidence Autonomie Mouilleron s'est achevé, avec 58 salles de bain réhabilitées ;
- ▶ Les parties communes du premier étage de la Résidence Autonomie Pichon ont été entièrement rafraîchies.

Ces travaux contribuent à maintenir l'attractivité et la qualité d'accueil des Résidences Autonomie du CCAS.

CONSULTATIONS ET ACHATS

Le service logistique a également conduit plusieurs consultations et procédures d'achats nécessaires au fonctionnement des services.

SERVICES	NOMBRE DE CONSULTATIONS
Service logistique	153
OS CTM	139
Pôle Seniors	9
Ville – Petite Enfance	7
Accompagnement Social	42
Budget participatif	9

Ces consultations ont permis d'assurer l'acquisition de matériels, d'équipements et de prestations nécessaires au fonctionnement des services et à la réalisation des différentes missions.

ÉQUIPEMENT EN VÊTEMENTS PROFESSIONNELS ET EPI, GESTION DU PARC AUTOMOBILE

- ▶ Le service assure l'achat des tenues professionnelles et E.P.I pour l'ensemble des agents des Résidences Autonomie, des Épiceries Sociales ainsi que des agents des Établissements Accueillant des Jeunes Enfants soit : 320 agents
- ▶ La logistique assume également la gestion, la réservation et la maintenance du parc automobile du C.C.A.S, soit 11 véhicules réparties dans les différentes Directions

GESTION DU PARC INFORMATIQUE

- ▶ En lien avec la DSIT, le service logistique assure la gestion du parc informatique dans la gestion des équipements aux quotidien, la gestion et l'actualisation des lignes téléphoniques.
- ▶ Le Service gère également le budget d'investissement afin de maintenir les grands équipements (appels malades) en état et veille à leur remplacement pour éviter l'obsolescence des systèmes.

CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue du service logistique, mobilisé sur un large éventail de missions au bénéfice des structures du CCAS, de la Ville de Nancy et des usagers.

La diversité et le volume des missions réalisées illustrent le rôle structurant du service logistique dans le fonctionnement quotidien des services du CCAS, ainsi que sa capacité d'adaptation aux besoins opérationnels des différentes directions.

ACCUEIL GÉNÉRAL DU CCAS

FRÉQUENTATION

En 2025, l'accueil du CCAS a traité 26 131 sollicitations, réparties entre 16 409 accueils physiques (63 %) et 9 722 appels téléphoniques (37 %).

Ces données confirment que l'accueil physique demeure le mode de contact majoritaire, notamment pour les publics les plus fragiles ou âgés.

L'Accompagnement social concentre à lui seul 46 % de l'activité, avec 12 063 sollicitations, ce qui en fait la direction la plus sollicitée. Cette forte fréquentation s'explique par l'importance des demandes d'accompagnement social et la nécessité d'un contact direct avec les usagers.

La Direction de l'autonomie représente également un volume significatif avec 5 251 sollicitations (20 %), confirmant le poids des demandes liées aux seniors dans l'activité quotidienne du CCAS.

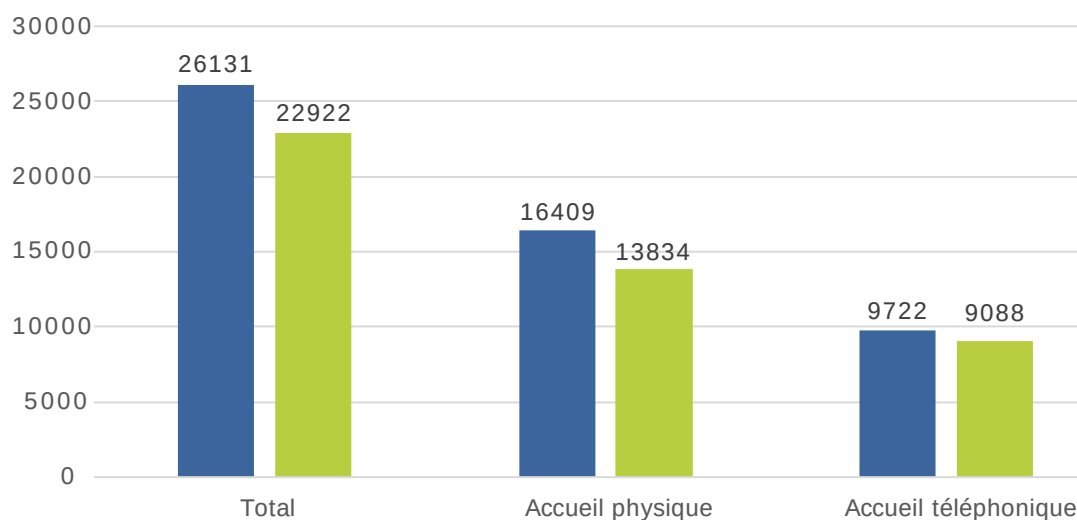
Les autres sollicitations concernent notamment l'accueil des professionnels, les politiques éducatives, la direction générale et la petite enfance.

Au total, 76 incidents ont été recensés, soit 0,3 % des sollicitations, un niveau faible au regard du volume global d'accueil, mais qui nécessite une vigilance constante compte tenu de certaines situations sensibles rencontrées par les agents

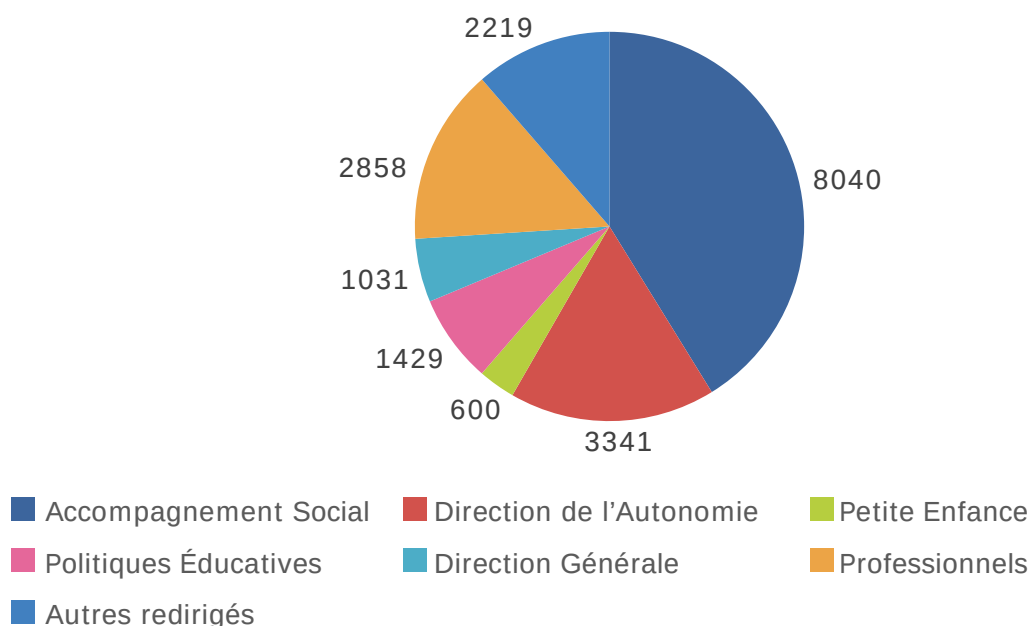
CHIFFRES CLÉS 2025



STATISTIQUES ACCUEIL GÉNÉRAL DU CCAS



RÉPARTITION PAR SERVICES



L'OUVERTURE DE LA MAISON DES FEMMES

Projet phare, la Maison des Femmes a été ouverte le 3 novembre 2025 et inaugurée le 25 novembre 2025 lors de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Administrée sous le modèle associatif, la Maison des Femmes est soutenue financièrement par la ville de Nancy et le Conseil Départemental à parité.

Le projet répond à une logique partenariale avec les associations reconnues pour leurs actions sur les problématiques rencontrées par les femmes : Arélia, France Victimes 54 et le CIDFF de Nancy.

SITUÉE 54 RUE CHARLES III À NANCY, ELLE VISE PRINCIPALEMENT 3 OBJECTIFS :

- ▶ Accueillir et accompagner les femmes victimes de violence
- ▶ Proposer une mise à l'abri temporaire d'urgence des femmes victimes et de leurs enfants
- ▶ Sensibiliser et organiser des actions de formation à destination du grand public

Sur les 2 mois de fonctionnement en 2025, on assiste à une montée en charge très rapide des sollicitations de la structure : 75 femmes ont été rencontrées.

Les défis sont nombreux dont notamment assurer le recrutement de l'animation de l'espace de sensibilisation, diversifier les sources de financement, acculturer les partenaires et structurer les propositions d'engagement bénévoles.



CCAS

➔ RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2025

→ DAS DIRECTION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La Direction de l'Accompagnement Social du Centre Communal d'Action Sociale intervient au plus près des habitants confrontés à des difficultés sociales, économiques ou d'insertion, en plaçant leurs besoins et leurs parcours au cœur de son action.

Au quotidien, les équipes accueillent, écoutent et accompagnent des personnes souvent fragilisées, parfois en situation d'urgence ou de rupture. Chaque accueil est un temps d'écoute et d'analyse, permettant de comprendre la globalité de la situation : précarité financière, isolement, difficultés administratives ou encore rupture de droits. L'objectif est d'apporter des réponses concrètes et adaptées, tout en accompagnant les personnes vers plus d'autonomie.

Concrètement, l'activité du service s'articule autour de plusieurs axes :

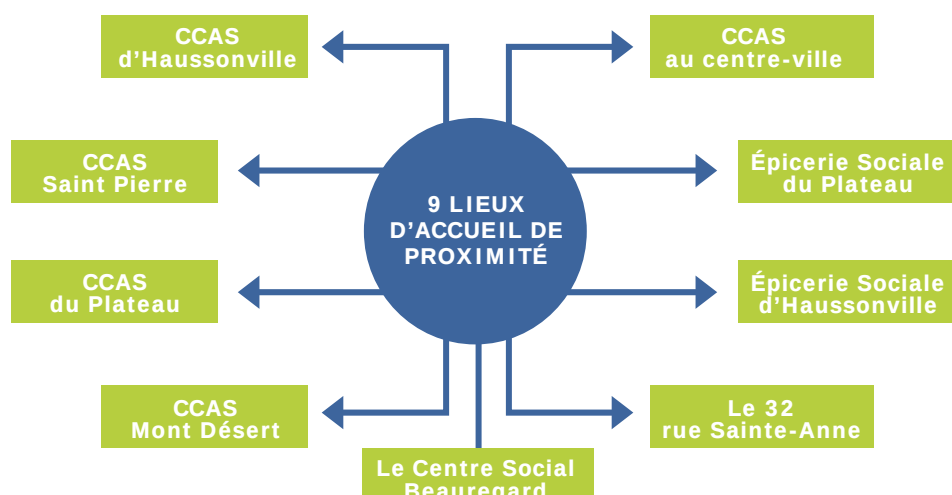
- ▶ Un accueil personnalisé et une évaluation globale, pour orienter au mieux et éviter les ruptures de parcours ;
- ▶ L'accès aux droits ou l'attribution d'aides sociales souvent déterminants pour stabiliser les situations ;
- ▶ La domiciliation des personnes sans adresse stable, condition essentielle pour accéder aux droits et entamer des démarches ;
- ▶ Un accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle (notamment pour les bénéficiaires du RSA), à travers des suivis individuels, des actions collectives et des chantiers d'insertion ;
- ▶ La gestion de dispositifs de solidarité comme les épiceries sociales, la bagagerie du 32, le dispositif des repas du soir ;
- ▶ Le soutien aux dynamiques de solidarité locale, notamment via l'atelier des solidarités, favorisant l'implication des habitants ;
- ▶ Une coordination étroite avec les partenaires du territoire, afin de proposer des réponses adaptées et cohérentes.

La Direction s'appuie sur une présence de proximité, avec 9 lieux d'accueil sur la commune permettant de maintenir un lien direct avec les publics.

La Direction agit ainsi au cœur des enjeux de précarité, en apportant des réponses concrètes, humaines et coordonnées, au plus près des besoins du territoire.

LES CHIFFRES 2025

27 agents titulaires
14 salariés en contrat
à durée déterminée
d'insertion
1 apprentie
10 accueils de stagiaires



→ SOMMAIRE

- ▶ Les temps forts de la direction Accompagnement Social

FOCUS SUR UN NOUVEAU PROJET : LA GUINGUETTE SOLIDAIRE

- ▶ Les projets « Nancy solidaire »
 - L'atelier des solidarités
 - La nuit de la solidarité
 - Les repas du soir
 - La bagagerie du 32
- ▶ Les projets de développement social
 - Le groupe culture « la pause-café »
 - Le Jardin'Haye
 - La journée des droits des femmes
 - La fête des jardins
 - La précarité énergétique
 - L'atelier nutrition
 - La précarité menstruelle
 - Le Village des solidarités

FOCUS SUR LE PROJET DE THÉÂTRE FORUM SUR LES VIOLENCES CONJUGALES

- ▶ L'accueil, l'évaluation et l'accès aux droits
 - La mission d'accueil et d'évaluation
 - La permanence au Centre social Beauregard
 - La permanence d'accès aux droits au centre-ville
 - Le projet Territoire Zéro Recours
- ▶ L'accompagnement global et logement
 - L'accompagnement individuel
 - La mission RSA
 - La mission logement
- ▶ Aides facultatives et enquêtes
 - Les aides sociales communales
 - La coordination partenariale des aides facultatives
 - Les enquêtes et instructions
- ▶ Les missions obligatoires
 - La domiciliation
 - L'aide sociale légale

FOCUS SUR LA NOUVELLE CUISINE PÉDAGOGIQUE DU PLATEAU

- ▶ Les épiceries sociales
 - Les bénéficiaires
 - Un approvisionnement durable et local
 - Une dynamique de réseau
 - Le chantier d'insertion

→ LES TEMPS FORTS DE LA DIRECTION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

JANVIER

Pour la 5^e année consécutive, NANCY a organisé la nuit de la solidarité. 15 équipes de maraudes ont sillonné la ville pour mieux identifier le nombre et les besoins des personnes à la rue

AVRIL

Remerciements des bénévoles des repas du soir où comment la mobilisation de la Ville et de bénévoles ont pu permettre la distribution de 9 080 repas chauds au chaud à des personnes en situation de grande précarité !

MAI

Troisième édition du CONVIV'EMPLOI à Haussonville

JUIN

Lancement de l'OASIS, la guinguette solidaire du CCAS au parc OLRÉ

SEPTEMBRE

Premier atelier culinaire de rue au Plateau, devant l'épicerie sociale, en partenariat avec Lortie.

NOVEMBRE

Théâtre forum sur les violences conjugales à la Maison des Femmes

NOVEMBRE

Lancement pour la 3^e année consécutive du dispositif des Repas du soir au restaurant municipal 12 rue Pierre Fourier : distribution de repas chauds, sur place ou à emporter, pour personnes sans-abris

MARS

La Bagagerie du 32 amorce une nouvelle étape de son développement avec la mise en place d'une gestion assurée par des bénévoles dédiés

AVRIL

Inauguration de la nouvelle cuisine pédagogique et de l'épicerie sociale au Plateau

JUIN

L'Atelier des Solidarités fête son 1^{er} anniversaire avec la remise de trophées de l'engagement aux bénévoles des principales associations partenaires

JUILLET

Le groupe « La Pause-Café » poursuit sa découverte de l'offre culturelle nancéienne avec l'art déco

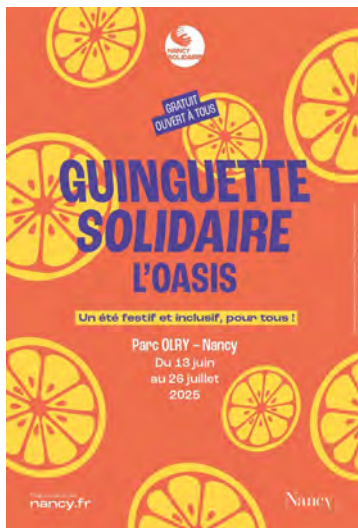
OCTOBRE

Mise en place de l'action « la maison des éco-gestes » pour lutter contre la précarité énergétique

DÉCEMBRE

À l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, l'Atelier des Solidarités organise un apéro-débat

➔ FOCUS SUR UN NOUVEAU PROJET 2025 : LA GUINGUETTE SOLIDAIRE



Face aux constats croissants de précarité et d'isolement social, la Guinguette Solidaire a été pensée comme une initiative à la fois festive, sociale et inclusive. Inspirée de l'esprit convivial des guinguettes traditionnelles, elle a associé ambiance chaleureuse et valeurs fortes de solidarité et d'accessibilité.

Conçue en complémentarité des dispositifs existants, elle a fédéré les énergies citoyennes, institutionnelles et associatives autour d'un projet commun au service du territoire.

OBJECTIFS POURSUIVIS

- ▶ Créer du lien social et favoriser la mixité des publics
- ▶ Offrir un accès à la culture, aux loisirs et à la détente pour tous
- ▶ Soutenir les initiatives associatives locales et valoriser l'engagement bénévole
- ▶ Redynamiser le quartier en animant un espace collectif ouvert, positif et fédérateur

SCÉNOGRAPHIE ET IMPLANTATION

La Guinguette Solidaire 2025 s'est tenue au sein du Parc Olry, dans l'espace situé le long de l'avenue de Strasbourg.

Cet emplacement, visible depuis la rue, a offert une excellente lisibilité et des conditions d'accueil optimales. La scénographie, conçue majoritairement à partir de mobilier en palettes et bois de récupération, a contribué à créer une atmosphère naturelle, chaleureuse et accessible à tous les publics.

La scène culturelle mobile, issue du budget participatif 2022, a constitué une véritable plus-value en permettant l'accueil de nombreux artistes et groupes locaux. Enfin, le HOBOTruck, roulotte mise à disposition par l'association Les Bruits du Cœur, a permis de disposer d'une structure adaptée tout en maintenant un lien symbolique et concret avec les publics marginalisés, cette roulotte étant également utilisée pour des distributions alimentaires hebdomadaires les samedis après-midi.

1. Créer du lien social et favoriser la mixité

Afin de renforcer l'accessibilité du dispositif et de répondre à un objectif de mixité sociale, la Guinguette a proposé des tarifs solidaires et intégré le principe de la consommation suspendue, permettant à chacun de participer à l'achat d'un produit destiné anonymement à une personne en situation de besoin. Cette démarche a contribué à inscrire le projet dans une logique de solidarité concrète et de partage. Pour une première édition, la fréquentation a été jugée très satisfaisante. Le public, particulièrement diversifié, familles, jeunes, actifs, seniors, personnes en situation de précarité ou d'isolement, a investi l'espace installé au sein du Parc Olry, contribuant à en faire un lieu de rencontres intergénérationnelles et de coexistence des publics.



Les retours recueillis témoignent de l'intérêt suscité par le dispositif, plusieurs participants ayant notamment exprimé le souhait d'un élargissement des horaires d'ouverture ainsi que d'une prolongation de l'animation jusqu'au mois d'août, confirmant ainsi la fonction sociale et conviviale de la Guinguette dans la dynamique locale.

2. Offrir un accès à la culture, aux loisirs et à la détente

La Guinguette s'est déroulée sur 7 semaines, du 13 juin au 26 juillet 2025, représentant 20 journées d'animation et une programmation riche :

- ▶ 11 concerts
- ▶ 11 animations (Blind test, karaoké, hypnotiseur, DJ, démonstration de country...)
- ▶ 1 représentation artistique
- ▶ 1 séance de cinéma en plein air
- ▶ Des activités sportives et artistiques (mise à disposition de matériel, fresques participatives, ateliers créatifs)
- ▶ 5 samedis « jeux de société » animés par l'association La Feinte de l'Ours
- ▶ 1 temps de rencontre avec des joueurs de l'ASNL

L'ensemble de ces propositions était accessible gratuitement, favorisant un accès équitable à la culture et aux loisirs.

3. Soutenir les initiatives associatives et valoriser l'engagement

Le principe de fonctionnement reposait sur l'implication d'associations locales œuvrant dans le champ des solidarités. Chacune animait une semaine de Guinguette à tour de rôle.

Huit associations se sont mobilisées :

- ▶ Le Plan B
- ▶ Les Bruits du Cœur
- ▶ La Banque Alimentaire
- ▶ Le Secours Catholique
- ▶ Lortie
- ▶ Tout en Couleurs
- ▶ Nos Amis de la Rue
- ▶ Le Secours Populaire

Cette mobilisation a renforcé la dynamique inter-associative, favorisant ainsi les coopérations et la création de nouveaux partenariats. Cette expérience constitue désormais un levier structurant pour de futurs projets collectifs au bénéfice des publics accompagnés.



Par ailleurs, les associations mobilisées ont pu conserver l'intégralité des recettes générées lors de leur participation. L'ensemble d'entre elles a dressé un bilan financier positif, contribuant ainsi au renforcement et au développement de leurs actions sur le territoire.

4. Redynamiser le quartier et faire vivre un espace collectif

La Guinguette Solidaire a contribué à faire vivre le Parc Olry ainsi que le quartier environnant en créant un lieu festif et accueillant.

Elle a permis l'émergence d'un espace ouvert favorisant la convivialité et le vivre-ensemble. Par son ambiance et sa programmation, le dispositif a contribué à atténuer certains freins entre les publics, à dépasser certaines représentations sociales et à favoriser des rencontres dans un cadre inclusif.



Au-delà de sa dimension événementielle, la Guinguette s'est également inscrite comme un lieu repère pour certaines personnes accompagnées dans le cadre des dispositifs de veille sociale. Elle a ainsi contribué à maintenir ou recréer du lien avec des publics parfois éloignés des espaces collectifs, en proposant un environnement sécurisant et accessible.

→ LES PROJETS

« NANCY SOLIDAIRE »

L'ATELIER DES SOLIDARITÉS

L'année 2025 marque une phase de consolidation pour l'Atelier des Solidarités, qui affirme pleinement son rôle de lieu ressource dédié à l'**engagement citoyen solidaire**, à l'**accompagnement de projets** et à la **mise en réseau des acteurs du territoire**. Après une première année de lancement, l'Atelier a structuré ses actions autour de trois ambitions fortes : sensibiliser aux enjeux sociaux, soutenir les initiatives solidaires et favoriser l'engagement citoyen sous toutes ses formes.



À travers une programmation régulière, l'accueil d'associations, l'accompagnement de projets et l'organisation de temps forts fédérateurs, l'Atelier des Solidarités s'est imposé comme un espace de coopération, de dialogue et d'innovation sociale au service des habitants et des acteurs locaux.



Véronique Ernest, adjointe au Maire déléguée à l'engagement citoyen solidaire, accompagnée de Lylou, apprentie au CCAS au forum des associations de la Ville de Nancy

1. Sensibiliser, débattre et renforcer le pouvoir d'agir

En 2025, l'Atelier des Solidarités a renforcé son rôle d'espace de réflexion et de débat autour des grandes questions sociales, en proposant plusieurs temps d'échanges ouverts aux citoyens, bénévoles et partenaires.



Dans un contexte marqué par la reconnaissance de la santé mentale comme Grande Cause Nationale, l'Atelier a co-organisé une **projection-débat du documentaire Etat limite, consacrée à l'état des soins psychiatriques en France**. Cette soirée, construite en partenariat avec le Caméo Saint-Sébastien, le service « Lutte contre les discriminations » de la Ville de Nancy et le Festival du Film Social de l'IRTS, a permis de sensibiliser le public aux enjeux de santé mentale, de mieux connaître les dispositifs existants et de favoriser les échanges entre professionnels, associations et citoyens.

Un **apéro-débat** a également été organisé avec **Marie-Aleth Grard** autour de la notion de **pouvoir d'agir**, questionnant la place des personnes concernées dans la construction des réponses solidaires et la nécessité de renforcer les capacités d'action des citoyens et des publics accompagnés. Ce temps a nourri les réflexions locales sur les pratiques d'accompagnement et la co-construction des dispositifs.



Dans le cadre de la Journée mondiale du bénévolat, un **apéro-débat avec Cécile Duflot** a permis d'ouvrir un espace de réflexion sur les **évolutions de l'engagement bénévole** et son rôle essentiel dans la cohésion sociale. Ces rencontres confirment la vocation de l'Atelier à être un lieu de débat citoyen et de diffusion d'une culture commune autour des solidarités.





En plus des **formations « B-a BA du bénévolat »**, l'Atelier des Solidarités a proposé une formation intitulée **« Accueillir l'autre : postures et principes »**, ouverte aux citoyens souhaitant s'engager auprès de publics en situation de précarité.

Cette formation avait pour objectif de sensibiliser les participants aux enjeux de la rencontre sur l'espace public et de leur transmettre des repères pour aller à la rencontre des personnes de manière respectueuse et adaptée. Les échanges ont porté sur la posture d'approche, l'écoute, le respect du consentement, la prise en compte des parcours de vie et la création d'un

lien de confiance, dans une logique d'accueil inconditionnel et de non-jugement. Ce temps de formation a contribué à préparer les citoyens à un engagement éclairé et responsable dans des actions « d'aller vers ».

Par ailleurs, l'Atelier des Solidarités a organisé une formation distincte, dédiée à la posture bénévole, à destination exclusive des bénévoles du PRE. Cette formation visait à interroger le rôle et la place du bénévole au sein du dispositif, les limites de l'engagement, la juste distance dans la relation à l'autre ainsi que l'articulation avec les professionnels et les institutions. Elle a offert un espace de réflexion collective permettant de sécuriser les pratiques, de prévenir les risques d'épuisement et de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux publics concernés.

2. Accompagner les projets solidaires et soutenir l'innovation sociale



L'Atelier des Solidarités a poursuivi en 2025 son action d'**accompagnement à l'émergence et au développement de projets solidaires**, en lien étroit avec les besoins du territoire.

À ce titre, l'Atelier a accompagné le **projet HOBO Truck, Food-truck solidaire** porté par l'association Les Bruits du Cœur, depuis la phase de diagnostic jusqu'à son lancement.

L'intervention de l'Atelier a porté sur l'analyse des besoins, la mise en relation avec les acteurs de l'aide alimentaire, un travail de benchmark, l'appui à la construction de l'identité graphique et l'accompagnement au démarrage du projet. Le HOBO Truck répond aujourd'hui aux ruptures de l'aide alimentaire en proposant une action mobile d'aller-vers, associant distribution de repas, lien social et articulation avec des dispositifs d'accroche aux soins.



L'année 2025 a également été marquée par la **signature officielle de la convention entre l'Atelier des Solidarités et l'association Cop1 – Solidarités Étudiantes**. Cette convention formalise une collaboration autour de la lutte contre la précarité étudiante, en consolidant les modalités de coopération, de mise à disposition d'espaces et de mobilisation bénévole.

3. Animer le réseau des acteurs et favoriser les coopérations



L'Atelier des Solidarités s'est affirmé en 2025 comme un lieu de rencontres et de mise en réseau pour les acteurs du champ des solidarités. **Deux apéros des partenaires** ont été organisés, dont un dédié aux acteurs culturels autour du thème Culture et solidarités. Ces temps ont permis de croiser les regards entre associations, acteurs culturels et institutions, et d'explorer de nouvelles pistes de coopération.

Plus d'une cinquantaine de structures ont été rencontrées au cours de l'année. Les partenaires identifient l'Atelier comme un facilitateur de liens, favorisant l'interconnaissance, le partage de pratiques et l'émergence de collaborations. La création d'un annuaire des acteurs du champ des solidarités apparaît comme une perspective structurante pour la suite.

4. Favoriser l'engagement citoyen et reconnaître les bénévoles



Un an après son inauguration, l'Atelier des Solidarités a organisé un temps fort dédié à l'engagement citoyen solidaire.

La remise des **Trophées de l'engagement**, organisée dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville, a permis de valoriser l'implication des bénévoles et des associations investies dans différents champs de la solidarité.





Nadège NICOLAS, adjointe au maire déléguée à la cohésion sociale, aux nouvelles solidarités, aux aînés et à l'autonomie, vice-présidente du CCAS, était accompagnée de nombreux élus pour fêter le premier anniversaire de l'Atelier des solidarités et remercier une partie des nombreux bénévoles qui œuvrent à Nancy.

Ce temps de reconnaissance institutionnelle, associé à des moments conviviaux, a favorisé les échanges informels entre bénévoles, associations, partenaires et élus. Il a contribué à renforcer le sentiment d'appartenance à une dynamique collective et à valoriser l'engagement citoyen comme l'un des piliers des actions solidaires locales.



5. Soutenir des actions solidaires fédératrices et de proximité



La fin de l'année 2025 a été marquée par une mobilisation citoyenne d'ampleur à l'occasion de l'opération des Boîtes Solidaires. Plus de 2 000 boîtes ont été collectées sur le territoire métropolitain grâce à l'implication conjointe des citoyens, associations, collectivités, établissements scolaires et entreprises.

Cette action s'est appuyée sur un réseau de points de collecte et sur le soutien logistique des agents du CCAS de la Ville de Nancy et de la Protection Civile. Un goûter solidaire organisé en décembre a constitué un temps fort de distribution, complété par des maraudes et des distributions en foyers et centres d'hébergement.



6. Un lieu ressource ouvert aux associations et aux habitants

Tout au long de l'année, l'Atelier des Solidarités a poursuivi son rôle de lieu ressource et d'accueil. Cinq cours de français ont été accueillis, contribuant à l'apprentissage linguistique et à l'inclusion des personnes accompagnées. L'Atelier a également mis ses espaces à disposition de plusieurs associations, dont Emplettes et Cagettes, Solutions Nouvelles face au chômage, Typik Atypik 54, renforçant son rôle de soutien logistique et de lieu de vie associative.

LES CHIFFRES 2025

10 formations du B.A.-BA du bénévolat

72 mises à disposition de salles au profit d'associations ou de collectifs de solidarité

700 personnes suivent la page Facebook de l'Atelier des Solidarités

11 temps forts (apéros des partenaires, apéros-débats, etc.)

→ LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Cette opération vise à aller à la rencontre des personnes en situation de grande exclusion dans les rues de Nancy, afin d'échanger avec elles à partir d'un questionnaire anonyme, qui permet d'avoir une connaissance actualisée de leur situation et de leurs besoins.



La Nuit de la Solidarité s'est déroulée pour la quatrième fois à Nancy le 23 janvier 2025, sur l'ensemble du territoire de la commune. Elle a permis de compter à un instant T le nombre de personnes se trouvant en situation de rue, c'est-à-dire n'ayant pas d'endroit où dormir pour la nuit ou dormant dans un lieu impropre au sommeil (voiture, tente, hall d'immeubles, etc.), d'une part.

D'autre part, elle a contribué à une meilleure connaissance du profil et des besoins de ces personnes afin de faire progresser les dispositifs et politiques publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

Au-delà du seul décompte, la Nuit de la Solidarité est un outil pour mieux agir, pour sensibiliser et mobiliser le plus largement possible autour de la lutte contre la grande exclusion. Les objectifs sont :

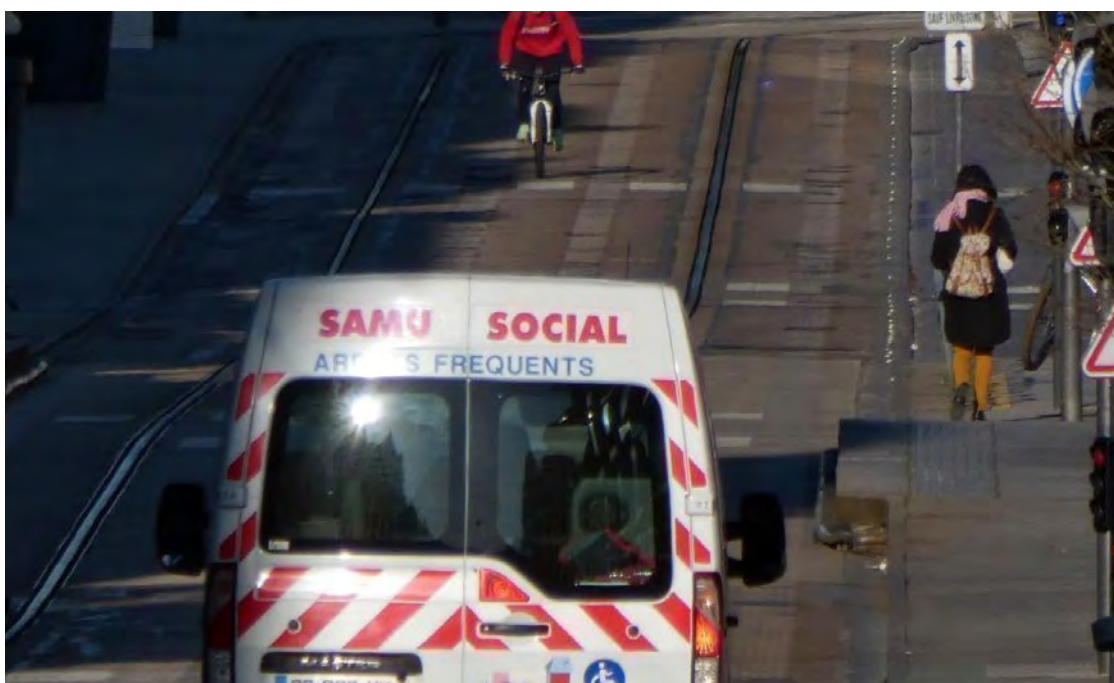
- ▶ Connaître le nombre de sans-abri sur un territoire à un instant donné
- ▶ Mieux connaître les profils des populations sans-abri et leurs besoins
- ▶ Mettre en place des dispositifs adaptés
- ▶ Favoriser les échanges entre les différents acteurs du secteur
- ▶ Rendre visibles les problématiques rencontrées par les personnes sans-abri et encourager l'engagement citoyen dans la lutte contre l'exclusion







SENSIBILISATION EN AMONT DES FUTURS MARAUDEURS



PROGRAMME 2025

COLLECTE SOLIDAIRE

Du lundi 24 février au vendredi 28 février 2025

Salle Chepfer - Hôtel de Ville de Nancy

Récolte de produits spécifiques à destination des personnes à la rue





EXPOSITION « POUR L'AMOUR DE SOI » DE DANIELLE GABOU ET DE LA COMPAGNIE SANS SOMMEIL

Du vendredi 24 janvier au mardi 4 février

Salle Mienville - Hôtel de Ville de Nancy

Vernissage le 24 janvier avec lecture de textes par la Cie sans sommeil.





ATELIER CUISINE ET SENSIBILISATION À LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Lundi 20 janvier (2 séances) :

9h-11h et 13h30-17h30

Centre Social « La Clairière »

1195 avenue Raymond Pinchard à Nancy

Confection de gourmandises pour les personnes rencontrées lors de la maraude avec le Centre Social « La Clairière ».



OUVERTURE NOCTURNE DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS EN ENTRÉE GRATUITE POUR L'EXPOSITION «POUR L'AMOUR DE SOI»

Jeudi 23 janvier, de 18h à 22h



APRÈS-MIDI PORTES OUVERTES À LA BAGAGERIE AVEC L'ÉQUIPE DE LA CROIX-ROUGE

Le mardi 21 janvier - 16h à 18H

32 rue Sainte-Anne à Nancy

La bagagerie, ouverte depuis le 1^{er} décembre 2023, offre aux personnes à la rue un lieu de stockage pour leurs affaires personnelles.



APRÈS-MIDI PORTES OUVERTES AU CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE DU GRAND SAUVOY DE L'ASSOCIATION ARELIA



Mercredi 29 janvier à partir de 14h

17 avenue de Metz à Maxéville

Rencontre et visite des lieux avec l'équipe du Centre, puis présentation des différents dispositifs d'hébergement d'urgence.

EXPOSITION « PARTAGES » À LA MDS DU PLATEAU (CD54)

Une invitation à découvrir des portraits de Nancéiens et Nancéiennes



PARTAGES

Exposition

Makina Amard Dubreuil
Sébastien Chenal
Lesyeux

14 janvier au 28 février 2025

MDS du Plateau de Haye
1339 av Raymond Pinchard
54000 Nancy

RESTITUTION PUBLIQUE DES RÉSULTATS DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ - AVRIL 2025



LES CHIFFRES 2025

50 personnes ont été rencontrées
31 personnes déclarent être à la rue
19 indiquaient avoir un lieu d'hébergement pour la nuit

Contexte de la soirée : le plan grand froid était activé dans le département cette nuit-là, avec notamment la mise à disposition de 25 places supplémentaires de mise à l'abri.
 Chiffres du 115 pour la soirée du 23 janvier 2025 : 123 appels pour 109 demandes d'hébergement au niveau du département, 89 pourvues dont 73 sur le Grand Nancy.

LE GUIDE DES PERSONNES SANS-ABRI

Chaque année, à l'approche de la période hivernale, les acteurs du territoire nancéien se mobilisent et renforcent leurs actions de proximité afin de répondre aux besoins des personnes en situation de grande précarité.

Dans ce contexte, le guide élaboré par le CCAS vise à faciliter l'accès à l'information en recensant les contacts essentiels et les dispositifs d'aide disponibles pour les personnes sans-abri à Nancy.

Pour l'hiver 2025-2026, ce support a été diffusé à 3 000 exemplaires, contribuant ainsi à mieux orienter et accompagner les publics concernés.



LES REPAS DU SOIR



Depuis le 3 novembre 2023 en période hivernale, la Ville de Nancy organise une distribution de repas chauds dans son restaurant municipal, rue Pierre Fourier à Nancy. La coordination de nombreuses associations permet, au-delà de la mise à disposition d'un repas chaud dans un endroit chaud, l'accès à des services utiles : entretiens avec un travailleur social, consultations médicales, accès aux informations utiles.

Il s'agit d'un véritable lieu de repos et de « mise à l'abri » temporaire.

Des bénévoles des Restos du Cœur, des Bruits du Cœur, de la Banque Alimentaire et du Secours Catholique sont mobilisés et assurent la distribution des repas, en présence d'un travailleur social de l'association AARS qui est en charge de la coordination du dispositif. Depuis décembre 2025, des bénévoles de la Protection Civile participent également à la distribution.

Ainsi, ce dispositif représente un véritable carrefour entre le travail social et l'action bénévole.

Par ailleurs, l'équipe du SAMU SOCIAL, celle de Médecin du Monde, de CAARUD l'échange et les différentes associations caritatives réalisent des maraudes au sein du dispositif social plusieurs fois par semaine.

L'organisation de repas pour les sans-abri peut être une étape fondamentale pour fournir une assistance immédiate, mais également pour travailler vers des solutions à plus long terme pour lutter contre la pauvreté et l'errance.

Elle permet également d'entrer en lien avec des personnes inconnues des lieux d'accueil de jour ou de mise à l'abri et constitue ainsi un maillon essentiel du dispositif de veille sociale du département.

LES CHIFFRES DE LA CAMPAGNE 2024 - 2025

131 jours d'ouverture

9080 repas distribués

72 repas en moyenne par jour (avec un pic à 111 personnes)

4943 repas consommés sur place

4137 repas emportés

81,7 % d'hommes et **18,3 %** de femmes

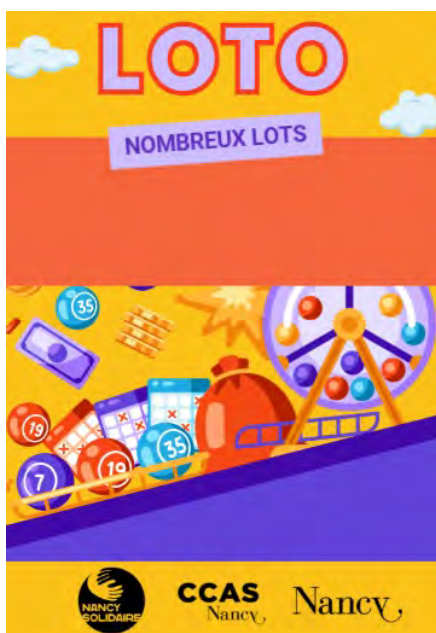
► Exceptionnellement, dans le cadre du plan grand froid, le dispositif a fonctionné durant 2 week-ends en janvier 2024 :

→ 4 soirées supplémentaires

→ 280 repas distribués

Près de **65 bénévoles** ont été mobilisés pour un total de **2275 heures bénévoles** ainsi que **16 élus**.

Différentes soirées à thème ont été mises en place au sein du dispositif : blind-test, loto, animation théâtrale autour des addictions.



Enfin, des travaux ont été réalisés afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers. La réfection des sols, la remise en peinture des espaces et le renouvellement des luminaires ont permis de créer un environnement plus chaleureux et fonctionnel. Par ailleurs, de nouveaux équipements ont été acquis pour la cuisine, accompagnés d'un renouvellement du mobilier, contribuant à une meilleure organisation et à un confort accru. Ces améliorations s'inscrivent dans une dynamique d'évolution du dispositif, qui a vocation à se transformer progressivement en restaurant solidaire, favorisant l'accueil, la convivialité et l'inclusion sociale.



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités





Céline, bénévole du mardi (les bruits du cœur) à l'animation.



L'équipe de bénévoles du Secours Catholique (les jeudis)



L'équipe de bénévoles de la Banque Alimentaire campagne 2024-2025 (les vendredis)



Décorations de Noël avec la présence de Madame Ernest, adjointe au Maire déléguée à l'engagement citoyen solidaire et les médiateurs de la Ville.



Alice, travailleur social de l'association Accueil et Réinsertion Sociale - Campagne 2025 - 2026

INFORMATIONS UTILES

Les Repas du soir

12 rue Pierre Fourier
54000 Nancy

Ouverture du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi

de 18h30 à 20h30 (hors jours fériés)

Repas sur place ou à emporter

LA BAGAGERIE DU 32



Dans le cadre des Nuits de la Solidarité portées par la Ville de Nancy et son Centre Communal d'Action Sociale et à travers un recensement des besoins des personnes à la rue, le manque de lieux de stockage des affaires personnelles des sans-abri a pu émerger.

Inaugurée le 1er décembre 2023, **la bagagerie solidaire et ses 51 casiers** sont mis à la disposition des personnes sans-abris pour leur permettre de se décharger de leurs affaires.

Plus qu'un vestiaire, cette bagagerie se veut un **lieu d'échange et de lien social**.

Services proposés au sein de cette bagagerie : 51 casiers attribués nominativement pour entreposer des affaires personnelles.

- ▶ Service de laverie : possibilité de nettoyer et sécher son linge sur place.
- ▶ Rechargement de téléphones : casiers de recharge pour téléphones et tablettes, proposés dans le cadre du budget participatif.
- ▶ Distributeurs de protections hygiéniques : accessibles gratuitement.
- ▶ Espace de convivialité : coin café pour boire une boisson chaude et échanger avec les bénévoles

Avec la fin de la convention de gestion avec l'Union Locale de la Croix-Rouge, le CCAS a internalisé le dispositif de la bagagerie à partir du mois d'avril, grâce à la mobilisation de bénévoles et le recrutement d'une, puis deux services civiques et la présence d'une lycéenne en Service National Universel. Depuis décembre 2025, les bénévoles de la Protection Civile complètent l'équipe.

Ce sont 15 bénévoles, agissant en binôme, qui sont présents du lundi au vendredi de 14H30 à 18H30 pour apporter lien, et convivialité au public qui fréquente la bagagerie.



INFORMATIONS UTILES

La Bagagerie du 32

32, rue Sainte-Anne

54000 Nancy

Ouverture du lundi au vendredi

de 15h30 à 18h30 (hors jours fériés)

LES CHIFFRES 2025

5326 passages

Plus de **2295** passages pour
ouverture de casiers

51 casiers occupés, dont **55**

changements de « locataires » au cours
de l'année et une liste d'attente en cours

→ LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les projets de développement social sont un enjeu majeur dans les dynamiques individuelles et collectives. Reposant sur une approche globale et participative, ils prennent en compte les **besoins spécifiques des personnes** et permettent de proposer des **actions concrètes** en lien avec ceux-ci.

Ils favorisent également l'insertion, l'éducation, l'emploi, le logement et la cohésion sociale, notamment en mobilisant différents acteurs (élus, associations, travailleurs sociaux, habitants).

LES PRINCIPAUX AXES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- ▶ Éducation et formation
- ▶ Santé et bien-être
- ▶ Équité et inclusion
- ▶ Participation citoyenne
- ▶ Développement durable

Pour favoriser l'inclusion, la citoyenneté, l'accès à la culture, le développement des compétences, le bien vivre-ensemble..., les agents du CCAS proposent, élaborent ou participent à différents projets de développement social, tout au long de l'année, en partenariat avec leur réseau de partenaires.



LE GROUPE CULTURE -> LA PAUSE-CAFÉ

L'année 2025 a vu l'arrivée de nouveaux participants au sein du groupe de la Pause-Café. C'est ainsi que 10 personnes se sont réunies régulièrement avec le soutien de deux travailleurs sociaux du CCAS. Ces moments sont vécus par les personnes comme des pauses dans un parcours souvent difficile. Les échanges y sont riches, variés et teintés de bienveillance.

Ces rencontres autour d'un café permettent de créer du lien et de **co-construire un programme de sorties culturelles** en utilisant notamment les offres de la mission « Musées pour tous » et du CCN (centre chorégraphique national) - Ballet de Lorraine.

« **Si on est un groupe, on fait des choses, on ose sortir... si je suis seule, je n'y vais pas** ». Ce témoignage est révélateur de la force du groupe. Il y a pour l'ensemble des participants une forte volonté de poursuivre ces temps d'échanges en alternance avec des sorties. Nancy, ville d'art, d'histoire et de culture offre de nombreuses possibilités de visites qui doivent néanmoins rester à la mesure du groupe et tenir compte des difficultés de mobilité de certains participants.

Perspectives 2026 : Impulser une dynamique de groupe avec la mise en place d'un référent au sein du groupe (hors professionnel). Cela permettra de favoriser les rencontres en autonomie avec, entre autre, la mise à disposition de salle de réunion.



LE JARDIN'HAYE - LE JARDIN PARTAGÉ DU PLATEAU



Cette année a été riche en activités et en récolte.

BILAN DES RÉCOLTES

Ce qui a bien fonctionné	Ce qui a moins bien fonctionné	Ce qui n'a pas fonctionné
Tomates / tomates cerises Potimarron, butternut Salades Fèves Pommes de terre Plantes aromatiques : persil, ciboulette, romarin, basilic menthe Petits fruits : groseilles, framboises, cassis	Pommes de terre Carottes Poivrons Aubergines	Fraises Poireaux

ACTIVITÉS



Le jardin a été aménagé avec des **salons de jardins** en palettes (sièges + tables). Le champ fleuri a été réaménagé et l'hôtel à insectes restauré avec les familles. Des **mangeoires** et des **nichoirs** ont été fabriqués. Les bordures ont été renouvelées dans le jardin.



En avril, des bombes à graines ont été confectionnées puis semées dans le jardin. La bordure en crayons géants est presque finalisée.

Le Jardin'Haye a participé à **la fête des jardins** et a proposé une activité : confection d'un herbier + atelier d'écriture.

En cette fin d'année, les parcelles du jardin ont été préparées pour l'hiver : paille, feuilles, sable, terreau... vont amender la terre pour espérer une meilleure récolte l'année prochaine.

Avec la récolte des potimarrons et butternuts, une soupe a été réalisée par une famille du quartier. Une dégustation a été proposée aux familles du quartiers, collègues...

Un tableau collectif et un « paumier » a été réalisé avec les familles. Ils seront installés dans le jardin.

Durant l'été, certaines familles, Mouss et des agents de la direction Accompagnement Social, arrosent et récoltent les légumes et fruits. Les familles ont pris plaisir à participer aux différentes activités et se sont engagées pour l'année 2026.



Toutes ces actions sont menées à bien grâce à **l'intervention de Mouss, notre bénévole.**

Le Jardin'Haye a été un support d'animation riche pour les familles. Il a permis de stimuler la curiosité des enfants autour de l'environnement du cycle du vivant et de l'alimentation, tout en renforçant leur autonomie et leur sens des responsabilités. Les ateliers de jardinage ont également favorisé la participation des parents et des personnes accompagnées par le pôle, créant ainsi des moments de partage intergénérationnels. Ils ont aussi contribué au renforcement du lien familial.

Le Jardin'Haye a été un **espace de rencontre et d'entraide**, encourageant la coopération et la solidarité entre les personnes. Il a contribué à instaurer une dynamique conviviale au sein des différentes activités proposées.

Les actions menées ont permis de **sensibiliser les participants sur la gestion des déchets et la valorisation des produits du jardin** (soupe).

Les familles apprécient ces moments dans le jardin qu'ils considèrent comme lieu de bien-être : apaisant, valorisant, mise en confiance, espace pour que les enfants puissent se dépenser.

La diversité des activités proposées représente un atout et une richesse pour le public permettant à chaque participant de trouver une activité adaptée à ses envies et à son rythme.



→ JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES



En partenariat avec la Médiathèque du Plateau de Haye, le CIDFF, les femmes relais, la Mission Locale, l'ADIE, Réciprocité, Elles bougent, le CCAS

Organisation de **deux journées autour de la thématique : Elles BOSSent sur le Plateau**

Le vendredi 7 mars matin, l'association « Elles bougent » est intervenue au collège Jean Lamour auprès d'une douzaine de collégiennes.

« Elles bougent » a pour ambition de renforcer la mixité dans les entreprises des secteurs industriels et technologiques.

Le vendredi 7 après-midi, **trois tables rondes** se sont tenues autour des thématiques suivantes :

Les **métiers « genrés »** : témoignages de femmes exerçant des métiers traditionnellement masculins : conductrice de travaux, sapeurs-pompiers, militaire et la présidente du Conseil Départemental Chayneuse Khirouni. Table ronde animée par le CIIDFF.



L'évolution des métiers : témoignage de deux agentes des serres municipales conductrice d'engin, d'une femme retraitée d'un poste de codificatrice des fiches de transport, et d'une élue, Fatiha Rabhi.

Table ronde animée par le CCAS



L'entrepreneuriat des femmes : présentation de l'ADIE, clés pour monter une micro entreprise, témoignage d'une conductrice de camion.

Table ronde animée l'ADIE





Le samedi 8 après-midi, une **table ronde** et présentation d'un **projet slam** :

- L'accessibilité aux études supérieures dans les quartiers : témoignages de « Elles bougent », de la Mission Locale avec une étudiante de sciences Po, une étudiante L3 psycho et une étudiante en prépa pour poursuivre en école d'ingénieur.

*Table animée par **Elles bougent***

Représentation de SLAM avec Tanguy Bitariho, slameur professionnel et des jeunes ayant suivi le projet et d'autres travaux autour de l'écriture de slam.

Chaque journée s'est clôturée par un goûter préparé par des femmes de Nancy et notamment des femmes du quartier, lors d'un atelier cuisine le 25 février 2025, dans les cuisines du Centre Social La Clairière.

Ces deux journées ont été très appréciées. Une belle collaboration avec les différents partenaires a permis de très bons moments d'échanges.

Lors de la première après-midi, les tables rondes ont accueilli entre 25 et 30 personnes dont 13 collégiennes.

Le samedi après-midi, la table ronde a accueilli 25 personnes dont 2 enfants et 6 ados. Et enfin, une quarantaine de personnes étaient présentes pour la représentation des slam.

Avec la présence de :

Josiane Kohan membre du CA du CIDFF

Evelyne Beaudeau Adjointe déléguée au territoire Nord

Fathia Rabhi Conseillère déléguée au quartier Plateau de Haye et à la mixité sociale

Chaynese Khirouni Présidente du CD – Conseillère déléguée aux relations avec les territoires

Valérie Jurin Présidente du CIDFF

Yvette Garthner Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Marianne Birck Adjointe déléguée à la vie associative et à l'éducation populaire

→ FÊTE DES JARDINS

La fête des jardins a eu lieu le mercredi 25 juin 2025 sur le Plateau de Haye.

Il s'agit d'un **évènement participatif sous forme d'ateliers portés par les habitants et les structures du quartier** ou par des intervenants extérieurs.

Ce projet a pour but de **valoriser toutes les initiatives autour de la thématique des jardins** en variant les modes d'approches : jardin conté (avec l'ouverture des lopins autour de la Tour des énergies), pratiques de jardinage au naturel (ateliers scientifiques), du jardin à la planète (compostage et tri des déchets), arts et jardin (représentations et histoires de jardins).

Cette nouvelle édition a tenu ses promesses, **400 personnes** étaient au rendez-vous pour s'informer, échanger, participer ou déguster, lors d'ateliers autour de l'écologie.



Comme chaque année, le CCAS a participé à cette manifestation :

- ▶ En ouvrant le **Jardin'Haye** : notre bénévole, Mouss, a accueilli le public pour la découverte du jardin, des différentes plantations et fleurs.
- ▶ En proposant un **atelier créatif** : portrait de fleurs

Plus de 400 personnes ont pu participer à une trentaine d'ateliers artistiques ou scientifiques sur les thèmes de l'écologie, la nature et l'environnement.

Un stand pour créer des smoothies avec le vélo mixeur prêté par la banque alimentaire, a reçu un bon accueil. De nombreux participants ont ainsi préparé et dégusté une boisson rafraîchissante, bien méritée après l'effort.

Un atelier cuisine, réalisé en amont de la journée, a permis de préparer un goûter pour clôturer la journée.



→ LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Cette année, le CCAS a proposé deux interventions autour de la précarité énergétique :

- ▶ Une sensibilisation / formation des professionnels
- ▶ Une action à destination du public : la Maison des éco gestes

SENSIBILISATION / FORMATION DES PROFESSIONNELS

Le CCAS et ses partenaires (CD, Métropole, ALEC, Centre social La Clairière, ENGIE, EDF) ont proposé une formation à l'intention des professionnels, le 30 juin 2025.

- ▶ **45 min** : Interventions des correspondants sociaux EDF et ENGIE : lecture des factures d'énergie ; ressources proposées par ENGIE/EDF pour les familles ; outils concrets existants pour tous (réglages à distance par ex.)
- ▶ **30 min** : Intervention de l'ALEC : poser un diagnostic à partir de la facture (repères, ratios de consommation), identifier l'origine du problème pour trouver une solution.
- ▶ **45 min** : Intervention de la Métropole sur les outils à disposition sur la métropole et AMLI pour la présentation de leur nouveau projet.

15 personnes ont participé à cette formation.

LA MAISON DES ÉCO GESTES

Une action sur le thème de la précarité énergétique spécifique au logement a été proposée le 21 octobre 2025, sur le Plateau de Haye, pour tout public.

L'objectif de cette demi-journée récréative était de partager avec le public autour des bons gestes pour limiter ses consommations d'énergies.

Ce projet a pu aboutir grâce à l'engagement des partenaires. Ainsi, chacun a pu accueillir le public sur son stand pour lui présenter une pièce de la maison des éco gestes, avec des thématiques différentes :

Pièce / lieu	Intervenant	Thématiques
Jardin/balcon	Régie de Quartier	Récupération d'eau - vélo - trottinette
Salon	ENGIE	Thermostat - tapis - radiateur d'appoint - Température jour/nuit
Cuisine	METROPOLE	Cuisson - frigo - lave-vaisselle
Bureau	ALEC	Multimédia - veille
Chambre	MDS	Chauffage - volet - Température - rideau - aération/ventilation
Salle de bain	AMLI	Différence baignoire/douche - mousseur
WC	Femmes Relais	Double chasse - micro fuites
Buanderie	Centre Social la Clairière	Eau - programmation - électricité
Accueil	CCAS	Explication - remise feuille de route - lots



À la fin de leur passage sur chaque stand, chaque visiteur s'est vu offrir un cadeau. Un **goûter réalisé par des femmes du quartier Plateau de Haye** a été servi tout au long de la manifestation. Le CCAS et les Femmes relais ont organisé un atelier cuisine à cet effet.

Une soixantaine de personnes a pu **déambuler dans la maison des éco gestes**. Chaque participant était très satisfait de cette action.



ATELIER NUTRITION

Dans le cadre de la conférence des élus, santé et sociaux, de février 2025, l'accent a été mis sur le déploiement du Contrat Local de Santé. La mutualité française a proposé, dans ce sens et à titre gratuit pour les collectivités accueillantes, des cafés prévention sur différentes thématiques. La thématique de l'alimentation a été retenue pour notre pôle.

Nous avons ainsi proposé un atelier sur la thématique suivante :

LIRE, RANGER ET CONSERVER : LES BONNES PRATIQUES ANTI GASPI

Cet atelier a eu lieu le **jeudi 19 juin 2025, de 14h à 16h dans la nouvelle cuisine pédagogique du Plateau.**

Cet atelier a été animé par Madame Bauwens de la Mutualité Française.



11 personnes ont participé à l'atelier. Chacun a pu s'exprimer avec attention et respect. Les échanges ont été très faciles et intéressés.

Les personnes ont été vraiment ravies de l'atelier.

L'atelier s'est terminé avec la dégustation de cookies aux lentilles et brownie aux haricots noirs : très appréciés par tout le monde.

LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

En 2025, installation de deux nouveaux distributeurs de protections hygiéniques :

- ▶ A la Mairie de quartier Saint Pierre
- ▶ Au centre social Jolibois



LE VILLAGE DES SOLIDARITÉS

L'équipe de la direction de l'accompagnement social était présente au Village des solidarités organisé par la Métropole.

Un temps pour expliquer aux partenaires nos missions et faciliter le travail en réseau.



POINT SUR LE PROJET « BAINS DOUCHES DU SECOURS POPULAIRE »



Dans le cadre de ce projet, le CCAS a travaillé en lien étroit avec la Ville de Nancy et l'association Le Secours populaire français afin de permettre l'implantation d'un **nouveau lieu d'accueil au 67 rue Saint-Nicolas**. Il a contribué à la définition du projet et à la mise à disposition des anciens locaux des Bains-Douches, formalisée par une convention entre la Ville de Nancy et l'association. Ce travail partenarial a permis de faciliter l'installation du Secours populaire français dans des locaux rénovés d'environ 430 m². Le nouveau site accueille une épicerie solidaire, ainsi que des espaces dédiés à l'accueil des familles, à la santé, à l'éducation et à l'accès aux droits. Cette évolution permet d'améliorer les conditions d'accueil des publics et de mieux répondre à l'augmentation des besoins.

FOCUS SUR LE PROJET DE THÉÂTRE FORUM SUR LES VIOLENCES CONJUGALES

En 2025, dans le cadre de ses actions de **sensibilisation et de prévention des violences conjugales**, le CCAS a travaillé en partenariat avec le Collectif Autrement Dit pour la mise en scène d'un théâtre forum.

Il s'agit de l'outil le plus spectaculaire de la méthode du Théâtre de l'Opprimé, créé dans les années 70 par Augusto Boal. Cette méthode permet de **travailler sur des**



situations de vie au quotidien et d'en proposer une mise en scène. L'idée est de faire émerger une parole collective et de chercher ensemble des alternatives possibles aux situations présentées.

Ainsi il était souhaité d'**associer / impliquer les personnes accompagnées par le CCAS** et les partenaires sociaux et de leur proposer de devenir acteurs du Théâtre Forum.



Par ailleurs, c'est un spectacle interactif où les spectateurs deviennent participants. Ils peuvent intervenir, proposer des alternatives et expérimenter des pistes face aux situations jouées sur scène. Il ne s'agit pas de trouver une solution unique, mais d'explorer ensemble des chemins possibles.

C'est alors que, accompagnées par la comédienne et metteuse en scène, membre associée de l'association Autrement Dit, Virginie Wittmer, les répétitions ont débutés. La troupe, composée de professionnels du CCAS et comédiens amateurs, a été accueillie au Foyer Maraé pour ses répétitions. Les scènes mises en œuvre étaient issues d'histoires vécues.

La répétition générale a eu lieu le 9 octobre 2025, devant les résidents du foyer Maraé et des partenaires.

La première représentation ouverte au public a eu lieu le 28 novembre 2025, à la Maison des femmes, inaugurée le 25 novembre auprès d'un public plus large.

Les deux séquences ont eu un réel engouement.

50 personnes au Foyer Maraé et 70 personnes à la Maison des femmes ont découvert, apprécié et pour certains participé activement à la scène.

En raison du succès et de la demande, une troisième représentation est envisagée en 2026.



→ ACCUEIL ÉVALUATION ET ACCÈS AUX DROITS

LA MISSION ACCUEIL ET ÉVALUATION

Le service « aides facultatives » constitue un **point d'appui essentiel pour les usagers** confrontés à des difficultés, en leur offrant un **accueil attentif**, une **écoute bienveillante** et des **réponses adaptées** à leur situation.

Dès le premier contact, l'objectif est de créer un climat de confiance, permettant aux personnes de s'exprimer librement sur leurs difficultés et d'être entendues dans leur globalité.

L'intervention du service s'organise autour de plusieurs étapes clés :

- ▶ **Un accueil accessible et réactif**, en présentiel, par téléphone ou par voie numérique, afin de s'adapter aux besoins et aux contraintes des usagers ;
- ▶ **Une première analyse de la situation**, permettant d'identifier le degré d'urgence et les besoins prioritaires ;
- ▶ **Une orientation rapide et pertinente** vers les dispositifs adaptés, qu'ils relèvent du service, du Centre Communal d'Action Sociale, de la Ville ou des partenaires du territoire ;
- ▶ **La conduite d'entretiens individuels approfondis**, pour mieux comprendre la situation familiale, professionnelle et financière ;
- ▶ **Une évaluation globale et structurée**, s'appuyant sur des outils dédiés, afin de garantir une analyse objective et complète ;
- ▶ **L'identification des fragilités** mais aussi des ressources sur lesquelles la personne peut s'appuyer ;
- ▶ **La coconstruction de réponses avec l'usager**, visant à mobiliser les aides et dispositifs les plus adaptés.

Au-delà du traitement des demandes, ce travail vise à sécuriser les parcours, prévenir les situations de rupture et accompagner les personnes vers une amélioration de leurs conditions de vie.

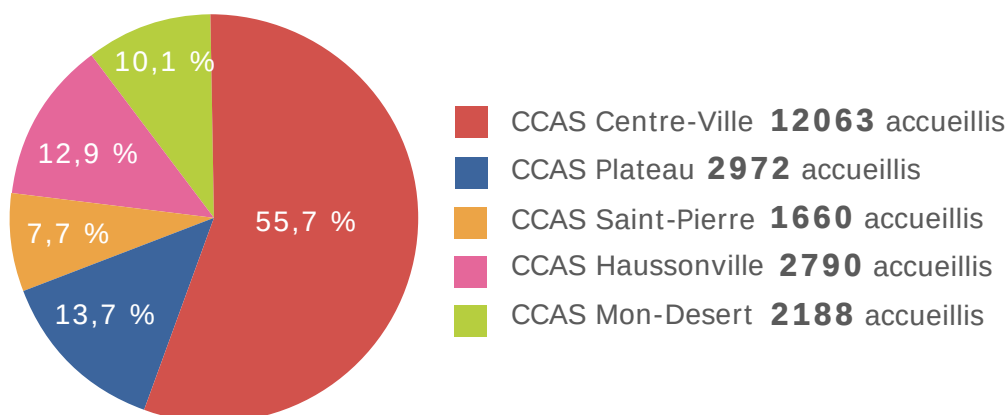
La mission d'accueil et d'évaluation repose ainsi sur une **double exigence : une qualité de relation avec les usagers, fondée sur l'écoute et le respect, et une expertise sociale permettant d'apporter des réponses justes et adaptées**. Par leur action, les agents sociaux contribuent concrètement à soutenir les personnes dans leurs démarches et à favoriser leur autonomie.

LES CHIFFRES 2025

Sur les **5** points d'accueil généralistes du CCAS,
21673 accueils physiques, téléphoniques et démarches spécifiques
ont été recensés en **2025**.

Le **site Centre-ville** concentre plus de la moitié de l'activité, confirmant son **rôle structurant dans l'accueil des publics**. La diversité des demandes, allant du simple renseignement aux démarches administratives complexes, témoigne de la nécessité d'un accueil polyvalent, réactif et adapté aux besoins des usagers.

ACCUEIL PAR SECTEUR



LE CENTRE SOCIAL BEAUREGARD BUTHEGNEMONT – CSBB

Cette **permanence régulière et bimensuelle** se tient le mardi matin au Centre social Beauregard, géré par l'Office d'Hygiène Sociale de Meurthe et Moselle. Cette démarche fait l'objet d'une convention de partenariat trisannuelle depuis décembre 2023.

L'OBJECTIF est d'accueillir des usagers dans un lieu de référence du quartier. La structure devient un lieu de proximité en l'absence de service public.

Selon l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2023, ce territoire présente une caractéristique de précarité. Cependant, il n'est pas référencé en Quartier Politique de la Ville au vu de la diversité sociale.

Ainsi, **trois agents du Pôle accompagnement Social** se relaient toutes les quinze semaines pour renseigner ou orienter les demandeurs. L'équipe se compose de deux agents sociaux du CCAS du Plateau de Haye et d'un travailleur social du dispositif d'accompagnement social global.

EN 2025, 19 PERMANENCES ONT ÉTÉ RÉALISÉES. LES AGENTS ONT REÇU 42 PERSONNES.

Le profil des personnes se décompose comme suit :

- ➔ 14 familles reçues dont 6 familles monoparentales,
- ➔ 18 seniors,
- ➔ 10 personnes vivant seules.

Les domaines d'interventions sont variés et correspondent aux missions des agents du CCAS.

- ➔ Aide sociale facultative : préparation de dossiers pour des demandes d'aide alimentaire ou équipement ménager
- ➔ Délivrance de 14 cartes seniors au premier semestre 2025



- ➔ Orientation vers un travailleur social ou vers des associations compétentes en matière d'aide alimentaire, orientation vers le CCAS compétent sur la commune de résidence.
- ➔ Accès aux droits sociaux et accompagnement social réalisé par le travailleur social : demande de logement social, instruction de demande de pension de réversion ou de retraite de base, demande de carte solidaire SCNF, etc.

Le centre social est un lieu ressources pour compléter les demandes en lien avec le conseiller numérique de la structure. La connaissance des ménages par le travailleur social du centre, constitue une plus-value pour apporter une réponse de qualité aux usagers.

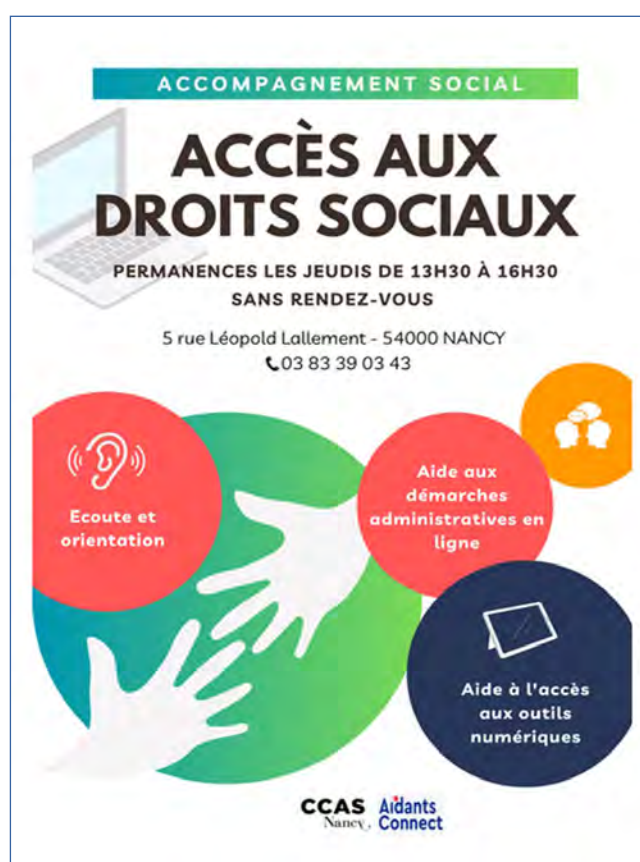
PERMANENCE D'ACCÈS AUX DROITS – CENTRE-VILLE

L'accès aux droits est un enjeu fondamental permettant de garantir à chaque individu la possibilité de jouir pleinement de ses droits fondamentaux (éducation, santé, travail, logement, justice, etc.).

Accessible à tous les Nancéiens, ce temps d'accueil et d'écoute a pour objectif de répondre aux besoins d'accès aux outils numériques et d'aide à la démarche en ligne.

Accueil tous les jeudis après-midi, sans rendez-vous au centre-ville, par un agent du CCAS.

- ▶ 48 permanences tenues
- ▶ 182 personnes reçues
- ▶ Principaux motifs :
 - ➔ Logement
 - ➔ Santé
 - ➔ CAF
 - ➔ Retraite
 - ➔ Emploi – France Travail
 - ➔ État civil



TZNR : TERRITOIRE ZÉRO NON RECOURS, AVEC VOUS, POUR VOS DROITS

AVEC VOUS POUR VOS DROITS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

« Une **équipe de professionnel.l.es et de bénévoles qui vont à la rencontre des habitant.e.s sur leur lieu de vie** (marché, hall d'immeuble, associations) afin de partager un **moment convivial et de repérer et de soutenir les personnes qui n'auraient pas tous leurs droits et prestations** (aides sociales, logement, santé, etc.). » - guide du bénévole « avec vous pour vos droits ».

En 2025, l'équipe a pris ancrage à l'APF France Handicap située 125 rue Mac Mahon pour aller vers les habitants de cette rue éloignée des commerces et des services publics.

Du 3 juin au 16 décembre 2025, 4 bénévoles, 2 travailleurs sociaux du CCAS de Nancy et 3 travailleurs sociaux de la maison des solidarités Calmette, se sont relayés pour accueillir les passants et les habitués du dispositif

Un repas convivial a réuni l'ensemble des acteurs du projet et les résidents du quartier. Deux nouveaux bénévoles qui habitent rue Mac Mahon sont venus enrichir l'équipe de leurs compétences et bienveillance.

Une évaluation interne du dispositif, effectué par le cabinet ASDO a démontré la capacité de décloisonnement des intervenants. Les bénévoles, eux-mêmes, ont souligné l'intérêt d'un système de fonctionnement sans hiérarchie.

► Période de 6 mois

► 260 personnes accueillies dont 22 personnes en rendez-vous des droits

► Principaux motifs :

- ➔ Demande APL
- ➔ CSS
- ➔ Dossiers MDPH

QUART UN SOURIRE,
UN CAFÉ
DANS TON QUARTIER

LES MARDIS
du 15 juillet au 26 août 2025
DE 9H30 À 11H30
125 rue Mac-Mahon
À proximité de l'APF France Handicap et du boulodrome
Entrée par le parking à gauche du bâtiment
S'y rendre en bus : ligne 16 - Arrêt Mac-Mahon

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT - INFORMATIONS : 06 58 34 55 49

UN LIEU ACCESSIBLE ET OUVERT À TOUS
UN LIEU D'ENTRAIDE ET DE PARTAGE POUR

Se rencontrer,
s'informer
Partager
des idées

Discuter
autour
d'un café

Permanences
accès aux droits
RSA - Prime d'activités
Logement - Santé

avec vous
pour vos droits

Une démarche portée par le Département de Meurthe-et-Moselle
et le Centre Communal d'Action Sociale de Nancy.
Avec la participation de l'APF France Handicap, délégation Meurthe-et-Moselle.

→ L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

La Direction Accompagnement Social mobilise des professionnels de l'action sociale pour un accompagnement global des nancéiens dès lors qu'ils n'en bénéficient pas par ailleurs.

Suite à l'analyse des besoins sociaux et la création de nouveaux dispositifs, l'organisation du pôle a été redessinée.

Une équipe spécifique de travailleurs sociaux a ainsi été créée au 1er novembre 2024 avec une répartition des professionnels sur l'ensemble des points d'accueil des mairies de quartier et au sein des deux épiceries du CCAS. Le dispositif « équilibre » a donc laissé place au dispositif « **Accompagnement individuel et développement social** ».

L'équipe est composée de **7** agents qui assurent les missions suivantes :

- ▶ Accompagnement global
- ▶ Référent unique RSA
- ▶ Développement social
- ▶ Enquête expulsion
- ▶ Instruction en famille

Les missions de l'équipe s'articulent autour d'interventions individuelles et d'actions collectives dans l'objectif de rétablir des conditions de vie saines aux personnes en leur permettant notamment de retrouver une situation financière adaptée.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

L'accompagnement individuel global est un dispositif visant à apporter une aide personnalisée aux personnes en difficulté, en prenant en compte l'ensemble de leurs problématiques (logement, emploi, santé, budget, etc.).

LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Aider la personne à retrouver son autonomie.
- ▶ Apporter une réponse coordonnée à plusieurs difficultés (précarité, isolement, accès aux droits).
- ▶ Mettre en place un suivi personnalisé et évolutif.

LES ORIGINES DE LA DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT

Les orientations peuvent provenir de diverses origines et tous les ménages orientés et/ou reçus ne souhaitent pas nécessairement bénéficier d'un accompagnement ou ne relèvent pas du dispositif :

- ▶ Présentation spontanée au CCAS
- ▶ Orientation par un service interne du CCAS
- ▶ Orientation par un travailleur social d'un service partenaire
- ▶ Orientation par une association ou une structure d'aide
- ▶ Orientation par la Mairie : élus, cabinet du Maire, direction

LES MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

La mise en place d'un accompagnement n'est pas systématique et fait suite à une première évaluation par le travailleur social. El se découpe ensuite en plusieurs étapes :

- ▶ Diagnostic de la situation : Un travailleur social du CCAS réalise une évaluation complète des difficultés et des besoins.
- ▶ Mise en place d'un plan d'actions personnalisé : Définition d'objectifs à atteindre, de tâches à réaliser.
- ▶ Orientation et coordination avec d'autres partenaires : Travail en réseau avec les différents partenaires (Conseil départemental, associations, CAF, Pôle emploi, bailleurs sociaux, etc.)
- ▶ Suivi ajustement des actions : Entretiens réguliers pour adapter l'accompagnement en fonction de l'évolution de la situation.

LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement individuel vise à apporter une aide personnalisée aux personnes en difficulté, en prenant en compte l'ensemble de leurs problématiques :

- ▶ Accès aux droits : accompagnement dans les démarches administratives (RSA, aides sociales, couverture maladie),
- ▶ Insertion professionnelle : orientation vers la formation, l'emploi, les dispositifs d'insertion,
- ▶ Logement : aide à la recherche de logement social en lien avec la mission logement du CCAS, prévention des expulsions,
- ▶ Santé : accès aux soins, aide pour la complémentaire santé,
- ▶ Budget et surendettement : accompagnement dans la gestion financière et les demandes d'aides.

Lors de l'évaluation certains objectifs sont déterminés mais il s'avère parfois que les difficultés évoquées au départ de l'accompagnement ne correspondent pas toujours à la réalité des difficultés à résoudre en priorité. Diverses thématiques émergent alors et le travailleur social réajuste son accompagnement pour l'adapter à la situation.

En 2025, les objectifs travaillés concernaient essentiellement des démarches liées au logement, à l'accès aux droits et à l'aide budgétaire.

LES BÉNÉFICES DE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL GLOBAL

L'accompagnement individuel global est donc un outil essentiel pour lutter contre la précarité et favoriser l'insertion sociale des personnes vulnérables en proposant :

- ▶ Une réponse sur-mesure qui prend en compte tous les aspects de la vie de la personne,
- ▶ Une approche coordonnée avec les différents acteurs sociaux,
- ▶ Un renforcement de l'autonomie grâce à un suivi dans la durée,
- ▶ Une prévention des situations d'urgence en agissant en amont des crises (expulsion, surendettement, rupture sociale).

LES CHIFFRES 2025

294 ménages accompagnés

LA MISSION RSA

Au 1^{er} septembre 2024, le CCAS a conventionné avec le Conseil Départemental pour reprendre, par délégation, une partie de ses activités liées à l'accompagnement des personnes bénéficiaires du RSA en continu pour les modalités suivantes :

- ▶ la mobilisation sociale,
- ▶ l'accompagnement socioprofessionnel.

Pour se faire, **2 postes de travailleur sociaux** ont été créés afin de prendre en charge **140 accompagnements** que le Service Territorial Insertion oriente dans le respect du référentiel d'accompagnement et des objectifs fixés par la convention. Les agents du dispositif d'accompagnement individuel et de développement social accompagnent ainsi les personnes dans leurs démarches d'insertion en favorisant leur autonomie, notamment dans les domaines du logement, de la santé, de la mobilité, de l'éducation des enfants et dans les actes administratifs et budgétaires. Cette levée des freins et cet accompagnement ont pour objectif de permettre à la personne l'identification et le développement de ses compétences, l'élaboration de son projet personnel et une remobilisation vers des démarches d'insertion professionnelle.

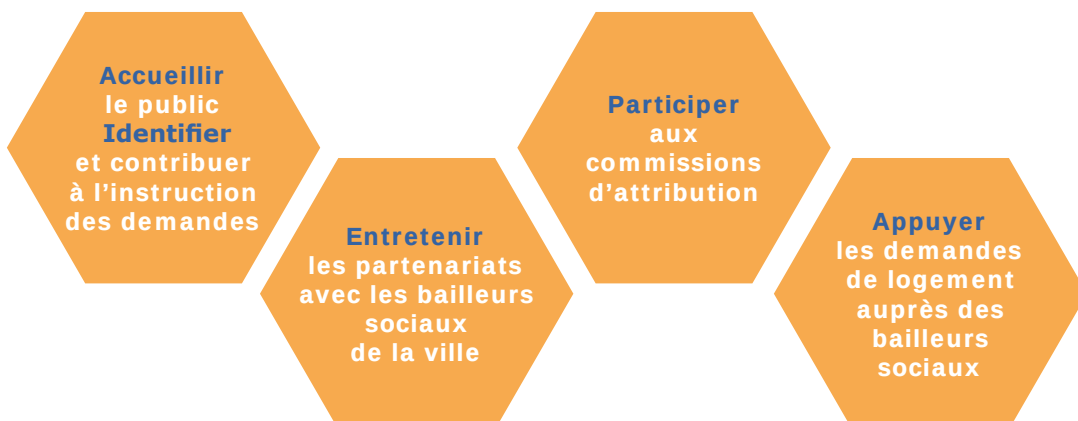
→ Au 31.12.2025, **89 contrats d'insertion RSA** en cours.

LA MISSION LOGEMENT

Le logement social désigne des logements financés avec le soutien de fonds publics et destinés aux ménages aux ressources modestes. Il est encadré par des règles strictes concernant son financement, son attribution et sa gestion par les organismes HLM. Il a pour objectif de permettre l'accès au logement à des ménages ne pouvant se loger dans le parc privé, tout en contribuant à la mixité sociale et à la réduction des inégalités territoriales.

En 2025, la gestion en flux des logements sociaux est progressivement mise en place. Elle vise à fluidifier les attributions et à faciliter l'accès au logement pour certains publics, tout en favorisant une meilleure répartition des profils sur le territoire. Dans ce cadre, la part des logements réservés est fixée à 20 % du flux annuel des bailleurs sociaux, soit un potentiel de 112 logements pour l'année.

LA MISSION LOGEMENT S'ATTACHE À :



LES CHIFFRES 2025

902 personnes accueillies, renseignées, orientées
95 relogements effectifs en logement social
2816 appels téléphoniques
90 dossiers en attente
18 dossiers classés sans suite

LES AIDES FACULTATIVES

Le CCAS de Nancy met en place un dispositif d'aides facultatives attribuées par le biais de Chèques Accompagnement Personnalisé (CAP) ou par virements ou par chèques « Vitrines de Nancy ». Elles peuvent être accordées aux Nancéiens en difficulté inscrits dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle.

Les aides financières doivent permettre de rétablir une situation ponctuelle exceptionnelle et sont systématiquement accompagnées par une analyse globale de la situation afin de ne pas offrir uniquement des solutions d'urgence mais de mettre en place des actions plus globales et pérennes.

Elles sont complémentaires aux dispositifs légaux et nationaux et s'inscrivent pleinement dans la volonté de la ville de réduire les inégalités sociales et de renforcer les solidarités.

LE RÈGLEMENT DES AIDES SOCIALES

De nouvelles modalités du règlement des aides sociales communales ont été déclinées dès février 2024. En 2025, elles continuent de soutenir les Nancéiens.

Les barèmes des aides alimentaires ont été actualisés afin de tenir compte de l'inflation et des évolutions des compositions familiales, en intégrant notamment la situation des familles monoparentales.

Une aide alimentaire exceptionnelle a par ailleurs été créée pour accompagner les frais liés à la reprise d'une formation ou d'une activité professionnelle, ainsi que pour répondre aux situations de violences conjugales.

Les critères d'accès aux épiceries sociales ont été élargis afin de mieux couvrir les besoins des publics concernés.

De nouvelles aides ont également été mises en place pour la prise en charge des frais funéraires.

L'accès à la culture, aux loisirs et aux équipements sportifs est renforcé grâce à la création de dispositifs dédiés.

Les conditions de ressources pour l'aide aux départs en vacances ont été rehaussées afin de mieux prendre en compte la situation des parents en emploi précaire.

Enfin, le barème de l'aide aux vacances a été révisé pour améliorer la prise en charge des enfants en situation de handicap.

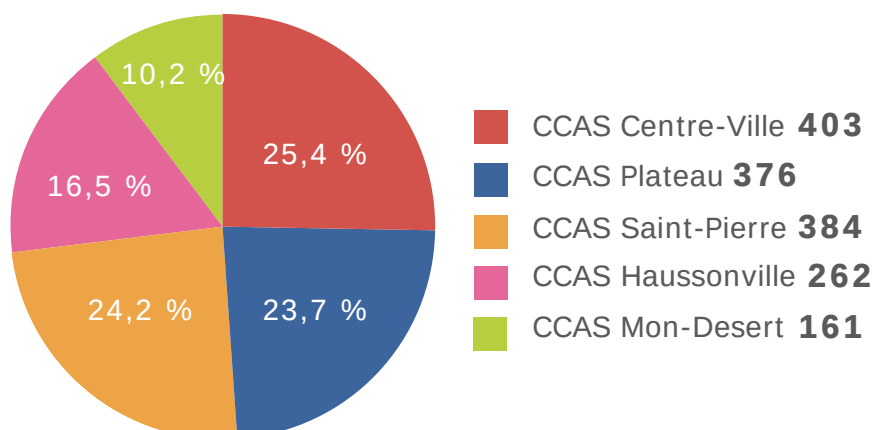
BILAN 2025 DES AIDES FACULTATIVES DU CCAS DE NANCY

LOGEMENT 285 aides accordées 133 108 €	ELECTROMÉNAGER 69 aides accordées 18 484 €	ALIMENTATION 665 aides accordées 137 980 €
COUP DE POUCE 47 aides accordées 21 352 €	EAU 58 aides accordées 16 493 €	AIDE AUX VACANCES 44 aides accordées 6 750 €
AIDE AUX LOISIRS 416 aides accordées 12 480 €	FRAIS FUNÉRAIRES 9 aides accordées 6 195 €	MOBILIER 16 aides accordées 4 215 €

1 609 aides accordées
pour un montant de **357 057** euros

- ▶ **Aide Alimentaire** : Son montant dépend de la composition du ménage, elle peut varier de 150 à 300 €.
- ▶ **Electroménager** : Permet l'achat de matériel électroménager de première nécessité (lave-linge, cuisinière, réfrigérateur), dans le cas d'une première acquisition, d'une panne ou d'une détérioration.
- ▶ **Mobilier** : Permet l'achat de literie ou canapé type clic clac.
- ▶ **Coup de pouce** : Permet à la famille de faire face de façon urgente à une charge de 1^{ère} nécessité déséquilibrant le budget (réparation véhicule, chaudière, frais d'obsèques, formation, santé...).
- ▶ **Aide aux vacances** : Cofinancement d'un projet de départ en vacances pour les enfants des familles.
- ▶ **Logement** : Loyer, charges locatives, fluides...
- ▶ **Eau** : Permet à la famille de régler une facture d'eau.
- ▶ **Aide aux loisirs** : Favorise l'accès à la culture, aux loisirs et aux équipements de pratiques sportives.
- ▶ **Frais funéraires** : Apporter un soutien financier aux familles pour les frais funéraires et éviter les dettes.

NOMBRE D'AIDES ACCORDÉES PAR SECTEURS GÉOGRAPHIQUES D'INSTRUCTION



ÉVOLUTION DU MONTANT DES AIDES VERSÉES DEPUIS 2021



NOËL DES SENIORS

En septembre 2023, une convention de partenariat a été signée entre le CCAS et les Vitrites de Nancy. L'objectif est d'élargir l'offre de service et de soutenir les commerçants nancéiens lors des fêtes de fin d'année pour les seniors et les enfants. Cette aide est délivrée en fin d'année sous la forme de Chèques cadeaux Vitrites de Nancy aux personnes de 65 ans et plus, non imposables et qui en font la demande en se rendant au siège du centre-ville ou dans les différents points d'accueil du CCAS.

→ **2 130 aides attribuées pour un montant de 63 900 €**

LES AIDES HANDICAP

La MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) pilote un dispositif de coordination des aides réunissant l'ensemble des organismes susceptibles de financer des aides facultatives. Le CCAS de Nancy y contribue, en appui de son règlement des aides sociales communales.

Ce dispositif vise à permettre la concrétisation de projets d'équipement (fauteuils, appareillage, équipements spécifiques).

→ **23 aides accordées pour un montant de 11 026 €**

FOCUS SUR LA COORDINATION DES RÉGIES

Le CCAS de Nancy délivre des chèques d'accompagnement personnalisés dans le cadre des aides alimentaires et des chèques Vitrites de Nancy à destination des seniors et des enfants.

La gestion est effectuée par deux instructrices d'aide sociale du CCAS.

Les principales missions consistent à :

- ▶ Repérer les besoins pour le Pôle puis sur chacun des 5 points d'accueil en fonction des dépenses et ce, grâce à des outils statistiques.
- ▶ Assurer les relations avec nos divers partenaires : service des finances, trésorerie et prestataires de services (UP et Vitrites de Nancy)
- ▶ Clôturer l'exercice des comptes annuels en vérifiant l'exactitude des sommes retournées en trésorerie (chèques non utilisés et remboursés par les fournisseurs)

Ces trois dernières années, au vu de la hausse des dépenses d'aides facultatives, cette mission a nécessité une vigilance constante afin d'assurer un fonctionnement sur chaque point d'accueil.

COORDINATION TERRITORIALE DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES : (CTASF)

La mise en place des CTASF sur le territoire a été effective à compter du 1^{er} juin 2022. Ces commissions constituent une évolution du CORSEC en 4 coordinations couvrant l'ensemble du territoire de la Métropole du Grand Nancy. Elles doivent permettre de déroger aux critères propres à chaque institution pour prendre en compte des situations particulières ou exceptionnelles. L'objectif :

DÉCLOISONNER LES AIDES SOCIALES FACULTATIVES EN RENFORÇANT LA MUTUALISATION DES MOYENS

- ▶ Soutenir davantage la réalisation des projets des familles, des personnes accompagnées,
- ▶ Garantir l'accès aux droits légaux de tous les usagers,
- ▶ Renforcer l'engagement des institutions (CAF/Département/CCAS) et des partenaires associatifs au-delà de leur engagement réglementaire par une mutualisation des moyens financiers.

Les professionnels de la Direction Accompagnement Social du CCAS siègent à la CTASF et le CCAS apporte une contribution financière à ce dispositif.

➔ **Montant du budget alloué à la CTASF en 2025 : 170 135 euros à l'échelle de la Métropole du Grand Nancy dont un abondement du CCAS de NANCY de 10 000€.**

LES ENQUÊTES ET INSTRUCTIONS

L'INSTRUCTION EN FAMILLE (IEF)

L'inspecteur de l'Académie de Meurthe-et-Moselle sollicite une enquête à caractère social pour les enfants instruits à domicile.

Conformément à la réglementation, il incombe à la commune de mener une enquête mais « uniquement aux fins d'établir quelles sont les raisons alléguées par les personnes responsables et s'il est donné à l'enfant une instruction compatible avec son état de santé et les obligations de vie de famille. »

Elle ne porte pas sur la qualité de l'instruction dispensée dont le contrôle relève des autorités compétentes du ministère chargé de l'éducation nationale.

Les travailleurs sociaux réalisent ces enquêtes.

➔ **16 enquêtes sollicitées**

LES ENQUÊTES D'EXPULSION LOCATIVE

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle porte à la connaissance du Maire la situation des ménages rencontrant des difficultés et ayant une procédure d'expulsion locative à leur encontre.

A ce stade, le concours de la Force publique est demandé.

Le Préfet demande à la commune de faire effectuer, à son intention, une enquête sociale approfondie portant sur la situation familiale, sociale, financière et sur les possibilités de relogement des ménages.

Le résultat de cette enquête doit permettre de mettre en avant l'investissement du ménage dans la recherche de solution face à sa situation et de proposer des solutions adaptées allant jusqu'à la possibilité de la levée de la procédure d'expulsion.

→ **56 situations d'expulsion** portées à la connaissance
de monsieur le Maire

→ **8 personnes** ont répondu favorablement à la proposition de
rendez-vous soit 8 enquêtes réalisées

LES REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Une personne étrangère qui a un titre de séjour en France peut être rejointe par son époux(se) et ses enfants. C'est ce qu'on appelle la procédure de regroupement familial. La personne qui se trouve en France et sa famille le rejoignant doivent remplir certaines conditions.

Ses ressources doivent être stables et suffisantes pour assurer l'accueil de sa famille dans de bonnes conditions. Elles doivent atteindre un certain montant net, qui varie en fonction de la taille de la famille.

Le demandeur doit par ailleurs disposer d'un logement considéré comme normal pour une famille comparable vivant dans la même région géographique. Le logement doit satisfaire à certaines conditions de salubrité et d'équipement. A la demande de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), le CCAS est sollicité pour mener des enquêtes pour avis. Elles sont réalisées par les instructeurs d'aides sociales des points d'accueil et portent sur les conditions liées aux ressources et au logement du demandeur.

→ **93 enquêtes** réalisées par les instructeurs d'aide sociale

LES DEMANDES DE CARTES DE RÉSIDENT

Les personnes étrangères qui ont des attaches familiales en France ou qui ont rendu des services à la France (engagement dans la Légion étrangère par exemple) ou encore qui bénéficient d'une protection internationale (réfugié par exemple) peuvent sous certaines conditions, demander une carte de résident de 10 ans. Elle peut être remise en premier titre de séjour ou en renouvellement d'une carte temporaire ou pluriannuelle.

Dans ce cadre, le service « Bureau des séjours réguliers », service de l'Immigration et de l'Intégration de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle mandate le CCAS afin d'effectuer des enquêtes portant sur l'intégration socio-économique, culturelle et professionnelle du demandeur dans la République Française.

→ **46 enquêtes** réalisées par les instructeurs d'aide sociale

→ LES MISSIONS OBLIGATOIRES

LA DOMICILIATION

Pour les personnes sans domicile stable, la domiciliation est avant tout la **possibilité de détenir une adresse postale et de recevoir du courrier**.

La domiciliation est une **étape essentielle** vers un processus d'insertion : elle permet d'accéder à des droits et prestations tels que les minima sociaux, la couverture maladie, l'inscription sur les listes électorales ou la possibilité de réaliser une demande de logement social.

Après un entretien visant à instruire la demande, lorsqu'elle est accordée, l'élection de domicile a une durée de **validité d'un an**. Elle est renouvelable de plein droit, après un nouvel entretien, si la personne remplit toujours les conditions de l'élection de domicile.

Au sein de la Direction Accompagnement Social du CCAS de Nancy, cette mission est assurée par les instructeurs d'aide sociale exerçant au Centre-Ville.

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour bénéficier d'une domiciliation auprès d'un CCAS, il est nécessaire d'avoir un lien avec la commune concernée par la demande. Doivent être considérées comme ayant un lien avec la commune les personnes qui sont installées sur son territoire ou qui ont l'intention de s'installer sur ce territoire. L'installation ou l'intention de s'installer sur la commune est établie par l'un des éléments suivants qui témoignent d'une certaine stabilité :

- ▶ L'exercice d'une activité professionnelle sur le territoire de cette commune, le bénéfice d'une action d'insertion sur le territoire de cette commune,
- ▶ L'exercice de l'autorité parentale sur un enfant qui y est scolarisé, la présence de liens familiaux ou amicaux dans la commune,
- ▶ L'hébergement chez une personne demeurant dans la commune,
- ▶ Les démarches effectuées auprès des structures institutionnelles et associatives de la commune.

Le lien peut être attesté par des moyens divers par la personne qui fait la demande de domiciliation : attestation d'hébergement, fiches de paye, inscription des enfants à l'école, livret de famille, preuve d'une attache familiale, carte d'électeur, formulaires de demande d'attribution de prises en charge...

L'ENREGISTREMENT DU COURRIER ET DES VISITES

La mission de réception et de mise à disposition du courrier consiste à classer et présenter aux domiciliés les courriers reçus à leur attention.

L'enregistrement des visites répond à une obligation qui permet de vérifier la fréquence de retrait. En effet, passé un délai de 3 mois sans contact, la domiciliation devient caduque.

Amitiés Tsiganes est l'association partenaire conventionnée et financée par le CCAS pour la mission de domiciliation des Gens du Voyage.

LES CHIFFRES 2025

205 domiciliations en cours au 31/12/2025
3 535 courriers recus
1 164 rendez-vous de remises de courriers

L'AIDE SOCIALE LÉGALE

L'aide sociale légale regroupe les mesures de solidarité accordées en fonction de dispositions législatives et réglementaires.

Les instructeurs de la Direction Accompagnement Social du CCAS en assurent l'instruction administrative et ont ainsi un rôle d'accueil des demandeurs, d'information, d'aide au remplissage des dossiers, de compilation des pièces justificatives et de transmission à l'autorité chargée de statuer sur la demande.

OBLIGATIONS ALIMENTAIRES

L'obligation alimentaire est l'obligation d'aider matériellement des personnes de sa famille, lorsque ces dernières sont dans le besoin. Cette obligation se traduit par une aide, en nature ou matérielle. Cette aide varie en fonction des ressources de la personne dans le besoin et de celles de son obligé alimentaire.

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES

L'ASPA est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources.

AIDE-MÉNAGÈRE À DOMICILE

Dans ce cas, l'aide sociale s'adresse aux personnes âgées qui ont des difficultés à effectuer seules certaines tâches du quotidien, mais n'ont pas le droit à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT

Pour les personnes âgées et les personnes handicapées, l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) est une aide qui permet de prendre en charge tout ou partie des frais liés à l'hébergement en établissement médico-social.

LES CHIFFRES 2025

20 dossiers d'obligations alimentaires instruits
26 dossiers allocation de solidarité aux personnes âgées instruits
3 dossiers d'aides ménagères instruits
1 dossier d'aides sociales à l'hébergement instruits

➔ FOCUS SUR LA NOUVELLE CUISINE PÉDAGOGIQUE

La cuisine pédagogique s'inscrit dans une **politique sociale de proximité** où **l'alimentation** est considérée comme un **levier d'autonomie**, d'insertion et de lien social. Elle vient compléter un dispositif déjà structuré autour de **deux jardins partagés** et de **deux épiceries sociales**. L'ensemble constitue un parcours cohérent « **de la terre à l'assiette** », au service des habitants les plus fragiles.



C'est un outil à la fois éducatif et formateur, conçu pour transmettre :

- ▶ **Des savoirs : équilibre alimentaire, gestion du budget, lutte contre le gaspillage**
- ▶ **Des savoir-faire : préparation de repas sains, équilibrés, économiques et adaptés aux contraintes du quotidien.**

Ainsi, elle accompagne les habitants, en particulier les personnes en situation de précarité, dans l'acquisition de compétences culinaires essentielles, en permettant concrètement d'apprendre à cuisiner, d'acquérir des gestes pratiques et d'adopter de bons réflexes au quotidien pour mieux s'alimenter et organiser ses repas.

La cuisine pédagogique va bien au-delà de l'apprentissage culinaire : elle s'inscrit également dans une démarche de sensibilisation plus large et peut devenir un lieu de prise de conscience autour de la santé, de l'équilibre alimentaire, de la consommation responsable, ou encore du développement durable.

Pour cela, elle s'appuie sur un maillage partenarial solide : associations, structures locales, établissements scolaires et services municipaux, qui enrichissent son rôle éducatif à travers des ateliers pratiques, des actions de sensibilisation et des projets collectifs.

Accessible à tous les publics, la cuisine pédagogique constitue aussi un lieu de rencontre et de convivialité, où l'on apprend ensemble, où l'autonomie individuelle se conjugue avec le collectif, et où le partage culinaire devient un véritable vecteur de lien social et de vivre-ensemble.

En 2025, la cuisine pédagogique a été déplacée, entièrement rénovée et modernisée. Ces travaux de grande ampleur lui offrent aujourd'hui un nouvel élan.

L'épicerie sociale du Plat'Haut a emménagé dans ses nouveaux locaux situés au 1 rue Jean Mihé.

Une inauguration officielle, accompagnée d'une visite et de portes ouvertes à destination des partenaires et des habitants s'est tenue le 25 avril, conjointement avec celle de la nouvelle cuisine pédagogique.



→ LES ÉPICERIES SOCIALES

Les épiceries sont accessibles à tous les nancéiens quel que soit leur quartier de résidence.

Être client bénéficiaire d'une épicerie sociale c'est :

- ▶ Accéder à des produits de qualité, variés et en libre-service pour avoir le choix,
- ▶ Apporter une contribution financière favorisant la dignité,
- ▶ Bénéficier d'un accompagnement social personnalisé pour une insertion durable,
- ▶ Côtayer un espace convivial et des activités créatrices de lien social et d'estime de soi,
- ▶ S'impliquer dans des projets collectifs.

LES BÉNÉFICIAIRES

Développée en janvier 2023, l'aide Coup de Pouce épicerie est une solution d'accompagnement et de soutien supplémentaire en direction des ménages financièrement fragilisés.

Ce nouveau dispositif permet aux Nancéiens, dont les ressources permettent difficilement d'honorer leurs charges, d'accéder à une des 2 épiceries sociales de la Ville de Nancy pour une durée de **4 mois**.

338 ménages représentant 721 personnes ont bénéficié d'un accès épicerie en 2025 :

153 nouvelles demandes de projet
176 nouvelles demandes d'aide coup de pouce
294 nouvelles demandes acceptées

Au 31 décembre 2025, 140 ménages présents représentant 293 personnes.

TYPLOGIES DES 294 NOUVEAUX MÉNAGES

Personnes seules avec enfants	84
Personnes seules sans enfants	154
Couples sans enfants	16
Couples avec enfants	41

SECTEUR D'ORIGINE

- Plateau de haye : 43
- Haussonville : 77
- Villers-lès-Nancy : 28
- Autres quartiers* : 146

* Saint Pierre, Mon-Désert, centre-ville



LES PRINCIPAUX CONTENUS DES CONTRATS D'ENGAGEMENT POUR LES DEMANDES DE PROJET DÉBUTÉS EN 2025 :

(Un contrat peut regrouper différents objectifs)

- ✓ **BUDGET** : 68 Personnes
- ✓ **ACCÈS AUX DROITS** : 44 Personnes
- ✓ **INSERTION / LEVÉE DE FREINS** : 39 Personnes
- ✓ **SANTÉ** : 35 personnes

UN APPROVISIONNEMENT DURABLE ET LOCAL

51 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène et d'entretien distribués



LA BANQUE ALIMENTAIRE

Les agents du chantier d'insertion se rendent à la Banque Alimentaire 2 fois par semaine afin d'approvisionner les épiceries.

La Banque Alimentaire collecte les produits provenant de l'industrie-agroalimentaire, des agriculteurs et des grandes et moyennes surfaces qui seraient jetés. Les produits sont ensuite distribués aux structures partenaires qui sont chargées de les redistribuer aux personnes en situation de précarité.

28 tonnes en 2025 distribuées via les deux épiceries



LES PANIERS SOLIDAIRES DE LORTIE

Association loi 1901, LORTIE favorise le retour à l'emploi de personnes en situation précaire en leur permettant de (re)construire un projet professionnel et personnel par la production de légumes biologiques, vendus en circuit-court sous forme de paniers hebdomadaires.

En 2025, 860 paniers à 1 euro ont été proposés dans les épiceries à raison de 20 paniers par semaine pour 185 bénéficiaires.



L'ASSOCIATION REVIVRE

ReVIVRE est une association qui, depuis sa création, est un maillon opérationnel dans la chaîne de solidarité contre la précarité alimentaire et sociale.

Depuis juin 2022, les épiceries sociales de la Direction accompagnement social se fournissent régulièrement auprès de ReVIVRE, notamment pour les **produits secs et d'hygiène**.



EMPLETTES ET CAGETTES

Depuis 2019, Emplettes et Cagettes, association loi 1901, lutte contre la pauvreté et la précarité alimentaire dans le cadre du plan alimentaire Sud 54 en mettant à disposition des plus fragiles une offre de produits alimentaires élémentaires choisis et négociés par eux, avec eux et avec les producteurs et acteurs locaux.

Depuis 2024, les épiceries participent au réseau d'Emplettes et Cagettes et bénéficient ainsi de **produits locaux, de qualité**.



LA TRANSFORMERIE D'ARÉLIA

L'association ARELIA et la Banque Alimentaire s'engagent conjointement dans une action solidaire : la Transformerie.

Ce partenariat vise à garantir l'accès à l'alimentation des publics fragiles, tout en luttant contre le gaspillage grâce à la valorisation des denrées périssables.

Il contribue également à prolonger la durée de vie des produits, à réduire les déchets alimentaires et à favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

Durant l'année 2025, les épiceries ont sollicité à plusieurs reprises la transformerie d'ARELIA pour **compléter ses approvisionnements**.

UNE DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Au-delà d'être un soutien aux ménages, l'épicerie sociale peut être un levier à l'insertion professionnelle, à l'accès aux droits mais aussi un espace de lien social facilité par des actions collectives proposées en lien avec les différents partenaires locaux. Ainsi, implantées depuis de nombreuses années et bien ancrées dans leurs quartiers, les épicerie contribuent aux dynamiques locales du « faire ensemble ».

LE CONVIV'EMPLOI - UNE VOLONTÉ DU COMITÉ D'ANIMATION



La troisième édition du Conviv'Emploi Haussonville s'est déroulée en juin, dans le cadre du comité d'animation géré par l'épicerie d'Haussonville. Avec le soutien de la Maison de l'Emploi du Grand Nancy et d'autres partenaires, l'événement a rassemblé 190 participants autour de rencontres avec des structures d'accompagnement et près de 20 recruteurs ciblés. Des visites de structures comme la Cravate Solidaire et la Recyclerie de Jouets de Rebond-Ulis ont également été organisées pour compléter l'action.

LES ATELIERS CULINAIRES DE RUE - LORTIE

LORTIE est un acteur majeur de soutien aux épicerie sociales, grâce à la qualité et au volume des paniers proposés. En outre, l'association collabore avec l'épicerie d'Haussonville et du Plateau pour organiser chaque mois des ateliers culinaires de rue.

Ces ateliers participatifs ont pour objectif de sensibiliser au bien-être alimentaire, en mettant l'accent sur des produits locaux, bio et de saison. Ils visent également à renforcer les liens sociaux et à lutter contre l'isolement. Organisés devant l'épicerie, ces moments permettent aux habitants et bénéficiaires de partager recettes et repas, créant ainsi un nouvel espace de rencontre et d'échange.

lortie

Chaque mois, devant l'épicerie sociale de Haussonville, venez partager un moment de cuisine, de dégustations, de convivialité !

- Atelier gratuit, sans inscription & aliments bio & locaux -

metropole GrandNancy	Nancy	MEURTHE MOSELLE
Mardi 19 mars 11h30 - 13h00 "Préparons ensemble des galettes sarrasin aux légumes du jardin"	Mardi 23 avril 11h30 - 13h00 "Découvrons les pakoras, beignets de légumes indiens à la farine de pois-chiche"	Mardi 21 mai 11h30 - 13h00 "Faisons des feuilles de brick avec les ingrédients du panier"
		Mardi 11 juin 11h30 - 13h00 "Savourons la fraîcheur de l'okrochka, une délicieuse soupe froide d'origine ukrainienne"

lortie

Chaque mois, devant la boutique du Plat'Haut, venez partager un moment de cuisine, de dégustation, de convivialité !

Atelier gratuit Sans inscription Aliments bio & locaux

Mardi 02 septembre - 10h30 à 12h00 Rouler et déguster des wraps colorés aux légumes variés, frais et pleins de peps	Mardi 07 octobre - 10h30 à 12h00 Cuisiner l'okonomiyaki, le pancake japonais au chou végétarien, et gourmand
Mardi 04 novembre - 10h30 à 12h00 Faire des zrazy, croquettes de pommes de terre traditionnelle polonaise revisité avec les légumes du jardin	Vendredi 02 décembre - 10h30 à 12h00 Composer des energy balls, boules sucrées aux fruits secs et épices, idéales pour les fêtes

metropole GrandNancy CCAS Nancy MEURTHE MOSELLE

JARDIN COLLECTIF « LES RACINES DE LA CHIENNERIE »



Près de 150 habitants de tous âges ont participé tout au long de l'année à des ateliers de jardinage, repas de quartier et temps de convivialité, en partenariat avec les Forestiers du Monde et l'OMH du Grand Nancy. Un temps fort a marqué l'année : la plantation d'arbres (le 08 avril) avec les jeunes accompagnés par l'équipe de Prévention Spécialisée Haussonville pour célébrer le centenaire du quartier.

Objectifs : sensibiliser aux enjeux environnementaux, encourager l'appropriation collective de l'espace public et favoriser le vivre ensemble.

PARTICIPATION À LA FÊTE DE QUARTIER LE 11 JUILLET

Portée par le Conseil citoyen Haussonville, la fête a rassemblé plus de 400 visiteurs. Les habitants ont créé leur propre œuvre collective, intitulée « Mirabelle », avec le soutien de l'épicerie sociale. Jeux, activités sportives et exposition historique ont également animé l'événement. Cette œuvre sera mise en valeur lors des prochaines animations, mettant en avant le talent et l'implication des habitants.

Objectifs : valoriser les habitants et dynamiser la vie locale.

PERMANENCES D'ACCUEIL DE L'ASSOCIATION SI TOIT LIEN EN OCTOBRE ET NOVEMBRE 2025

Accueil de l'association dans les locaux de l'épicerie lors des temps d'ouvertures au bénéficiaires. Les missions de Si Toit Lien consistent notamment à « lutter contre le mal logement et accompagner les personnes victimes de ce fléau ».

Lors des 3 permanences assurées par des salariés de l'association, les bénéficiaires de l'épicerie du Plat'Haut qui le souhaitent ont pu faire part de leurs difficultés. A l'issue de ces échanges, des accompagnements ont été mis en place par l'association avec notamment des visites à domicile.

Objectifs : rencontrer les personnes, leur donner des informations, recueillir les besoins et proposer un accompagnement si nécessaire.

VISITES DES ÉPICERIES EN 2025



- Le jeudi 5 juin, **Madame Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations**, était en visite officielle à Nancy. Lors de ce déplacement, elle est venue à la rencontre des associations du Plateau et a visité l'épicerie sociale ainsi que la cuisine pédagogique et le jardin.
- Le 8 octobre, des **conseillers formation de l'INSET** dans le cadre du séminaire « Les défis territoriaux d'une citoyenneté active et solidaire – Accompagner les collectivités pour des politiques inclusives » sont venus à notre rencontre pour participer à un temps d'échange.

→ LE CHANTIER D'INSERTION

Agir pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi autour d'une philosophie simple : **partir du potentiel de chaque personne pour construire des parcours d'accès à l'emploi durable.**

Un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) est une structure d'Insertion par l'Activité Economique (IAE). La raison d'être de l'IAE est de concilier l'économique, le social et le territorial.

Les salariés des ACI bénéficient d'un véritable accompagnement individualisé. Ils sont embauchés sous un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

UNE ACTIVITÉ SUPPORT COMME APPUI À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Chantier d'insertion assure la logistique globale des 2 épiceries sociales portées par la Direction Accompagnement Social du CCAS.

Conventionné pour **5.06** Equivalent Temps Plein (ETP) de CDDI en 2025, le chantier d'insertion propose aux salariés recrutés d'évoluer sur 4 types de poste :

► HÔTE DE CAISSE

► CHAUFFEUR

► MAGASINIER

► AGENT D'ENTRETIEN

5 salariés par épicerie sont ainsi recrutés à 20 heures de travail hebdomadaires.

Les compétences développées sont multiples et transférables au sein du secteur marchand :

HÔTE DE CAISSE

- Effectuer les opérations d'encaissement
- Renseigner les clients sur les conditions de vente
- Utiliser une caisse enregistreuse

CHAUFFEUR MAGASINIER

- Assurer la réception, le stockage et la préparation des marchandises
- Préparer les commandes
- Enlever les marchandises auprès des fournisseurs
- Effectuer des livraisons
- Utiliser un logiciel de gestion spécifique

AGENT D'ENTRETIEN

- Respecter les règles d'hygiène et de propreté
- Appliquer les procédures de nettoyage
- Maîtriser les techniques de bio nettoyage
- Renseigner les supports de suivi

→ DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

Les 2 Encadrants Techniques d'Insertion (ETI) et l'Accompagnateur Socio Professionnel (ASP) mobilisent leurs compétences pour les parcours d'insertion des salariés.

Pour les ETI, il s'agit de :

- ▶ Organiser et animer une activité de production,
- ▶ Participer à l'accompagnement de la personne dans son parcours d'insertion en relation avec les autres acteurs internes et externes,
- ▶ Faire acquérir des règles et des gestes professionnels en situation de travail.

Pour l'ASP, il s'agit de :

- ▶ Accompagner le salarié dans les démarches administratives liées à la reprise d'activité,
- ▶ Elaborer et /ou confirmer un projet professionnel,
- ▶ Réaliser des entretiens et des bilans avec le salarié,
- ▶ Faire connaître un réseau de partenaires avec lesquels le salarié va pouvoir réajuster et redynamiser le projet professionnel,
- ▶ Réorienter vers des partenaires dans le cadre de la levée des freins à l'emploi.

LES CHIFFRES 2025

▶ Périodes de Mise en Situation et Milieu Professionnel (PMSMP) : 7

Herboristerie, transport de matériel médical, service social, commerces, livraison de repas, service logistique

▶ Formations individuelles et collectives

- TASA (Technique d'Approvisionnement et de Stockage Alimentaire) pour tous les salariés
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail) pour tous les salariés
- Soutien à la préparation à l'emploi en lien avec France Travail pour tous les salariés
- Soutien à la mobilité, code et permis pour 2 salariées
- Soutien à la création d'entreprise pour 1 salariée
- Formation spécifique naturopathe ayurvédique, pour 1 salariée, sur toute l'année
- Bureautique de base, pour 1 salariée
- Soutien à la création d'entreprise, pour 1 salariée
- Formation spécifique au transport de produits labiles, pour 1 salarié, sur une journée

LE PROFIL DES SALARIÉS EN CDDI

15 salariés ont travaillé au chantier d'insertion en 2025.



5 PERSONNES RECRUTÉES - 6 SORTIES

- ▶ 2 sorties en emploi
- ▶ 2 sorties avec relais vers organisme ou structure adapté
- ▶ 2 sorties sans solution



**AUTONOMIE,
CONVIVIALITÉ
ET SÉRÉNITÉ :
À NANCY, DES
RÉSIDENCES
AUTONOMIE
PENSÉES POUR
LES SENIORS.**

**ON VOUS
FACILITE TOUT**

**SAUF LA VICTOIRE
À LA BELOTE**

CCAS

**→ RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2025

→ DIRECTION DE L'AUTONOMIE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'action sociale et médico-sociale en faveur des personnes âgées portée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'inscrit dans le cadre du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). Celui-ci définit les principes, les missions et les modalités d'intervention destinés à prévenir, accompagner et compenser les effets du vieillissement.

L'objectif est de favoriser le maintien de l'autonomie, l'inclusion sociale et l'accès aux droits fondamentaux des personnes âgées.

Dans ce cadre, la Direction Autonomie du CCAS de Nancy œuvre pour promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, renforcer la cohésion sociale, soutenir l'exercice de la citoyenneté et prévenir les situations d'exclusion. Elle agit pour faciliter l'accès aux droits et accompagner les parcours de vie des seniors.

Cette politique s'appuie sur plusieurs leviers structurants :

- ▶ **La gestion en régie directe de services et dispositifs dédiés aux seniors nancéiens** : la livraison de repas, le petit bricolage à domicile, la téléassistance, la délivrance des cartes Nancy Seniors, la distribution de titres de transports jusqu'en juillet 25, le suivi médico-social des seniors fragiles et la coordination de leurs parcours, et enfin le registre des personnes vulnérables.
- ▶ **Un réseau de partenaires solide** associant notamment le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la Carsat Nord-Est, l'Udaf 54 – Maison des Aidants, les caisses de retraite, le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 54), l'OHS de Lorraine, les bailleurs sociaux, les services d'aide et d'accompagnement à domicile, les établissements d'hébergement de personnes âgées autonomes ou dépendantes.
- ▶ **Une offre d'animations diversifiée** portée notamment par l'Office Nancéen des Personnes Âgées (ONPA), soutenu par la ville et le CCAS, ainsi que des programmes d'activités proposés dans les résidences autonomie.
- ▶ **Un fort ancrage territorial** : à travers cinq résidences autonomie réparties dans les quartiers de la ville. Ces établissements constituent des lieux de proximité proposant restauration, activités, permanences d'accueil et accompagnement dans l'accès aux droits.
- ▶ **Une volonté d'associer les seniors et leurs aidants** aux politiques et aux dispositifs actuels ou en devenir en interrogeant avec eux les modalités de leur mise en œuvre.

La politique municipale en faveur des seniors s'appuie également sur le soutien à de nombreux acteurs locaux œuvrant pour le lien social et le bien-vieillir : centres sociaux, clubs d'aînés, associations culturelles et structures de quartier. Les aides financières accordées permettent de garantir une offre d'animations et d'actions couvrant l'ensemble du territoire nancéen.

Dans ce cadre, la Ville et le CCAS poursuivent chaque année une dynamique d'adaptation et d'innovation, afin de répondre au mieux aux besoins des seniors et de leurs aidants. En complément des dispositifs, actions et soutiens existants, de nouveaux axes de travail sont développés chaque année.

EN FAVEUR DES SENIORS ET DE LEURS AIDANTS

→ **Renforcer l'accès aux droits et à l'information** avec un travail portant sur un accueil revisité des seniors ; des échanges réguliers et une coordination de l'information déployée sur les différents sites (mairies de quartier, établissements seniors) et avec le CD54. De nouvelles actions engagées en faveur des agents des services en contact avec les habitants ont été développées afin de permettre à chacun de disposer d'une information actualisée et d'une documentation associée. L'augmentation de la fréquence des permanences désormais proposées chaque mois en résidence autonomie au plus près des habitants âgés renforce l'approche territoriale de l'accès aux droits. Enfin, au regard des études portant sur les différents motifs de non recours aux droits au grand âge, plusieurs expérimentations ont été lancées : présence d'agents référents des services (CCAS – services domicile – Mission médiation – Mission Santé) aux manifestations rassemblant les seniors afin de faciliter un premier contact et augmenter le recours aux services ; identification d'éléments de langage adaptés pour limiter le non-recours. La présence du CCAS lors de manifestations ou salons professionnels (salon «Y' a pas d'âge» au Centre Prouvé, Journée des nouveaux Nancéiens) assure également une information et une promotion des services et dispositifs dédiés.

→ **Améliorer la communication et ainsi la lisibilité de la politique publique** en faveur des seniors et de leurs aidants grâce à la création d'un livret didactique « Seniors à Nancy » intégrant 10 rubriques pratiques et offrant des ressources et des informations adaptées. En 2025, 1 200 exemplaires ont été diffusés dans différents sites (pharmacies, centre commercial, marché, et relais associatifs seniors). Le document est jugé « adapté, efficace et très utile » pour les seniors et leurs aidants.

La diffusion de la newsletter l'Inclusive : l'union des missions santé, seniors, diversité - handicap - solidarité produit une newsletter commune avec l'ambition de proposer des informations, des actualités, des conseils, des contacts utiles. Des « Flash inclusives » réalisés à l'occasion d'événements ou d'ouvertures d'inscriptions assurent une information lue directement par les 1 800 destinataires.

→ **Faciliter les démarches administratives des seniors** et lutter contre l'errance administrative avec la poursuite des temps d'échanges et d'information des agents en position d'accueil des différents sites (Hôtel de Ville, mairies de quartier, ...) a pour effet d'orienter mieux et plus facilement les seniors vers les services recherchés. Ici aussi, la question du non recours aux droits au grand âge constitue une base de travail et d'ajustements : agir pour une communication adaptée et acceptée, disposer d'éléments de langage visant à casser les représentations négatives des services empêchant leur accès, à fournir une information écrite systématiquement à la suite d'une demande d'information.

→ **Poursuivre la dynamique de mesure de la qualité de l'offre** du prestataire de repas en associant les seniors à travers des « commissions menus », des enquêtes qualité et un recueil systématique des retours des convives de la livraison de repas.

→ **Proposer des temps de rencontres** conviviales en hiver et au début de l'été avec deux temps dansants inscrits dans le programme d'animation des fêtes de St Nicolas et un temps dansant d'été en juin.

DANS LES ÉTABLISSEMENTS SENIORS

LES RÉSIDENCES AUTONOMIE ET LES ÉTABLISSEMENTS NANCÉIENS D'HÉBERGEMENT DE PERSONNES ÂGÉES :

► **Maintenir les investissements** engagés dans les résidences autonomie pour améliorer le confort des résidents, des familles et des professionnels.

► **Poursuivre le programme de réhabilitation des appartements vacants** et augmenter le nombre de logements disponibles à la location.

► **Ouvrir les établissements aux riverains grâce à des actions santé et bien-être et à la délivrance des cartes Nancy Seniors**

Les cinq Résidences Autonomie proposent des programmes accessibles et gratuits en faveur des résidents et des riverains seniors. La délivrance des Cartes Nancy Seniors en résidence autonomie permet aux riverains de changer leur regard sur la résidence et de découvrir les offres d'animation offertes.

► **Agir pour l'inclusion numérique dans les résidences autonomie** et permettre aux seniors nancéiens, résident ou non résident d'accéder à Internet pour réaliser des démarches administratives, disposer d'informations (ex : agenda culturel), suivre l'actualité...

► **Soutenir les EHPAD associatifs** pour permettre aux résidents les plus fragiles de bénéficier d'animations et de transport dédiés.

► **Poursuivre la rencontre des établissements d'hébergement de personnes âgées autonomie ou dépendantes** : la dynamique engagée en 2023 se poursuit et a ouvert en 2025 un nouveau temps d'échange avec les animateurs des établissements dans le but d'échanger sur les bonnes pratiques, d'engager des réflexions collectives, de proposer des projets communs, de favoriser l'échange de bonnes pratiques, et de proposer un soutien mutuel et la valorisation du métier.

► **S'engager pour une politique coordonnée visant une culture partout, pour toutes et pour tous** et inviter des artistes à aller à la rencontre des seniors en déployant l'art en établissement en lien étroit avec le pôle culture et les établissements culturels labélisés. Le développement du programme d'animations dédié animé par les artistes locaux.

► **Agir pour les aidants**

La ville de Nancy s'engage fortement depuis 2022 en faveur des aidants. Chaque année, en lien avec ses partenaires associés, le Ccas pilote la Journée Nationale des Aidants en proposant au public un village des professionnels et des

animations dédiées. En 2025, une nouvelle offre complémentaire est proposée aux aidants (conversations philosophiques, conférence et ateliers portant sur le répit des aidants, révision du carnet Mon Carnet Aidants construit en 2024 avec les aidants...)

L'ANNÉE 2025 PEUT SE RÉSUMER EN CES TERMES :

RÉFLEXION, ANALYSE, ANTICIPATION ET PROSPECTION EN MATIÈRE DE POLITIQUE PUBLIQUE SENIORS

ENGAGEMENT ET RÉALISATION DU DIAGNOSTIC DE LA POLITIQUE SENIORS DANS UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE FORTE AVEC LE CABINET ITHEA :

- ▶ Diagnostic global de la politique seniors proposée sur la base d'une analyse documentaire, des entretiens avec les partenaires, des ateliers collectifs associant les partenaires et les seniors.
- ▶ Définition d'une stratégie senior pour Nancy avec des recommandations opérationnelles, une étude d'opportunité de la création d'un lieu unique pour les seniors et une restitution collective en octobre.

CONSOLIDATION DES PROJETS

- ▶ Une nouvelle feuille de route pour le Conseil Nancéen des Aînés
- ▶ Des actions nouvelles inscrites dans le cadre du plan d'action en faveur des aidants
- ▶ Une rencontre des établissements d'hébergement pour personnes âgées autonomes et/ou dépendantes et une communication directe systématique des actions et des projets développés.

EXPÉRIMENTATION DE PLUSIEURS FORMES D'ALLER-VERS ET D' ACTIONS SPÉCIFIQUES

Sur la base des éléments du rapport « non »-recours et grand âge (mars 2025 – H. Reville et C. Gucher)

- ▶ Diffusion large des supports de communication seniors là où passent/vivent les seniors (centres commerciaux, marchés, pharmacies, commerces...)
- ▶ Réalisation d'actions de phoning direct auprès d'un panel de seniors bénéficiaires des services dans le but d'expliquer les différents services et actions en leur faveur : Bricolage.
- ▶ Présentation facilitée des services et accompagnements à l'occasion d'événements conviviaux (présentation des agents en charge de services directement aux seniors pour faciliter la prise de contact et la confiance lors des temps dansants)
- ▶ Accompagnement à la mise en place de la gratuité des transports : mise à disposition de ressources et de moyens pour faciliter l'enregistrement des abonnements de Mai à Septembre.
- ▶ Ouverture d'un travail portant sur le non recours au grand âge sur la base d'une enquête qualitative nationale, menée auprès de plus d'une soixantaine de personnes de plus de 60 ans qui souligne que le non-recours, en particulier chez les personnes les plus âgées, ne peut se comprendre sans prendre en compte certaines spécificités liées au vieillissement, par exemple le phénomène de déprise

et la fatigue de vivre. Sur la base de ces éléments, une adaptation des éléments de langage et de la communication partagée avec les équipes permet un dialogue prenant en compte les réticences des plus âgés.

AFFIRMATION ET REPRISE DU PARTENARIAT (SAISIR UN RECRUTEMENT POUR CONSOLIDER LE PARTENARIAT)

- ▶ À l'occasion du recrutement de la nouvelle assistante sociale de la direction, animation de rencontres dans une approche écologique de la politique senior (Ville, métropole, département, caisses de retraites, associations...)

EXTENSION DES ACTIONS PROPOSÉES EN FAVEUR DES AIDANTS

- ▶ Organisation d'un atelier « MoCA » (Mon Carnet Aidant)
- ▶ Préfiguration de siestes musicales dédiées aux aidants
- ▶ Préfiguration de promenades en vélo-triporteur aidants/aidés

Enfin, la direction autonomie a participé aux rencontres proposées par le CD54 portant sur la création du futur Service Public Départemental Autonomie (SPDA). Le cahier des charges national sera développé dans sa première dimension avant un déploiement complet. La contribution des seniors et en particulier des membres du CNA sera attendue en 2026.

LE BUDGET DU SERVICE

Les dépenses de fonctionnement :1 031 848 €

Hors coût du personnel, hors fluides et travaux

Les recettes de fonctionnement :2 453 736 €

Les recettes d'investissement :236 161,78 €

7 452 foyers bénéficiaires du colis de fin d'année

348 personnes ont bénéficié du service de livraison de repas à domicile

377 personnes inscrites au service de petits travaux à domicile baisse suite à une actualisation des dossiers

302 abonnés nancéiens au dispositif de téléassistance

218 résidents en résidence autonomie

86 % d'occupation des appartements en résidences autonomie
(+ 9 points en 5 ans)

269 ménages suivis par l'équipe pluridisciplinaire

114 personnes fragiles et vulnérables figurent sur le registre climatique

91 abonnés Téléphon'âge et 459 heures de conversation

1 bénéficiaire du service de déneigement

955 titres de transport distribués du 01/01/25 au 31/07/25
(Gratuité au 01/08/25)

914 Cartes Nancy Seniors distribuées au CCAS (+ 88 %)
et **220** en résidence autonomie (+ 33 %)

→ ACCOMPAGNER LES SENIORS POUR VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE AUTONOMIE

- ▶ Repas de qualité livrés à domicile : disponibles 365 jours par an, les repas offrent un choix de menus variés pour répondre aux attentes des seniors
- ▶ Sécurité à domicile : un dispositif de téléassistance garantit une intervention rapide en cas de besoin, offrant ainsi une tranquillité d'esprit
- ▶ Assistance pour les petits travaux : une aide humaine et technique est fournie pour les travaux du quotidien, facilitant le maintien à domicile
- ▶ Convivialité et lien social : grâce à Téléphon'Age, des échanges réguliers et durables sont favorisés

La politique tarifaire du CCAS s'applique à tous les bénéficiaires des services de livraison de repas, de petits travaux (Bricol'âge), et de téléassistance. Cette tarification, basée sur les ressources, permet aux personnes à faibles revenus de bénéficier de services essentiels favorisant le maintien à domicile.

TABLEAU N°1 : TARIFS 2025 ET RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES SELON LES TRANCHES

Tranches Tarifaires	BRICOL'AGE		REPAS		TÉLÉASSISTANCE	
	Tarifs	Utilisateurs	Tarifs	Convives	Tarifs	Abonnés
TR1	5,00 €	23 %	3,85 €	46 %	13,35 €	23 %
TR2	7,00 €	8 %	5,90 €	4 %	17,55 €	3 %
TR3	11,00 €	9 %	7,60 €	5 %	23,75 €	10 %
TR4	16,00 €	9 %	10,20 €	6 %	30,00 €	7 %
TR5	19,00 €	11 %	11,35 €	7 %	33,10 €	8 %
TR6	25,00 €	40 %	11,90 €	32 %	35,00 €	50 %
TOTAL	139 utilisateurs		244 convives		302 abonnés	

Sources : CCAS Ville de Nancy – Direction de l'Autonomie – Décembre 2025

Chaque année, un groupe de travail « tarification » réunit les agents en charge des services proposés à domicile. L'objectif est de mener une analyse des tarifs pratiqués dans les communes de taille similaire à Nancy et d'intégrer également les communes de la métropole. Sur la base des éléments connus (ABS et statistiques du service), des scénarios sont posés pour chaque tranche tarifaire dans le but de proposer une grille homogène et en cohérence avec le territoire.

1. Garantir une alimentation saine et accessible : la livraison de repas à domicile

OBJECTIFS

Garantir aux personnes les plus fragiles l'accès à une alimentation équilibrée et adaptée.

Proposer un service souple et accessible, permettant aux bénéficiaires de choisir la fréquence des livraisons et les menus (un ou plusieurs repas par semaine).

Maintenir un lien social régulier et assurer une veille auprès des personnes isolées.

Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées et à la prévention de la perte d'autonomie.

MÉTHODE DE TRAVAIL

Le service de livraison de repas à domicile est organisé autour de 5 tournées quotidiennes en matinée, couvrant l'ensemble des quartiers de la ville. Les livraisons sont assurées par 5 livreurs de la société Sodexo.

Au sein du CCAS, 2 agents gestionnaires assurent l'accueil et l'accompagnement des convives : gestion des inscriptions, suivi des commandes, écoute et réponse aux besoins des bénéficiaires.

CE SERVICE PUBLIC REPOSE SUR PLUSIEURS PRINCIPES FONDAMENTAUX :

- ▶ Le professionnalisme et la bienveillance des livreurs et des agents du CCAS
- ▶ La disponibilité et la réactivité de l'équipe du service du CCAS.
- ▶ La souplesse du dispositif, qui laisse aux bénéficiaires le choix de la fréquence des livraisons et des menus.
- ▶ L'accessibilité tarifaire, avec un tarif modulé selon les ressources : 3 convives sur 10 bénéficient du tarif 1 parmi les personnes âgées ; 4 convives sur 10 parmi les personnes en situation de handicap de moins de 65 ans.
- ▶ La prise en compte des besoins spécifiques, grâce à des repas adaptés aux régimes alimentaires sur prescription médicale.
- ▶ La participation des convives au suivi de la qualité à travers les commissions menus.
- ▶ Une démarche d'amélioration continue de la qualité du service.

LE SUIVI QUALITÉ

Les réclamations des convives sont systématiquement enregistrées dans un tableau de suivi. Chaque signalement fait l'objet d'une demande d'analyse et d'action auprès du prestataire Sodexo. Les motifs récurrents sont étudiés lors des commissions-menus afin d'identifier des pistes d'amélioration. Sodexo, des convives, un agent gestionnaire du service de livraison de repas et un responsable de résidence autonomie composent les membres des « commissions-menus ». Les retours des bénéficiaires du service de livraison à domicile sont intégrés aux échanges.

LES COMMISSIONS PERMETTENT D'ÉCHANGER SUR :

- ▶ La qualité gustative des repas,
- ▶ Les réclamations des convives,
- ▶ La cohérence des menus,
- ▶ Les demandes de précisions concernant certaines recettes
- ▶ L'organisation des repas festifs,
- ▶ L'étiquetage des produits.

Chaque menu des deux mois suivants sont examinés collectivement et ajustés si nécessaire.

En complément de ces commissions, un suivi des réclamations est actif sur la base des appels ou des courriers des convives. 96 dysfonctionnements recensés en 2025 (sur la base de 60 895 repas livrés) portent sur :

- ▶ Les erreurs de préparation. 41 %
- ▶ La qualité des repas (cuisson des viandes et légumes, maturité des fruits) 21 %

PARTENAIRES ASSOCIÉS

La mise en œuvre du service repose sur un partenariat étroit avec plusieurs acteurs :

- ▶ Sodexo, chargé de la conception des menus, de la préparation et de la livraison des repas (6 commissions menus par an associant les convives)
- ▶ Le service social du CHRU
- ▶ Les mandataires et services de tutelles
- ▶ Conseil Départemental (Service Territorial Autonomie)
- ▶ DAC 54 (Dispositif d'Accompagnement à la Coordination 54)
- ▶ La Métropole du Grand Nancy (DSIT pour les aspects techniques liés au logiciel de gestion et de facturation)
- ▶ Le Service de gestion comptable (SGC) de Nancy

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ 60 895 repas livrés, dont 6 829 repas spécifiques (régimes)
- ▶ 348 convives en file active
- ▶ 112 nouveaux bénéficiaires
- ▶ 57 % des convives sont des femmes
- ▶ 151 convives ont 75 ans et plus (62 %) - 92 convives ont 85 ans (38 %) - 15 convives ont 95 ans et plus (6%).
 - ➔ Le service compte 2 convives centenaires.
- ▶ 33 % des inscriptions émanent de la famille – 27 % à l'initiative du convive – 27 % initiées par les services sociaux et 13 % des services de tutelle
- ▶ Tarif moyen facturé au convive : 7,42 € par repas
- ▶ Participation du CCAS par repas livré : 7,33 € au tarif minimal (tranche 1)
- ▶ 135 personnes commandent des repas tous les jours, soit 55 % des bénéficiaires
- ▶ 49 personnes en situation de handicap (<65ans) bénéficient du service, soit 20 % des bénéficiaires.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Poursuivre la mise en œuvre du plan d'amélioration continue de la qualité.
- ▶ Réaliser des enquêtes de satisfaction auprès des convives.
- ▶ Développer le repérage des aidants.
- ▶ Mettre en place des visites conjointes à domicile avec l'équipe sociale lors de l'inscription de nouveaux convives, afin de favoriser l'accès aux droits et repérer d'éventuelles situations de fragilité.

2. Assurer la sécurité et la tranquillité à domicile : la téléassistance

OBJECTIFS

Assurer la sécurité et la tranquillité des abonnés à leur domicile, tout en rassurant leur entourage.

Mettre à disposition des seniors nancéiens un dispositif de veille et d'alerte accessible 24h/24.

Permettre, si nécessaire, la mise en place d'un accompagnement renforcé en cas de déclenchements d'alarmes répétitifs ou révélant une situation de fragilité.

MÉTHODE DE TRAVAIL

- ▶ **La demande d'installation** : effectuée par la personne concernée, par un proche ou un professionnel.
- ▶ **Installation du dispositif** : réalisée au domicile par un prestataire mandaté par Europ Assistance, titulaire du marché public. Elle intervient généralement dans un délai de 5 jours ouvrés, ce délai peut être réduit à 48 heures en cas d'urgence.
- ▶ **Mise en service et fonctionnement** : le dispositif est opérationnel dès son installation. Des tests automatiques hebdomadaires vérifient le bon fonctionnement du transmetteur et de la réception des signaux.
- ▶ **Réactivité en cas d'alerte** : en cas de déclenchement d'une alarme, le délai moyen de réponse est de 17 secondes. Selon la situation, l'opérateur contacte l'abonné, son réseau de proches ou, en cas d'absence de réponse, les services de secours (SDIS). Europ Assistance reste en contact avec l'utilisateur jusqu'à l'arrivée d'une aide sur place.
- ▶ **Maintenance** : tout dysfonctionnement du matériel peut être signalé par l'abonné ou le CCAS. Une intervention ou une réponse technique est apportée dans un délai de 24 à 48 heures.
- ▶ **Statistiques** : des statistiques mensuelles sont établies.

Le CCAS assure la relation de proximité avec les abonnés et garantit une veille sociale. Les rapports d'alarmes transmis par Europ Assistance permettent d'identifier d'éventuelles situations de fragilité ou de vulnérabilité. Ces informations sont consignées dans les dossiers de suivi des abonnés. Selon les éléments recueillis, l'assistante sociale de la direction autonomie est mobilisée afin d'évaluer la situation et de mettre en place un accompagnement adapté ou toute action nécessaire.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Europ Assistance, titulaire du marché notifié le 16 juin 2025 et du précédent marché
La Métropole du Grand Nancy (DSIT pour les aspects techniques liés au logiciel de gestion et de facturation)

Le Service de gestion comptable (SGC) de Nancy

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 54)

Un groupement de commandes a été constitué en 2025 afin de mutualiser l'achat du service de téléassistance, optimiser les coûts et garantir un niveau de qualité homogène pour les usagers du territoire, dans le cadre du marché public. Il est constitué de 13 membres :

- ▶ CCAS d'Essey-lès-Nancy
- ▶ Mairie de Dommartemont
- ▶ CCAS de Laneuveville-devant-Nancy
- ▶ CCAS de Laxou
- ▶ CCAS de Ludres
- ▶ CCAS de Malzéville
- ▶ Mairie de Maxéville
- ▶ Mairie de Saint-Max
- ▶ CCAS de Seichamps
- ▶ Mairie de Vandœuvre-lès-Nancy
- ▶ CCAS de Villers-lès-Nancy
- ▶ CCAS de Pulnoy (nouveau membre du groupement 2025-2029)

Le CCAS de Nancy est coordonnateur du groupement et a assuré, à ce titre, l'organisation de la procédure de mise en concurrence et la sélection du prestataire.

PERSPECTIVES 2026



Votre transmetteur

Il se branche :

- > sur le boîtier Internet,
 - > sur les réseaux de téléphonie 3/4 G.
- Doté d'un haut-parleur et d'un micro, il est relié à la Centrale d'écoute Téléassistance.

- ❶ **Touche d'appel URGENT**
vers la Centrale d'écoute.
- ❷ **Voyant d'alimentation électrique** :
les voyants blancs et fixes sont allumés
lorsque l'appareil est en marche.
- ❸ **Voyant de rapport d'erreur** :
les voyants blancs sont éteints lorsque
votre transmetteur est débranché.



Votre déclencheur



- ▶ Poursuivre la démarche de repérage et d'accès aux droits auprès des nouveaux abonnés : un appel téléphonique est réalisé systématiquement afin de vérifier la bonne compréhension du dispositif, des modalités de facturation et des droits mobilisables.
- ▶ Identifier et analyser les attentes et besoins des abonnés et de leurs aidants afin d'adapter le service.
- ▶ Accompagner le déploiement d'un nouveau matériel de téléassistance, permettant d'améliorer la fiabilité du dispositif, le confort d'utilisation pour les abonnés et les fonctionnalités de sécurité.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

302 abonnés nancéiens et **378** abonnés en file active.

252 femmes et **50** hommes bénéficient du service.

Âge moyen : **86 ans**.

15 abonnés nancéiens de **moins de 65 ans**
sont en situation de handicap.

ZOOM SUR LA DÉMARCHE DE REPÉRAGE

58 échanges téléphoniques réalisés auprès des primo-abonnés ou de leurs aidants.

84 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites du service ou de l'installation réalisée.

3. Faciliter les petits travaux chez soi et garantir le confort quotidien : le service Bricol'Âge

OBJECTIFS

Garantir le confort quotidien des seniors nancéiens à domicile en assurant des petits travaux de bricolage.

Proposer des interventions réalisées par un agent du CCAS.

Offrir des tarifs accessibles et transparents pour les seniors nancéiens.

MÉTHODE DE TRAVAIL

Prise de contact et planification : un agent gestionnaire du CCAS est dédié à la gestion du service. Il assure l'accueil des demandes, l'information des usagers et la planification des interventions.

Interventions à domicile : réalisées par un technicien du CCAS, trois après-midis par semaine (lundi, mercredi et vendredi), au domicile des bénéficiaires.

LE SERVICE BRICOL'ÂGE REPOSE SUR PLUSIEURS PRINCIPES

- **Professionalisme et bienveillance** : le technicien et l'agent administratif veillent à assurer des interventions de qualité dans un esprit de proximité et d'écoute.
- **Adaptabilité** : le service peut s'ajuster aux besoins des bénéficiaires et prendre en compte certaines situations urgentes.
- **Accessibilité tarifaire** : les tarifs intégrant l'intervention et le déplacement sont conçus pour rester accessibles au plus grand nombre : 5 € la demi-heure pour la tranche 1.
- **Facilitation des achats** : à la demande du bénéficiaire et sur la base d'un devis validé, le technicien peut effectuer l'achat du matériel nécessaire à l'intervention.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Les fournisseurs de matériel (grandes surfaces de bricolage de l'agglomération).

La Métropole du Grand Nancy (DSIT pour les aspects techniques liés au logiciel de gestion et de facturation).

Le Service de gestion comptable (SGC) de Nancy.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

377 abonnés en file active.

254 interventions représentant 404 demi-heures effectuées

83 nouveaux inscrits en 2025

(à la suite d'une action de communication dédiée)

139 utilisateurs dont 62 % à domicile et 38 % en résidences autonomie

80 % des utilisateurs sont des femmes

78 % des utilisateurs ont 75 ans et plus

45 % des interventions contribuent à la sécurisation de l'habitat

21 % des interventions visent l'amélioration de l'habitat

Sur les **5 dernières années**, l'activité du service a connu une progression de **56 %** du nombre de demi-heures d'intervention et de **84 %** de ses recettes

La révision du règlement du service Bricol'âge a permis de réduire le nombre d'interventions non facturées passant de **20 %** sur les 5 dernières années à **13 %** pour l'année 2025. Auparavant les visites sans suites et le conseil n'étaient pas facturés.

ZOOM SUR LE DÉVELOPPEMENT DE « L'ALLER VERS » POUR RENFORCER LA VISIBILITÉ DU SERVICE

Plusieurs actions ont été mises en œuvre afin de mieux faire connaître le service Bricol'Âge et faciliter l'accès des seniors :

- ▶ Envoi d'un courrier d'information aux abonnés Bricol'Âge et aux bénéficiaires des livraisons de repas et du dispositif de téléassistance afin de promouvoir le dispositif, accompagné du nouveau dossier d'inscription (530 courriers).
- ▶ Mobilisation lors de la prévention canicule :
 - ➔ Proposition d'installation d'un ventilateur à domicile par le technicien (14,99 euros) ;
 - ➔ Proposition d'inscription sur le registre des personnes fragiles (Plan National Canicule) ;
- ▶ Communication ciblée lors de la demande d'avis d'imposition pour les bénéficiaires du service domicile :
 - ➔ Un courrier spécifique pour les abonnés Bricol'Âge, leur rappelant leur inscription au service.
- ▶ Appel téléphonique systématique des nouveaux abonnés (depuis octobre) afin de présenter l'équipe, le service et ses modalités de fonctionnement, permettant de créer un premier lien de confiance.
- ▶ participation à l'événement « Saint-Nicolas fait salon », avec la présence sécurisante du technicien Bricol'Âge afin de présenter le service.

Ces actions ont contribué au doublement du nombre d'inscriptions en 2025 par rapport à 2024.

Par ailleurs, parmi les 83 nouveaux inscrits (dont 76 % hors résidences autonomie), 77 % ont effectivement utilisé le service, témoignant d'un besoin réel.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Poursuivre et renforcer les actions de communication afin d'améliorer la visibilité du service auprès des seniors et de leurs proches.
- ▶ Développer les démarches d'« aller-vers » afin d'identifier les besoins des personnes âgées vivant à domicile
- ▶ Faciliter leur accès au service en prenant en compte les retours des bénéficiaires.

4. Renforcer le lien social et l'inclusion culturelle : Téléphon'Âge

Le dispositif Téléphon'âge propose grâce à une équipe de bénévoles seniors formés des rendez-vous téléphoniques périodiques aux seniors isolés.

OBJECTIFS

Maintenir et renforcer le lien social avec les seniors nancéiens vivant à domicile.

Repérer d'éventuels besoins ou situations de fragilité et les relayer vers les services compétents.

Mobiliser des bénévoles seniors afin de favoriser leur participation à une action solidaire.

Fidéliser l'équipe de bénévoles engagée dans le cadre de la démarche MONALISA (Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés).

Encourager les bénévoles à participer aux formations et aux événements proposés dans le cadre de la coopération MONALISA.

MÉTHODE DE TRAVAIL

- ▶ **Actions en lien avec le CNA et le CNJ** : distribution des colis de fin d'année au domicile de 48 abonnés accompagnés de 5 membres du CNA et 1 membre du CNJ.
- ▶ **Inscriptions** : réalisées par téléphone par l'agent pilote du dispositif et envoi d'un courrier validant l'inscription.
- ▶ **Organisation des appels** : les appels sont émis depuis les locaux du CCAS par l'équipe de bénévoles. Chaque semaine, 4 bénévoles assurent une demi-journée d'appels, 2 bénévoles interviennent deux demi-journées.
- ▶ **Accompagnement des bénévoles** : la pilote du dispositif assure l'accompagnement quotidien de l'équipe de bénévoles, facilite les rencontres et encourage la participation aux formations proposées par l'ONPA dans le cadre de MONALISA.
- ▶ **Supervision et échanges de pratiques** : une réunion annuelle de supervision avec une psychologue est organisée afin de permettre aux bénévoles d'échanger sur leurs pratiques et de partager leurs expériences.
- ▶ **Renforcement de la cohésion d'équipe** : plusieurs temps conviviaux sont organisés afin de favoriser la dynamique collective : un repas convivial au restaurant à Nancy en janvier, une visite de la médiathèque et des nouveaux locaux de la ludothèque Saint-Nicolas en avril.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

3 910 appels réalisés à l'année

459 heures de conversations téléphoniques

16 appels en moyenne par jour

91 abonnés

35 abonnés ont **plus de 90 ans** (38 %)

3 abonnées sont **centenaires**

495 inscriptions ont été enregistrées depuis l'ouverture du dispositif en septembre 2009

PARTENAIRES ASSOCIÉS

ONPA

SOS Amitiés

Petits frères des pauvres

PORTRAIT D'UNE ABONNÉE CENTENAIRE

Je suis Mme M. j'ai 100 ans. Je suis appelée depuis 2017 chaque vendredi après-midi par Catherine, bénévole à Téléphon'âge. J'attends son coup de fil chaque semaine pour discuter, échanger et passer avec elle de bons moments. J'ai toujours le même plaisir à l'entendre car elle me fait rire. J'ai pu la rencontrer cette année pour la 1^{ère} fois lors de la distribution du colis de Noël. Nous nous sommes reconnues par notre voix. A présent, une grande complicité s'est installée entre nous.



Mme M et Catherine, bénévoles du dispositif.

NOUVEAUTÉ 2025 :

RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION AUTOUR DU DISPOSITIF

Un nouveau flyer de présentation du dispositif Téléphon'âge a été conçu et réalisé en 2025 par le service communication de la Ville de Nancy.

À partir de septembre, plusieurs centaines d'exemplaires ont été diffusés dans différents lieux de la ville afin d'améliorer la visibilité du service : CCAS pôle accompagnement social, Hôtel de Ville de Nancy, mairies de quartier, ONPA, résidences autonomie, associations partenaires (Petits Frères des Pauvres, SOS Amitié).

Cette action de communication vise à mieux faire connaître le dispositif auprès des seniors, de leurs proches et des professionnels, afin de faciliter le repérage des situations d'isolement et l'orientation vers ce service.

ZOOM SUR UNE ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

dans le cadre d'actions menées avec le Conseil des Nancéiens Aînés (CNA) et le Conseil Nancéen de la Jeunesse (CNJ), les bénévoles participent à la distribution des colis de fin d'année au domicile de 48 abonnés, accompagnés de membres du CNA et du CNJ.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Célébrer le 500^e abonnement
- ▶ Organiser deux rencontres annuelles sous forme de « cafés-débat » (en mai et en novembre) réunissant l'ensemble des bénévoles, la pilote du dispositif et la psychologue du CCAS, afin de favoriser les échanges de pratiques et le partage d'expériences.
- ▶ Mettre en place cinq temps de rencontre entre les bénévoles et les résidents des résidences autonomie afin de présenter le dispositif Téléphon'âge. Ces temps pourront prendre la forme de petits déjeuners, de conseils de vie sociale (CVS) ou de moments conviviaux de type « café papote ».
- ▶ Organiser une rencontre avec les bénévoles de l'association Les Petits Frères des Pauvres, afin de mieux se connaître, partager les expériences et échanger sur les pratiques d'accompagnement des personnes âgées isolées.

→ ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER ET PROTÉGER LES SENIORS DANS LEUR PARCOURS

1. Accueillir et orienter les seniors dans un accueil dédié

OBJECTIFS

- **Accueillir, informer et orienter** les seniors nancéiens, leurs proches aidants et les professionnels
- **Faciliter l'accès** aux droits, aux services et aux dispositifs d'accompagnement existants
- **Constituer un premier niveau de repérage** des situations de fragilité afin d'orienter les personnes vers les interlocuteurs compétents

MÉTHODE DE TRAVAIL

- ▶ Un point d'accueil dédié au centre-ville : Un espace d'accueil spécifique aux seniors est proposé au CCAS. Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
- ▶ Accueil de premier niveau : les agents assurent une écoute attentive des demandes et orientent les personnes vers les services ou partenaires compétents, en fonction des besoins exprimés (accompagnement social, accès aux services à domicile, soutien aux aidants, dispositifs de prévention, etc.).
- ▶ Cet accueil constitue un point d'entrée essentiel vers l'ensemble de l'offre d'accompagnement proposée par le CCAS et ses partenaires.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Accueil de l'Hôtel de Ville et des Mairies de quartier
Conseil départemental - Service territorial autonomie
Maison des Aidants

INDICATEURS

3 341 passages physiques recensés à l'accueil seniors
(+ 22 % par rapport à 2025)

955 titres de transport distribués en 2025.

380 inscriptions à Saint Nicolas fait salon

1 057 Cartes Nancy Seniors distribuées

31 personnes bénéficiaires des informations envoyées
dans le cadre du registre élargi (plan canicule)

16 permanences d'inscription téléphonique pour les bons de 30 €

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Poursuivre les temps de rencontre avec les professionnels du territoire afin d'améliorer l'orientation des publics.
- ▶ Participer au groupe d'analyse des pratiques animé par la psychologue du CCAS.

- ▶ Contribuer aux travaux portant sur le non-recours aux droits des personnes âgées.
- ▶ Poursuivre la réflexion sur l'amélioration de l'accueil du public, notamment à travers l'actualisation et la simplification des documents d'information mis à disposition.
- ▶ Actualiser régulièrement les données et les ressources d'orientation.
- ▶ Participer à la mise en œuvre du Service Territorial Départemental Autonomie.

2. Informer, orienter et accompagner les seniors et leur famille

OBJECTIFS

Accompagner les Nancéiens et leurs proches aidants dans leur parcours de vieillissement.

Informar, conseiller et orienter vers les services adaptés au maintien à domicile ou à l'hébergement (aides humaines, aides techniques, accompagnement vers l'entrée en EHPAD, etc.).

Faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs d'aide individuelle.

Développer une démarche d'« aller-vers » en proposant des visites à domicile pour les personnes les plus fragiles.

MÉTHODE DE TRAVAIL

L'accompagnement proposé repose sur une prise en charge médico-sociale globale des seniors de plus de 75 ans ainsi que des résidents des résidences autonomie et de leurs aidants.

Cette approche s'appuie sur la coordination de plusieurs professionnels afin d'assurer un accompagnement adapté à la situation de chaque personne.

ESPACES DE RENCONTRE ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- ▶ **Pôle Senior du CCAS** : accueil physique et téléphonique, avec ou sans rendez-vous.
- ▶ **Visites à domicile** : réalisation de visites à domicile en fonction des besoins identifiés, notamment en cas de perte d'autonomie ou de projet d'entrée dans un dispositif d'accompagnement ou d'hébergement.
- ▶ **Résidences autonomie** : organisation de permanences mensuelles dans les cinq résidences autonomie du territoire, afin de faciliter l'accès aux droits et l'accompagnement des démarches administratives des résidents et des riverains.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- ▶ Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 54),
- ▶ Les services d'aide à domicile,
- ▶ Les services sociaux départementaux et hospitaliers,
- ▶ Les mandataires judiciaires,
- ▶ L'ONPA,
- ▶ Les bailleurs sociaux.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

852 sollicitations téléphoniques dont **112** appels avec conseil ou réorientation avec maintien d'une mise à disposition du service si besoin

13 % des appels relèvent d'une information ou orientation

87 % des appels relèvent de coordination et d'accompagnement

331 personnes rencontrées dont **231** visites à domicile et **100** entretiens au CCAS dont **12** concernant des aidants

36 nouvelles demandes instructions de dossiers d'admission en résidence autonomie

GIRAGE des résidences autonomie : 204 évaluations réalisées.

2025 a été une année marquée mi-mars par le départ du travailleur social de l'équipe pluridisciplinaire. La nouvelle assistante sociale a pris ses fonctions début juin 2025. Un temps d'adaptation a été nécessaire pour harmoniser les pratiques au sein du binôme assistante sociale et conseillère sociale mais également pour se projeter vers un axe de travail alliant repérage et accompagnement des situations de fragilité et complexité.

Très rapidement après son arrivée au sein de l'équipe pluridisciplinaire, l'assistante sociale a partagé un premier rapport d'étonnement avec la mise en exergue de 2 critères prédominants : fragilité et complexité.

La fragilité et la complexité des situations des seniors renvoient aux difficultés que peuvent rencontrer certaines personnes âgées dans leur vie quotidienne. Ces situations nécessitent souvent une attention particulière des professionnels ou de l'entourage afin de prévenir une perte d'autonomie ou une dégradation des conditions de vie.

On parle de situation complexe lorsqu'une personne âgée cumule au moins deux facteurs de vulnérabilité. Ces facteurs peuvent interagir entre eux et rendre l'accompagnement plus difficile.

PLUSIEURS CRITÈRES PERMETTENT D'IDENTIFIER CETTE COMPLEXITÉ

► L'isolement social

Une personne âgée peut se retrouver isolée à cause de l'éloignement de la famille, de la perte du conjoint ou de difficultés à se déplacer. Cet isolement peut entraîner un manque de soutien, une solitude importante et parfois une détérioration de la santé physique ou psychologique.

► La gestion budgétaire

Certaines personnes âgées rencontrent des difficultés pour gérer leurs finances : compréhension des factures, paiement des charges, risques d'arnaques ou de dettes. Une mauvaise gestion financière peut fragiliser leur situation et compromettre leur maintien à domicile.

► Les addictions

Les addictions (alcool, médicaments, jeux, etc.) peuvent aggraver l'état de santé et la dépendance d'une personne âgée. Elles impactent et compliquent l'intervention des aidants ou des professionnels.

► **L'accompagnement lors d'un changement de lieu de vie**

Le passage du domicile à une structure d'accueil (résidence autonomie, EHPAD) ou un déménagement peut être une étape difficile générant du stress, un sentiment de perte de repères et nécessitant un accompagnement adapté.

► **La vulnérabilité**

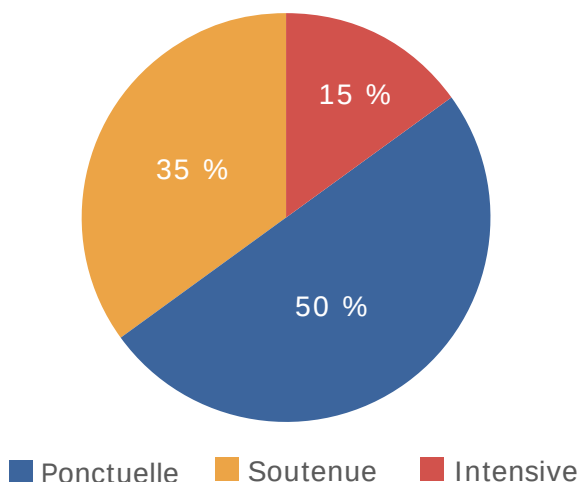
La vulnérabilité peut être liée à l'âge, à la santé, à une fragilité psychologique ou à une situation sociale difficile. Une personne vulnérable peut avoir besoin d'aide pour ses démarches, sa sécurité ou ses prises de décisions.

Ainsi, lorsqu'au moins deux de ces critères sont présents, on parle de situation complexe, car les difficultés se cumulent et demandent une prise en charge plus coordonnée entre les différents acteurs (famille, services sociaux, professionnels de santé).

Chaque situation pose son degré de complexité et donc son niveau de coordination. Il en existe trois différents :

- La coordination ponctuelle : la situation nécessite une coordination sur un temps donné car elle se complexifie à ce moment-là. La pathologie est assumée par la personne et le handicap compensé, elle est accompagnée par un aidant plutôt présent.
- La coordination soutenue : la situation nécessite un suivi plus important, la personne accompagnée refuse les aides et soins, les intervenants au domicile sont peut-être insuffisants, il a été constaté des hospitalisations récurrentes.
- La coordination intensive : la situation nécessite plus de temps de la part du coordonnateur et des visites à domicile fréquentes. La personne a des problèmes d'autonomie fonctionnelle, d'autonomie décisionnelle et d'autres problèmes relevant du champ médical.

TYPES DE COORDINATION



Ces situations complexes sont régulièrement liées au refus ou opposition de la part de la personne âgée et ce, pour des raisons diverses :

► **Déni du vieillissement :**

- ➔ Acceptation de l'accompagnement = reconnaître sa fragilité
- ➔ Peur profonde de perdre son autonomie?

- ▶ **Sentiment de fierté :**
 - ➔ Volonté de préserver leur image de personne indépendante
- ▶ **Crainte de perdre son intimité :**
 - ➔ Atteinte à la dignité personnelle
- ▶ **Obstacle financier :**
 - ➔ Faibles ressources /endettement
 - ➔ Méconnaissance des dispositifs
- ▶ **Méfiance envers les intervenants extérieurs**
- ▶ **Acte de résistance dû à une pathologie** (dépressions, troubles neurocognitifs) :
 - ➔ Oublier/denier ses problèmes
 - ➔ Minimiser ses difficultés

PERSPECTIVES POUR 2026

- ▶ Développer les temps de sensibilisation et d'échanges avec les agents de la direction de l'autonomie : temps bi-mensuels pour développer des outils communs
- ▶ Poursuivre la communication et la coordination au sein de la direction de l'autonomie
- ▶ Maintenir des rencontres régulières avec les partenaires du territoire

ZOOM SUR LA SÉCURISATION DES ENTRÉES EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

36 démarches de pré-inscription ont été enregistrées en 2025

Une mise à jour des demandes a été initiée en novembre 2025 afin d'actualiser la liste d'attente en résidence autonomie. Un courrier a été adressé à cet effet à chaque candidat afin d'obtenir des données les plus exhaustives possible.

35 dossiers instruits présentés en commission d'admission

30 avis favorables, 5 avis défavorables

73 % de femmes, 27 % hommes admis

3 admissions en urgence suite à rupture de parcours de lieu de vie avec coordination avec les partenaires (Ville de Nancy, DAC, Conseil Départemental, autre CCAS)

LES PRINCIPALES MOTIVATIONS

- ▶ Vivre dans un environnement sécurisé
- ▶ Dynamiser sa vie sociale
- ▶ Accéder à un logement adapté et économique
- ▶ Profiter de divers services et animations

DANS LES 3 MOIS QUI SUIVENT L'ENTRÉE, UNE VISITE POST-ACCUEIL VÉRIFIE LES OBJECTIFS SUIVANTS :

- ▶ Sécuriser l'entrée et l'intégration en RA,
- ▶ Repérer les besoins : évaluer la situation d'un point de vue pratique, administratif et psychologique,
- ▶ Recueillir le ressenti sur le changement et l'adaptation à un nouveau lieu de vie.

PERSPECTIVES 2026 AU SEIN DES RÉSIDENCES AUTONOMIE

- ▶ Poursuite des permanences mensuelles de la conseillère sociale au sein des résidences
- ▶ Reprise des rencontres trimestrielles avec chaque équipe sur site :
 - ➔ Sensibilisation des équipes aux notions de fragilité, dépendance, complexité
 - ➔ Accompagnement les équipes sur l'évolution attendue des profils des résidents :
baisse de l'âge, précarisation, addictions
 - ➔ Echanges sur les difficultés repérées par chacun
 - ➔ Mise en place une réponse graduée et adaptée aux problématiques rencontrées
- ▶ Aller vers une approche de la prévention

3. Favoriser l'accès aux droits dans les quartiers

PERMANENCES D'ACCÈS AUX DROITS EN RÉSIDENCES AUTONOMIE

OBJECTIFS

Participer à l'accompagnement social des seniors nancéiens en difficulté.
Faciliter l'accès aux droits en proximité pour les habitants des quartiers.
Soutenir les seniors dans leur vie quotidienne et l'adaptation de leur cadre de vie.
Informier et orienter vers les dispositifs existants,
Instruire et suivre les demandes d'aides sociales.

MÉTHODE DE TRAVAIL

Les permanences d'accès aux droits sont organisées mensuellement dans chacune des résidences autonomie du territoire de Nancy, de septembre à mai.
Ces permanences sont proposées sur rendez-vous, elles s'adressent aux résidents et aux riverains, dans une logique de service de proximité et d'« aller-vers ».
La communication est connue des résidents par voie d'affichage. La prise de rendez-vous est effectuée en amont et centralisée sur un fichier commun entre la résidence et la conseillère sociale.

Ces temps proposés en établissement au profit des résidents ouvrent des échanges et une coordination régulière avec les partenaires en lien avec les problématiques rencontrées sans oublier l'entourage familial – s'il existe – et/ou professionnel.

Les situations complexes et fragiles sont évoquées systématiquement avec l'assistante sociale de la direction de l'autonomie afin de mettre en place un accompagnement personnalisé et adapté aux problématiques.

Ces permanences ont pour objectif initial de répondre à la demande de la personne et elles ouvrent la possibilité d'un repérage de fragilités découlant ou non de la problématique initiale.

Ces permanences ne sont pas forcément synonyme d'accompagnement ponctuel d'accès aux droits, elles sont régulièrement une première entrée vers un accompagnement plus pérenne.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

37 permanences ont permis de rencontrer 154 personnes dont aucun riverain.

Les demandes : aide administrative (**114** personnes), aide au niveau du budget, financier (**62** personnes), autonomie (**62** personnes), santé (**35** personnes),

43 résidents relèvent de situation complexe ou fragile (**20 %** soit 1 résident sur 5)

PERSPECTIVES 2026

- Poursuite des permanences mensuelles de la conseillère sociale dans chaque résidence
- Travail avec la coordinatrice de l'accompagnement médico-social sur les situations fragiles et complexes nécessitant un accompagnement plus renforcé.

4. Distribuer la Carte Nancy Seniors pour favoriser l'inclusion sociale et culturelle

OBJECTIFS

- Agir pour une distribution de proximité au CCAS, dans les mairies de quartier et dans les résidences autonomie
- Accompagner l'inclusion de tous les seniors en matière culturelle grâce à l'entrée gratuite dans les musées de Nancy et l'inscription à tarif préférentiel à l'ONPA
- Favoriser l'accès et la visibilité de l'actualité sociale et culturelle de Nancy (Newsletter l'Inclusive)

MÉTHODE DE TRAVAIL

- Gestion du planning des rendez-vous, orientation des habitants au plus proche de chez eux (en résidence)
- Réalisation des statistiques mensuelles et annuelles
- Mise à jour régulière de la documentation à disposition du public
- Proposition d'accéder aux informations et aux droits grâce à la réception de « l'Inclusive »

PARTENAIRES ASSOCIÉS

INTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

Points CCAS des Mairies de quartier (Direction de l'Accompagnement Social)

Résidences autonomie

Équipements culturels municipaux

EXTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

ONPA pour un tarif préférentiel pour les premiers adhérents détenteur de la Carte Nancy Seniors

INDICATEURS

1 134 cartes distribuées dont 914 au CCAS (+ 88 %) et **220** en résidence autonomie (+ 33 %)

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Travail portant sur les différents types d'offres à construire en mobilisant le Conseil Nancéen des Aînés et sur la base d'un parangonnage des collectivités porteuses de ce type d'offre.
- ▶ Identification des moyens à déployer (budget, partenariats, ..)
- ▶ Orientation forte à retirer sa carte dans les résidences autonomie
- ▶ Répondre à l'attente des bénéficiaires en proposant le renouvellement de la carte via la GRC du site de la Ville de Nancy

5. Faciliter la mobilité des seniors

OBJECTIFS

Accompagner la mobilité des seniors les plus fragiles, notamment les personnes âgées non imposables, en facilitant l'accès aux solutions de transport.
Contribuer à l'autonomie dans les déplacements des seniors du territoire de Nancy.
Méthode de travail :

- ▶ **Distribution des titres de transport** : la délivrance des pass bus est réalisée sur rendez-vous au sein du CCAS de Nancy pour les personnes éligibles du territoire.
- ▶ **Dérogations pour raisons de santé** : des dérogations peuvent être accordées pour des motifs médicaux, afin de maintenir la mobilité des seniors dont l'état de santé le justifie.
- ▶ **Accompagnement vers la gratuité des transports** : information préalable des usagers, accueil et accompagnement à la constitution des dossiers d'inscription en lien avec le prestataire transport.
- ▶ **Information sur les offres de service de transport adaptées aux seniors**

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Métropole du Grand Nancy
Kéolis – Réseau Stan - Handistan

INDICATEURS DE RÉSULTATS

955 titres de transport distribués entre janvier et juillet 2025, dont :
659 titres « Mélodie » (gratuits) ;
296 titres « Symphonie » (tarif préférentiel).
250 dossiers d'inscription collectés et transmis au Réseau Stan pour bénéficier de l'abonnement gratuit à partir du 1^{er} août 2025

PERSPECTIVES 2026 :

- ▶ Poursuivre un accueil dédié des seniors en centre ville
- ▶ Développer une démarche d'information des seniors sur la gratuité des transports, en les accompagnant et en les guidant dans les démarches d'accès au dispositif.
- ▶ Poursuivre la stratégie d'« aller-vers » par des actions de communication ciblées (phoning, envoi de documents d'information, orientation vers les services compétents) afin de faciliter l'accès aux droits des seniors du territoire de Nancy.

6. Protéger les seniors des événements climatiques

OBJECTIFS

- ▶ Anticiper l'arrivée d'une canicule et définir les actions à mettre en œuvre pour prévenir et limiter les effets sanitaires sur la population, le grand public, et les agents du CCAS.
- ▶ Adapter les mesures de prévention et de gestion aux populations visées.
- ▶ Déclencher des procédures dédiées, former le personnel, et organiser des astreintes spécifiques en cas de canicule.
- ▶ Mobiliser les agents en charge des appels téléphoniques lors du déclenchement des plateformes téléphoniques en niveau 3 (alerte canicule).

MÉTHODE DE TRAVAIL :

- ▶ **Actualisation du registre** : Vérification et mise à jour des informations situationnelles et des contacts en mai.
- ▶ **Sensibilisation du personnel** : Former les personnels non formés aux procédures de gestion de la canicule.
- ▶ **Information des partenaires** : Communiquer largement auprès des partenaires de la ville et des associations pour assurer une réponse coordonnée.
- ▶ **Ajustement des procédures** : Mise à jour du plan bleu dans les résidences autonomie pour répondre efficacement aux situations de canicule.

ACTIVATION FIN JUIN DES NIVEAUX JAUNE ET ORANGE

Une vague de chaleur intense s'est produite du 23 juin au 4 juillet et les actions ont été réalisées conformément aux protocoles en vigueur :

EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

- ▶ Visite de chaque résident, installation de ventilateurs et distribution de brumisateurs.
- ▶ Identification des résidents fragiles et organisation de visites quotidiennes de « veille »
- ▶ Ouverture des salles rafraîchies toute la journée (seuil max. 25°C)
- ▶ Mise en place des actions de rafraîchissement nocturne (ouverture ouvrants des espaces communs)
- ▶ Commandes de repas supplémentaires pour l'accueil des riverains
- ▶ Annulation de toutes les sorties prévues semaine du 30/06 au 4/07
- ▶ Mesures spécifiques pour les agents « hôtes de résidence » et vacataires en lien avec l'astreinte résidence et direction autonomie.

En faveur des personnes vivant à domicile : action « d'aller-vers » engagée auprès des personnes les plus fragiles et les inciter à s'inscrire sur le registre canicule

- ▶ Diffusion de la plaquette « conseils canicule » communication dédiée auprès des bénéficiaires du portage de repas (231 convives)
- ▶ Mise en œuvre d'une action spécifique au profit des personnes fragiles du service domicile

- ▶ Identification du public sur la base de 2 critères d'éligibilité cumulatifs: bénéficiaires du portage de repas et du service télé assistance. Total : 56 personnes.
- ▶ Appels réalisés pour chaque personne :
 - ➔ Rappel des consignes canicule
 - ➔ Proposition de livraison et installation d'un ventilateur de table
 - ➔ Suggestion d'inscription sur le registre

Cette action spécifique impliquant les agents du service a porté ses fruits : 20 inscriptions enregistrées (registre) et 24 ventilateurs livrés et installés au domicile des Nancéiens âgés.

Pour les personnes de passage au CCAS – Accueil seniors

- ▶ Délivrance systématique des supports de communication canicule et promotion de l'offre ventilateur

PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE CANICULE AVEC PARTAGE DES PROCÉDURES ET DU PROTOCOLE DÉDIÉ (MARDI 1/07 ET VENDREDI 4/07)

PARTENAIRES : Information partagée et partage de procédures

- ▶ Rencontre « procédures partagées » avec le CD54
- ▶ Mesures activées diffusées aux services (mission santé, communication et service prévention médiation), à l'ONPA et demande de relais aux clubs d'aînés.
- ▶ Information aux directions des établissements seniors (conférence des établissements) de la promotion de l'accueil des seniors dans leurs établissements.

Accueil de riverains dans les établissements :

- ▶ Donop : 2 riveraines 85 ans et 80 ans avec déjeuner sur place pour l'une
- ▶ Chevardé : 3 riverains accueillis dont une octogénaire (2 de ces riveraines ont été invitées par une résidente)

PARTENAIRES ASSOCIÉS

INTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

Mission santé publique

Département Prévention et Santé au travail

Département Hygiène, Prévention, accessibilité des ERP et gestion des risques

Tous les établissements du CCAS et de la ville qui hébergent des populations fragiles (seniors, petite enfance...)

Mairies de quartier

EXTERNES À LA VILLE ET AU CCAS

Agence Régionale de Santé

Préfecture – Dispositif Orsec Canicule

Conseil Départemental – Service Territorial Autonomie

Bailleurs signataires de la charte

SAAD (Services d'Aides à domicile)

Prestataires : livraison et fabrication repas (Sodexo) et téléassistance (Europ Assistance)

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Communication large de la carte des établissements rafraîchis

20 inscriptions enregistrées sur le registre

Accueil de **5 riverains** octogénaires dans les établissements :

Donop : **2 riveraines** 85 ans et 80 ans avec déjeuner sur place pour l'une

Chevardé : **3 riverains** accueillis dont une octogénaire (2 invitées par une résidente)

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Mettre en œuvre le plan dans sa version actualisée
- ▶ Augmenter le nombre de personnes inscrites sur le registre
- ▶ Poursuivre la promotion de l'offre « ventilateur » installé au domicile
- ▶ Identifier des partenaires associatifs en capacité de compléter l'action du CCAS

→ SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES AIDANTS

1. Célébrer et valoriser les Aidants : la Journée nationale des Aidants

À la suite d'un séminaire rassemblant les élus autour de la Vice-Présidente, les débats ont posé les grands objectifs fondant les actions souhaitées par la Ville et dédiées aux aidants :

- ▶ Aller vers et mieux connaître les aidants
- ▶ Favoriser un meilleur accès aux droits et faciliter le quotidien
- ▶ Proposer aux aidants un temps pour soi

OBJECTIFS

- ▶ Identifier les besoins et les attentes des aidants et y répondre au moyen de services et dispositifs dédiés
- ▶ Développer le partenariat et trouver de nouveaux interlocuteurs en élargissant le spectre aidé aux plus jeunes : rassembler tous les acteurs qui œuvrent au profit des aidants
- ▶ Célébrer la Journée Nationale des Aidants

MÉTHODE DE TRAVAIL

Des comités de pilotage et techniques avec l'ensemble des partenaires pour célébrer la Journée Nationale des Aidants

Lundi 6 octobre 2025 : Ouverture du « Village des Pros » à l'Hôtel de Ville avec 33 stands de professionnels (en augmentation) et 3 espaces thématiques.

OUVERTURE DU VILLAGE DES PROFESSIONNELS À 14 NOUVEAUX PARTENAIRES ASSOCIÉS

CHRU, CTPS

Patient expert de la Métropole, Envie Autonomie

France Parkinson, France Sclérose en plaques

Communauté 360, Aptitude

Ophélie BENITO : Coussin Mollis, Socio coiffeur Bruno GIACOMONI

Yan LINDINGRE – Auteur du livre « Les Zaidants », Compagnie du Théâtre forum
SCENE DE RIRE

DAC 54

Prévention suicide 3114



INDICATEURS DE RÉSULTATS

Entre 180 et 200 personnes accueillies

à la Journée des Aidants Salle Chepfer,

Une centaine de tests diabète réalisés

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Célébrer la Journée Nationale des Aidants en ouvrant la participation à d'autres partenaires
- ▶ Identifier de nouveaux partenaires pour compléter le village des pros

2. Proposer des actions pour les aidants tout au long de l'année

OBJECTIFS

Offrir un espace de répit, de détente et d'écoute aux proches aidants.
Contribuer à la gestion du stress et de la charge mentale liée à l'accompagnement d'un proche en perte d'autonomie.
Favoriser l'expression émotionnelle, la créativité et le bien-être psychologique.
Développer des outils personnalisés de soutien au répit.

MÉTHODE DE TRAVAIL

ATELIER « MON CARNET AIDANT »

Un cycle d'ateliers collectifs est proposé aux proches aidants du territoire de Nancy, dans une logique de soutien psycho-social.

Chaque séance, d'une durée de 2 heures, constitue un temps de répit favorisant la créativité et l'expression personnelle. Les participants sont accompagnés dans l'appropriation et l'enrichissement du bullet journal « MoCA » (Mon Carnet Aidant), conçu avec un groupe d'aidants.

Cet outil, développé avec l'appui d'une art-thérapeute, associe :

- Conversation philosophique,
- Art-thérapie,
- Sophrologie.

Le « MoCA » a été diffusé lors des Journées des Aidants 2024 et 2025, prolongeant ainsi une démarche d'accompagnement innovante visant à renforcer le lien social entre aidants.

Cette action bénéficie du soutien du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle dans le cadre de la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie (appel à projets 2024 – soutien aux aidants).

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Soutien financier du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

Intervenantes professionnelles mobilisées :

- Conversation philosophique : **Chloé MOUTHON**
- Art-thérapie : **Hélène GILLET**
- Sophrologie : **Catherine LEDENKO**

Partenaires impliqués dans la communication et l'organisation des Journées des Aidants.

PERSPECTIVES 2026

- Organisation d'un second cycle d'ateliers financé à la fin de l'année 2026.
- Développement d'actions complémentaires de soutien au répit : 4 siestes musicales à destination des aidants et des personnes accompagnées ; organisation de balades en vélo-tripporteur ouvertes aux aidants et aux personnes aidées.



→ FACILITER L'ACCÈS À DES LIEUX DE VIE ET DE RESSOURCES POUR LES SENIORS : LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

1. Offrir un habitat alternatif sécurisé

Situées entre le domicile classique et les EHPAD, les résidences autonomie offrent aux plus de 65 ans un habitat sécurisé, favorisant leur autonomie et leur qualité de vie. Ce modèle connaît un regain d'intérêt en France, porté par une évolution démographique marquée par le vieillissement de la population : en 2026, plus de 22 % des Français ont 65 ans ou plus, une part qui devrait atteindre près de 28 % à 30 % d'ici 2050–2070 selon les projections démographiques nationales — ce qui représente une proportion de seniors en forte croissance dans la société française.

L'offre privée, qui se développe sous forme de résidences services seniors, ne constitue pas une concurrence directe. Ces structures mettent l'accent sur un confort hôtelier premium, proposent des services payants, tandis que les résidences autonomie municipales se distinguent par leur accessibilité financière, une offre d'animation gratuite et un accompagnement médico-social personnalisé, adapté aux besoins des seniors tout en préservant leur autonomie.

Le CCAS gère en régie cinq résidences autonomie, proposant un total de 254 appartements, comprenant T1 (20 m²), T1bis (33 m²) et T2 (45 à 55 m²), offrant ainsi une capacité adaptée à la diversité des besoins des seniors et favorisant le rapprochement familial.

**TABLEAU N°2 :
OFFRE DE LOGEMENTS EN RÉSIDENCE AUTONOMIE EN 2025**

	T1	T1 bis	T2	Total
Boudonville	4	60 dont 3 PMR		64
R. Chevardé	2	51 dont 2 PMR	3 dont 1 PMR	56
Donop		37 dont 3 PMR	6	43
G. Moulleron		53	4	57
Pichon		32	2	34
Total	6	233	15	254

Sources : CCAS Ville de Nancy – Direction de l'Autonomie – Déc. 2025

DES RÉSIDENCES MODERNISÉES

Les résidences autonomie, dont le bâti date majoritairement des années 1970 et 1980, ont fait l'objet d'un vaste projet d'amélioration de l'accessibilité. Mené à son terme au début de l'année 2025, ce projet a représenté un investissement global de plus de 1,3 M€. Il a permis de réaliser des travaux majeurs, parfois inédits depuis la construction des établissements :

- ▶ Rénovation intégrale des 43 salles de bain de la résidence Donop ;
- ▶ Création de 9 appartements adaptés PMR (Boudonville, Chevardé et Donop) ;
- ▶ Adaptation PMR des sanitaires publics des résidences (exceptée la résidence Chevardé où les travaux avaient déjà été réalisés dans le cadre de la restructuration de 2014) ;
- ▶ Restructuration de locaux dédié au personnel (vestiaires, salle de pause, sanitaires) dans les résidences Donop, Moulleron et Pichon ;
- ▶ Restructuration complète de la cuisine et de l'espace plonge à la résidence Moulleron ;
- ▶ Restructuration d'une salle d'activité à la résidence Pichon.

Ces aménagements ont significativement amélioré le confort des résidents, des agents et des extérieurs, en particulier pour les professionnels intervenant au domicile des résidents (auxiliaire de vie, infirmier).

La direction de l'autonomie a sollicité la Carsat Nord-Est dans le cadre de son appel à projets pour chacune des résidences. Le CCAS a ainsi pu disposer d'aides financières de la caisse à hauteur de 440 954,97 € de subvention et 259 785 € de prêt à taux zéro.

UN HABITAT PLÉBISCITÉ

Les résidences autonomie offrent une forme d'habitat qui demeure pertinente et adaptée aux besoins actuels des seniors. Les efforts de rénovation et la présence d'équipes dédiées 24h/24 contribuent à rendre cette offre plus attractive. En décembre 2025, le taux d'occupation réel, calculé sur les logements disponibles à la location (rénovés ou en bon état), atteint 96%. Le taux d'occupation de l'ensemble des logements atteint, lui, 86%, soit une progression de 9 points en 5 ans.

Cette forme d'habitat à vocation sociale séduit non seulement les retraités les plus modestes, mais aussi les ménages aux revenus intermédiaires, favorisant ainsi une mixité sociale. À titre indicatif, près de 3 résidents sur 10 bénéficient de l'APL. En revanche, l'offre privée de résidences seniors, essentiellement commerciale et non médico-sociale, reste principalement accessible aux retraités aisés.

TABLEAU 3 :
PART DES BÉNÉFICIAIRES DE L'APL EN RÉSIDENCES AUTONOMIE

Boudonville	R.Chevardé	Donop	G.Moulleron	Pichon
29%	24%	15%	42%	25%

Sources : CCAS Ville de Nancy – Direction de l'Autonomie – Déc. 2025

LA SÉCURITÉ AU CŒUR DES ATTENTES DES SENIORS

Le profil des résidents entrants ces dernières années change : des personnes vivant seules ayant parfois vécu différents types de précarités (familiale, sociale, économique, énergétique, santé). La sécurité et/ou la convivialité pour rompre la solitude sont alors prioritaires. La crise sanitaire et les confinements successifs ont marqué les parcours de vie et l'isolement généré a constitué une motivation supplémentaire pour le senior et également pour ses proches.

LE PROFIL DE LA POPULATION RÉSIDENTE

218 résidents

76 % femmes – **24 %** hommes

8 couples accueillis

Moyenne d'âge : **81** ans

Temps de présence moyen : **6 ans et 2 mois**

27 % prennent régulièrement des repas en salle de restaurant

8 % prennent régulièrement des repas à domicile

UNE AUTONOMIE GLOBALE MESURÉE ANNUELLEMENT

Le « girage » des établissements correspond à la mesure de l'autonomie des résidents. Plus le niveau de dépendance des résidents est élevé, plus le GIR (Groupe Iso-Ressources) est faible. Depuis 2021, l'évaluation annuelle de la dépendance est réalisée en interne dans les cinq résidences autonomie. Le renseignement de la grille AGGIR permet de mesurer le degré de perte d'autonomie pour chaque résident : 203 résidents ont été rencontrés à leur domicile entre octobre et décembre 2025.

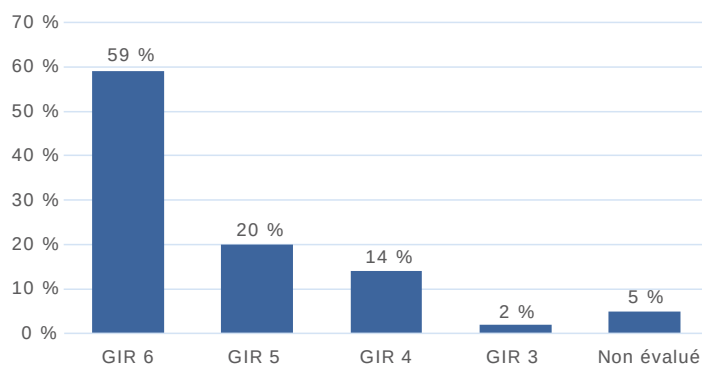
TABLEAU N°4 : MESURE DE L'AUTONOMIE DES RÉSIDENCES SUR LA BASE DE LA GRILLE AGGIR

(pop : 203 résidents)

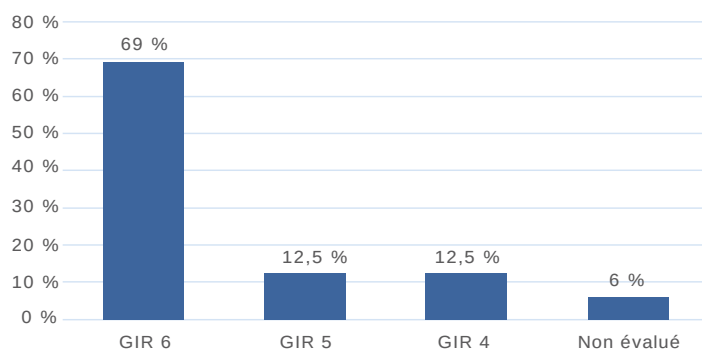
	GIR 6	GIR 5	GIR 4	GIR 3	GIR 2	GIR 1
Boudonville	29	12	4	0	0	0
R. Chevardé	33	11	7	1	0	0
Donop	28	7	5	0	0	0
G. Mouilleron	33	6	6	0	0	0
Pichon	9	8	4	0	0	0
TOTAL	132	44	26	1	0	0
Part	65 %	21,5%	13%	0.5%	0%	0%

Sources : CCAS Ville de Nancy – Direction de l'Autonomie – janvier 2026

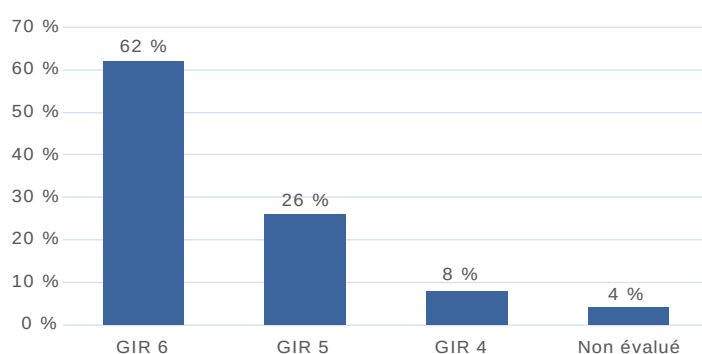
RA CHEVARDÉ 55 RÉSIDENTS



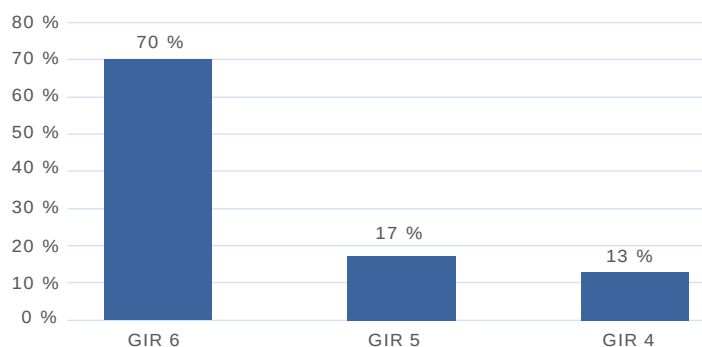
RA MOUILLERON 48 RÉSIDENTS



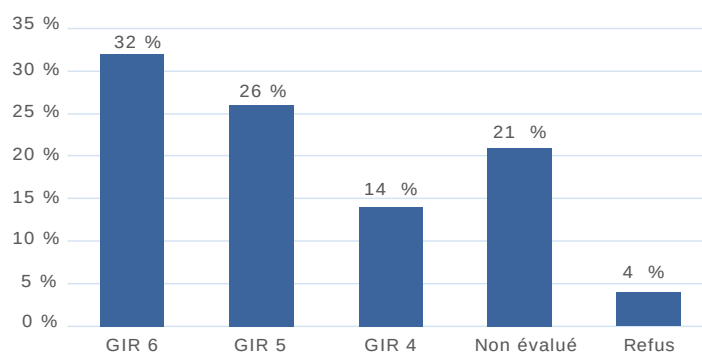
RA BOUDONVILLE 47 RÉSIDENTS



RA DONOP 40 RÉSIDENTS



RA PICHON 28 RÉSIDENTS*



* Les chiffres de la RA Pichon sont également à prendre avec précaution car 7 résidents (28 au total) n'ont pas été évalués (absence en période de fêtes, refus..).

La planification des rendez-vous a été décalée de quelques mois en raison du changement de travailleur social en charge du GIRAGE. Il y a donc quasiment 15 à 18 mois entre les 2 évaluations ce qui peut expliquer l'évolution de la perte d'autonomie dans certaines résidences.

86,7 % des résidents sont autonomes (GIR 5-6)
et seuls 0,5 % sont en GIR 3.

Toutefois ces évaluations du GIR ont aussi permis un repérage des fragilités qui ne sont pas prises en compte dans la grille AGGIR composé de deux types de variables : les variables « illustratives » non cotées (Gestion de la vie quotidienne, Cuisine, Ménage, Transport, Achats, Suivi du traitement, activités de loisirs) et les « variables discriminantes » cotées (Cohérence, Orientation, Toilette Habillage, Alimentation, Elimination, Transferts, Déplacements intérieurs, Déplacements extérieurs, Communication à distance.

Les résultats de cette évaluation et de ce repérage ont été proposées en partage aux équipes sur l'ensemble des sites (en 2026).

ZOOM SUR LES RÉSIDENCES AUTONOMIE : UN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL ET DES OUTILS ENCADRÉS

Les résidences autonomie sont des établissements médico-sociaux participant à l'accompagnement des seniors vers le maintien de l'autonomie, dans une logique de prévention de la perte d'autonomie et de promotion du lien social sur le territoire de Nancy. Leur statut défini par la loi impose des obligations réglementaires. À ce titre, elles doivent notamment disposer d'un **projet d'établissement**, d'un **règlement de fonctionnement**, d'un Conseil de Vie Sociale (CVS) et mettre en œuvre une démarche d'évaluation de la qualité des accompagnements.

Par ailleurs, les responsables d'établissement élaborent avec chaque résident un projet personnalisé, permettant d'identifier ses besoins, ses attentes et les modalités d'accompagnement adaptées. Ce document fait l'objet d'un suivi régulier et d'une mise à jour annuelle, afin de prendre en compte l'évolution de la situation et des besoins des résidents.

FINALISATION DU NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

L'élaboration du nouveau projet d'établissement a été engagée dès 2023 et s'est poursuivie en 2025.

Cette démarche a mobilisé :

- ▶ Deux stagiaires contribuant aux travaux d'analyse et de formalisation ;
- ▶ Des temps d'échanges avec les résidents et les équipes professionnelles, afin d'intégrer leurs attentes et leurs expériences dans la définition du projet.

Ce projet vise à renforcer la qualité de l'accompagnement, l'organisation de la vie collective et la prise en compte des besoins évolutifs des résidents.

ÉLABORATION D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Les travaux de refonte du règlement de fonctionnement ont débuté avec la mise en place de groupes de travail associant :

- ▶ les agents des résidences autonomie ;
- ▶ les représentants des Conseils de Vie Sociale (CVS).

Cette démarche participative permet d'adapter les règles de fonctionnement aux réalités du terrain tout en garantissant un cadre sécurisé pour les résidents.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Mise en œuvre d'un nouveau règlement de fonctionnement.
- ▶ Réalisation de l'évaluation des établissements, conformément aux obligations réglementaires applicables aux établissements médico-sociaux, dans une logique d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents.
- ▶ Actualisation partielle du modèle de contrat de séjour.
- ▶ Restructuration de la toiture de la résidence Boudonville, visant à améliorer le confort thermique du bâtiment

2. Ouvrir les résidences autonomie aux seniors nancéiens

Les résidences autonomie forment des lieux de vie ouverts sur la ville, favorisant la participation sociale des seniors du territoire de Nancy. Cette démarche portée par le CCAS de Nancy vise à renforcer leur rôle en tant qu'espaces de prévention de la perte d'autonomie, de convivialité et de promotion de la santé.

OBJECTIFS

- ▶ Ouvrir les prestations des résidences autonomie à tous les nancéiens de plus de 65 ans
- ▶ Favoriser la convivialité et les échanges pour le bien-être avec les autres
- ▶ Préserver les capacités pour être bien dans sa tête
- ▶ Améliorer le vivre-ensemble pour être bien chez soi
- ▶ Promouvoir la santé pour être bien dans son corps

MÉTHODE DE TRAVAIL

Les résidences autonomie sont ouvertes aux seniors nancéiens souhaitant bénéficier de services de proximité.

Les usagers peuvent notamment :

- ▶ Prendre un déjeuner dans les résidences,
- ▶ Participer aux activités et sorties proposées,
- ▶ Rencontrer d'autres seniors,
- ▶ Bénéficier des conseils des équipes professionnelles.

Les programmes d'activités sont accessibles :

- ▶ En ligne sur le site institutionnel de la Ville de Nancy et dans l'ensemble des points d'accueil du public (Ville, CCAS).

Les activités proposées sont gratuites. L'accès à la restauration est facilité par une tarification progressive selon les ressources, permettant une participation large des seniors, notamment :

- ▶ Tranches 1 à 3 : revenus inférieurs à 1 400 € par mois ;
- ▶ Tranches 4 à 6 : revenus supérieurs à 1 400 € par mois.

Ce dispositif bénéficie ainsi à des publics aux ressources variées, garantissant une mixité sociale au sein des résidences.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Archives municipales - CTEAC Ville

Conseil Départemental de Meurthe et Moselle : forfait autonomie (91 833 €)

Sodexo, prestataire de restauration collective

Prestataires intervenants dans le cadre du forfait autonomie

Ateliers de vie de quartier et divers partenaires institutionnels et associatifs

Bénévoles

ONPA

EXEMPLES D' ACTIONS PROPOSÉES EN 2025

- ▶ **Chant** : dans les 5 résidences
- ▶ **Art thérapie** : dans 4 résidences
- ▶ **Promenades en vélo-triporteur**
- ▶ **Improvisation théâtrale**
- ▶ **Activités physiques adaptées** : dans les 5 résidences et danse assise : à Donop
- ▶ **Sophrologie** : à Boudonville
- ▶ **Conversation philosophique** : à Mouilleron
- ▶ **SunDo** (yoga coréen) : à Mouilleron
- ▶ **Atelier musical intergénérationnel** : à Chevardé avec L'Autre Canal

INDICATEURS DE RÉSULTATS

28 510 repas servis en 2025

3 784 heures d'actions visant la prévention de la perte d'autonomie et le lien social

2 036 participations de seniors, dont

189 participations de seniors riverains non-résidents

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Poursuivre et renforcer la communication sur cette offre de proximité
- ▶ Organiser des actions portes ouvertes dans les résidences autonomie, permettant aux habitants de découvrir les prestations, les activités proposées et les espaces de vie
- ▶ Développer les actions partenariales de quartier, en poursuivant les collaborations avec les acteurs institutionnels et associatifs locaux

3. Favoriser la mobilité et les sorties depuis les établissements

OBJECTIFS

Faciliter la mobilité des seniors au départ des résidences autonomie.

Encourager l'usage des transports en commun pour favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale des résidents du territoire de Nancy.

MÉTHODE DE TRAVAIL

- ▶ **Accompagnement aux évolutions du réseau de transports** : la mise en place du trolley (ligne T1) a fait l'objet d'une large information auprès des résidents. Des sorties accompagnées ont également été proposées pour découvrir le trolleybus.
- ▶ **Un service de transport collectif** est proposé aux usagers des établissements gérés par le CCAS ainsi qu'aux seniors riverains. Le marché public, précédemment attribué à Synergihp, proposait des véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ce marché a pris fin à l'été 2025 à la suite de la cessation d'activité du prestataire. Des transports sont proposés avec d'autres prestataires.
- ▶ **Promenades en vélo triporteur** : le CCAS de Nancy a acquis en 2022 un vélo triporteur permettant d'organiser des promenades conviviales intitulées « les cheveux dans le vent ». Ces promenades, proposées entre avril et octobre selon les conditions météorologiques, durent environ 30 minutes et offrent aux seniors l'opportunité de redécouvrir la ville et ses évolutions urbaines.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Réseau Stan - Kéolis

Synergihp et autres prestataires de transport

Les Coursiers Nancéiens

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ 88 sorties en minibus adaptés organisées, dont 40 sorties courses (grandes surfaces)
- ▶ 48 heures de promenades en vélo triporteur

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Développer et consolider les partenariats avec de nouveaux opérateurs de mobilité afin d'enrichir l'offre de déplacement des seniors.
- ▶ Proposer à nouveau des circuits de promenades thématiques « Art déco » en vélo triporteur, valorisant le patrimoine de Nancy.
- ▶ Assurer une diffusion renforcée de l'information concernant les nouvelles solutions de mobilité

→ CULTIVER LES LIENS ENTRE LES GÉNÉRATIONS

En complément des actions intergénérationnelles dans le cadre de l'animation en résidence autonomie davantage orientées vers les enfants et adolescents (crèches, écoles, collèges...), des initiatives sont développées à destination d'un public d'adolescents en formation ou de jeunes adultes.

1. Accompagner l'insertion professionnelle et à la découverte des métiers du grand âge

En 2025, 31 stagiaires ont été accueillis au sein des résidences autonomie leur permettant de découvrir les métiers du grand âge et développer leurs compétences aux côtés des professionnels.

Les stagiaires suivent des formations en lien avec l'accompagnement des personnes âgées ou du secteur médico-social, notamment :

- ▶ CAP Agent Accompagnant du Grand Âge (AAGA) : 12 stagiaires
- ▶ Bac professionnel Animation – Enfance et Personnes Âgées (AEPA) : 8 stagiaires
- ▶ BTS Économie Sociale et Familiale (ESF) : 2 stagiaires

Par ailleurs, des stages de découverte ont également été proposés à des collégiens, contribuant ainsi à la sensibilisation précoce aux métiers du grand âge.

Par ailleurs, un recrutement de jeunes généralement étudiants sans expérience professionnelle, ni diplôme spécifique, est réalisé pour constituer une « équipe relais » dans les résidences autonomie pour réaliser des missions de remplacement. Une formation d'une durée de deux jours est proposée en interne par les professionnels des établissements. Un guide pratique coconstruit avec les agents finalise l'accompagnement et garantit l'intégration. Cet emploi, généralement au titre d'un job étudiant, constitue une première expérience professionnelle pour la majorité des bénéficiaires.

2. Favoriser l'inclusion numérique avec des volontaires en services civiques

Depuis le 1^{er} novembre 2022, des volontaires en service civique sont recrutés pour chacune des résidences autonomie, en partenariat avec le service jeunesse de la Ville. Engagés pour une durée de sept mois à raison de 24 heures par semaine, ils interviennent auprès des résidents et des seniors du quartier afin de développer la médiation numérique, tant en accompagnement individuel qu'en ateliers collectifs.

Leur mission principale consiste à favoriser l'appropriation des outils numériques au sein des établissements. À ce titre, ils sont amenés à :

- ▶ Apporter une aide individualisée dans l'utilisation des outils numériques
- ▶ Faire découvrir des sites internet et des applications utiles au quotidien
- ▶ Contribuer à la mise en place d'activités variées
- ▶ Participer à des sorties organisées dans le quartier
- ▶ Sensibiliser aux gestes écoresponsables (tri des déchets, utilisation du compost)
- ▶ Accompagner les résidents dans l'usage des composteurs partagés

Afin d'améliorer l'accueil des volontaires et de faciliter l'exercice de leurs missions, un livret d'accueil a été élaboré par deux animatrices. Ce document présente le rôle du CCAS, le cadre du service civique, les droits et devoirs des volontaires, les modalités d'indemnisation, ainsi que le rôle du tuteur. Il inclut également une présentation des services de la direction de l'autonomie. Ce livret est remis à chaque nouveau volontaire par son tuteur ou son référent.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Service jeunesse
DDCS de Meurthe et Moselle

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ 7 jeunes volontaires accueillis en 2025 en résidences Autonomie

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Mise en place d'un partenariat pour accueillir des volontaires dans le cadre du Service Civique Solidarité Seniors

3. Pérenniser l'habitat intergénérationnel en résidence autonomie

OBJECTIFS

- ▶ Créer des relations durables et enrichissantes entre les résidents âgés et les jeunes hébergés afin de lutter contre l'isolement et la solitude
- ▶ Développer une dynamique d'entraide réciproque
- ▶ Inscrire la résidence autonomie comme un lieu de vie ouvert, favorisant la mixité générationnelle et les projets collectifs avec le quartier

MÉTHODE DE TRAVAIL

Le dispositif est développé depuis 2022 en partenariat avec le **Groupe SOS - Un Toit 2 Générations**, acteur spécialisé dans la cohabitation intergénérationnelle. L'association assure notamment :

- ▶ la publication des offres d'hébergement ;
- ▶ la sélection des candidats ;
- ▶ le suivi des colocations intergénérationnelles via une plateforme dédiée.

Le dispositif repose sur 6 logements meublés de type studio (environ 20 m²) destinés à l'accueil de jeunes âgés de 18 à 30 ans :

- ▶ 4 logements à la résidence Boudonville ;
- ▶ 2 logements à la résidence Chevardé.

L'équipe des résidences visent à faciliter les liens des résidents avec ces jeunes résidents en favorisant des temps de rencontre.

PARTENAIRE ASSOCIÉ

Groupe SOS – Un Toit 2 Générations

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ **6 jeunes hébergés en 2025**
- ▶ **Temps d'échange avec les résidents** : partage de repas, activités, jeux de cartes
- ▶ **Implication de parents de jeunes hébergés** : don de légumes, réalisation de pâtisseries à l'occasion des fêtes (biscuits de Noël)

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Assurer la gestion autonome du dispositif par le CCAS, à la suite de la fin d'intervention du partenaire sur le territoire régional.

4. Développer des actions intergénérationnelles

Les actions intergénérationnelles portées par le CCAS de Nancy s'inscrivent dans une démarche de lutte contre l'isolement, de transmission des savoirs et de renforcement du lien social sur le territoire de Nancy.

Elles visent à faire des résidences autonomie des lieux de rencontres ouverts sur le quartier, favorisant les échanges entre générations.

FÊTE DE L'ÉTÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Chaque année en juin, un barbecue inter-résidences est organisé dans le jardin de **la résidence Boudonville**.

En 2025, l'animation a été portée par des élèves de la classe de Bac Professionnel Animation du lycée Marie Immaculée.

Le projet a réuni :

- ▶ 7 résidents de Donop,
- ▶ 16 élèves du lycée.

Les participants ont confectionné des costumes pour un défilé présenté à 120 résidents spectateurs.

L'animation musicale, pensée dans une dynamique participative avec mise à disposition de livrets de chants, a permis à l'ensemble des participants de chanter, motivés par une chanteuse professionnelle. Un Madison inter-générationnel a clôturé l'événement.

LA GRANDE LESSIVE À BOUDONVILLE

Le projet La Grande Lessive s'inscrit dans un événement artistique national autour du thème du papier.

Participants :

- ▶ 26 élèves de CE1 de l'école primaire de Boudonville
- ▶ 8 résidents.

Les temps du projet :

- ▶ Présentation de l'histoire et de l'usage du papier, du papyrus à l'époque contemporaine ;
- ▶ Réalisation de créations en origami (papillons et bateaux) lors de deux rencontres à l'école ;
- ▶ Exposition des œuvres dans le parc Bonnet grâce à la participation de l'association La Bande à Bonnet.

ATELIER MUSICAL INTERGÉNÉRATIONNEL À CHEVARDÉ

Un atelier de création musicale a été animé par l'artiste Lisko autour du projet « Viens que l'on s'y promène ».

Participants :

- ▶ 5 résidents
- ▶ 24 élèves de l'école École Jules Ferry.

Ce projet a permis la co-crédation d'une chanson inspirée de l'histoire du quartier des Rives de Meurthe et des anciens métiers du territoire. La chanson originale a été écrite collectivement puis enregistrée en studio à L'Autre Canal.

PROJET « DES CINÉS, LA VIE » RÉSIDENCE CHEVARDÉ

La résidence Chevardé participe au dispositif national Des cinés, la vie, initié en 2006 et destiné à favoriser l'éducation à l'image des jeunes accompagnés par les services de la Protection judiciaire de la jeunesse et les structures associatives habilitées.

Le programme associe jeunes et seniors autour :

- ▶ De la projection de courts-métrages (10 films visionnés en 2025 en salle de cinéma à la résidence),
- ▶ D'échanges et débats après chaque séance,
- ▶ D'un vote collectif pour le prix Des cinés, la vie.

Ce dispositif favorise la rencontre entre résidents, riverains et adhérents de l'Office Nancéen des Personnes Âgées (ONPA).

ÉNIGME GAME PATRIMONIAL À MOUILLERON EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES

Un jeu d'énigmes intergénérationnel a été organisé avec :

- ▶ 6 résidents
- ▶ 4 jeunes du lycée Marie Immaculée.

Trois salles thématiques ont été créées autour du patrimoine local :

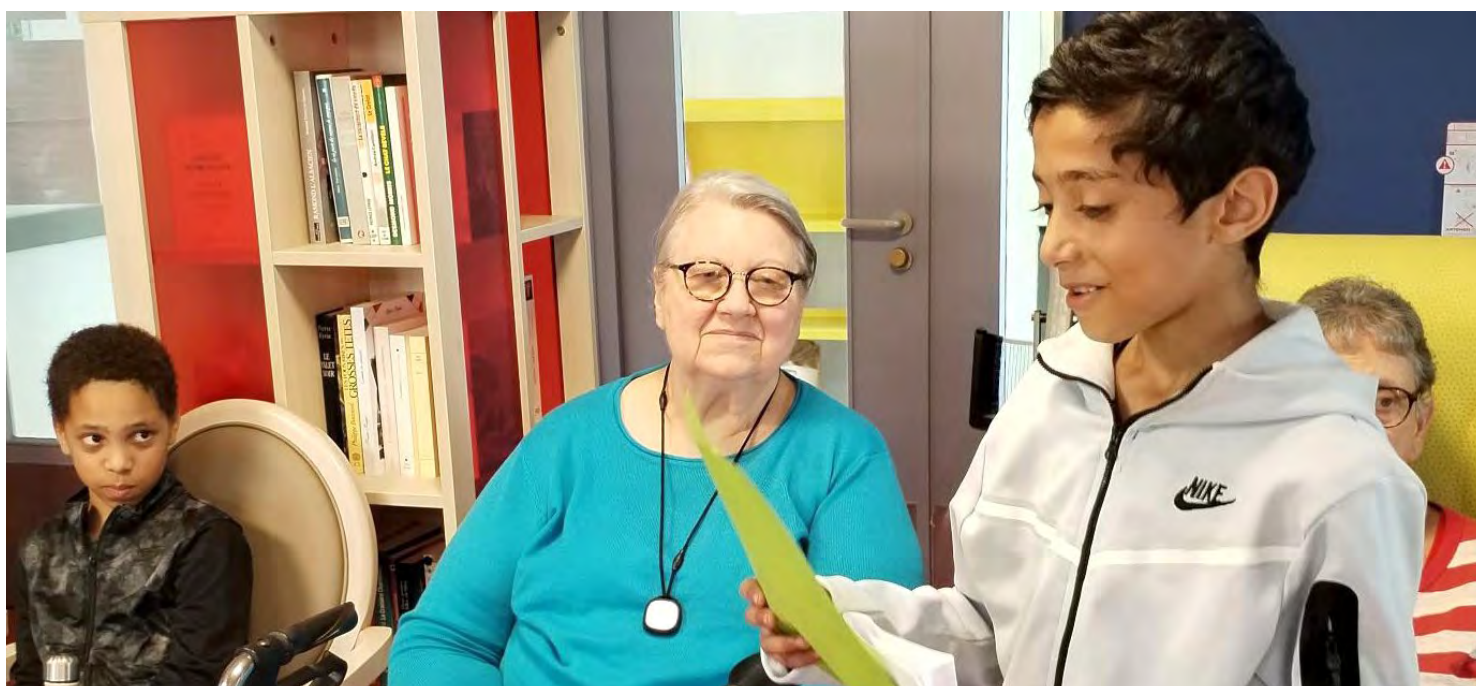
- ▶ quartier Mon Désert,
- ▶ parc Sainte-Marie,
- ▶ site de Nancy Thermal.

Les participants devaient résoudre des énigmes visuelles, logiques et manipuler des objets durant des parcours de 20 minutes par salle. La finale a permis l'ouverture d'un coffre grâce à un code découvert collectivement à partir de documents des Archives municipales.

PRINTEMPS DES POÈTES

Pour la 4^e édition du Printemps des poètes, des rencontres intergénérationnelles ont été organisées avec des élèves de 6^e du Collège Guynemer. Les élèves se sont déplacés dans les résidences Mouilleron et Donop pour :

- ▶ lire des poèmes à voix haute ;
- ▶ partager des textes écrits ou appris par cœur avec les résidents.



PROJET « ILLUMINE TON QUARTIER »

Dans le cadre des festivités de la Fête de la Saint-Nicolas, le projet « Illumine ton quartier » a été décliné pour sa 4^e édition sur le territoire de Nancy. Cette action portée par la Direction de la Culture et associant le CCAS de Nancy s'inscrit dans une démarche d'animation sociale, de participation des habitants et de valorisation du lien intergénérationnel. Le projet a mobilisé 35 résidents issus des 5 résidences autonomie de la ville.

En collaboration avec les enfants des centres de loisirs de Nancy, les participants ont réalisé des illustrations autour des personnages et entités symboliques de la Saint-Nicolas.

Les créations artistiques ont été exposées sur 5 totems, installés durant la période des festivités dans 5 quartiers différents de la ville, permettant une diffusion de l'œuvre auprès du grand public.



PARTENAIRES ASSOCIÉS

- ▶ Direction de la Culture (Grands Événements)
- ▶ Direction des Politiques Educatives (centres de loisirs des III maisons, Émile Gallé, Charlemagne et Paul Friedrich)
- ▶ Direction de la petite enfance (crèche de Boudonville et crèche familiale)
- ▶ La pouponnière de Laxou
- ▶ Mairie de quartier du plateau de Haye
- ▶ Archives Municipales
- ▶ ONPA
- ▶ L'Autre Canal
- ▶ Divers établissements d'enseignements : collège Guynemer, l'école primaire de Boudonville, l'école Jules Ferry l'école Marcel Leroy, l'école Saint Georges, le lycée Marie Immaculée ou encore les étudiants de l'ICN Business School
- ▶ Étudiants des villes jumelées avec Nancy
- ▶ L'Institution des jeunes sourds de la Malgrange à Jarville
- ▶ La PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Plus de 100 dates de rencontres avec 33 actions intergénérationnelles différentes dans l'année sur les 5 résidences Autonomie (Donop, Chevardé, Pichon, Mouilleron et Boudonville) :

40 participants au printemps des poètes (seniors et élèves)

120 résidents et 30 élèves (fête de l'été)

95 participants à la préparation des festivités de la Saint Nicolas (seniors et enfants)

40 participants à Chevardé pour la venue de l'autrice Marie Poirier dans le cadre du « Livre sur la place » (seniors et enfants)

320 participants aux ateliers créatifs, couture, culinaires, jeux ludiques, création musicale, théâtre, énigme game, cyanotype, éveil musical (seniors, adolescents et enfants)

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Poursuivre le développement des actions intergénérationnelles, en renforçant les projets associant seniors, jeunes et acteurs des quartiers.
- ▶ Consolider les partenariats avec les établissements scolaires, structures jeunesse, acteurs culturels et associatifs afin de diversifier les formats d'actions proposées.
- ▶ Développer des projets contribuant à la transmission des savoirs, à la valorisation de la mémoire et à la participation sociale des seniors, notamment à travers des supports artistiques, culturels et numériques.
- ▶ Renforcer la dynamique d'ouverture des résidences autonomie sur leur environnement de quartier.

→ ACTIONS EMBLÉMATIQUES ET TEMPS FORTS

1. Offrir une marque d'attention à l'occasion des fêtes de fin d'année

OBJECTIFS

- ▶ Affirmer aux plus fragiles la solidarité municipale en faveur des aînés
- ▶ Proposer un colis reçu chez soi incluant des informations sur les services et dispositifs aux nancéiens de plus de 73 ans (nés avant le 31 décembre 1952)



MÉTHODE DE TRAVAIL

- ▶ **Actualisation des listings** : mise à jour continue des listes de bénéficiaires tout au long de l'année, avec une ligne téléphonique dédiée pour faciliter les modifications.
- ▶ **Définition du contenu du colis** : le contenu est déterminé en fonction des retours des bénéficiaires, avec une volonté de renouvellement chaque année pour maintenir l'intérêt et l'adaptation aux attentes. Le Conseil Nancéen des Aînés est associé à la réflexion : recueil des suggestions, validation du produit final.
- ▶ **Confection des colis** : préparation des colis par Destination Nancy, assurant une qualité et une présentation soignées.
- ▶ **Distribution à domicile** : remise en main propre aux bénéficiaires à leur domicile par un facteur, ou dépôt en boîte aux lettres en cas d'absence.
- ▶ **Distribution en établissements seniors** : livraison assurée par le service logistique du CCAS
- ▶ **Distribution au CCAS** : pour les personnes absentes lors du passage du facteur, une distribution est organisée au CCAS.
- ▶ **Distribution aux domiciles des abonnés Téléphon'âge** : cette action débutée en 2024 propose la remise en main propre aux abonnés Téléphon'âge du colis. Cette visite est réalisée par l'équipe de bénévoles Téléphon'âge, le Conseil Nancéen des Aînés ainsi que le Conseil Nancéen de la Jeunesse.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- ▶ Conseil Nancéien des Aînés et Conseil Nancéien de la Jeunesse
- ▶ Équipe de bénévoles Téléphon'âge
- ▶ Destination Nancy – Office du Tourisme du Grand Nancy
- ▶ La Poste

INDICATEURS DE RÉSULTATS

3130 colis remis en mains propres aux bénéficiaires par les facteurs :
3689 en 2024

1972 colis déposés en boîtes aux lettres (1 881 en 2024)

1655 colis livrés par le CCAS (établissements, abonnés Téléphon'âge)
(1627 en 2024)

312 colis retirés au CCAS (258 en 2024)

431 retours des bénéficiaires par le biais du coupon inséré dans le colis

83 % des répondants sont satisfaits du colis (**73 %** en 2024)

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Renouveler l'ajout d'informations pratiques sur les dispositifs et services dans une démarche d'aller-vers
- ▶ Renouveler une distribution dédiée aux abonnés Téléphon'Âge
- ▶ Associer les membres du CNA pour sa composition

2. Créer des moments de rencontre et de partage : « Saint Nicolas fait salon » et « Les seniors en piste »

Afin de répondre aux personnes en attente de rencontres conviviales, et à la suite du succès du premier St Nicolas fait salon en décembre 2023, les seniors ont été invités à participer à deux temps dansants et gourmands à l'Hôtel de Ville, les vendredi 12 et mardi 16 décembre 2025.

Saint Nicolas fait salon a pour objectif de proposer des rencontres, ouvrir des échanges et tenir « salon » tel était accompagné d'un orchestre. L'organisation de cet événement par les équipes du CCAS a permis de faciliter la rencontre et de provoquer des interactions entre les participants. La présence des membres du Conseil Nancéien des Aînés a facilité les échanges et le recueil des attentes des participants. Cette année, un stand dédié à « l'accès aux droits et à l'information » a recueilli un certain succès. Les agents des services proposés au domicile des seniors ont pris soin de se présenter et de faire connaissance avec les invités.

LES SENIORS EN PISTE : JUIN 2025



SAINT NICOLAS FAIT SALON



...et plus de 54 seniors ont renouvelé ou acquis pour la première fois leur Carte Nancy Seniors.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

Service protocole Ville

Service médiation et prévention (rencontre et présentation de l'équipe)

Membres du CNA et du CNJ

Onpa et Clubs

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- ▶ St Nicolas fait Salon : deux dates : 380 inscrits au total et 54 renouvellement ou création de Carte Nancy Seniors
- ▶ Seniors en piste (Juin) : 133 inscrits

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Renouveler ces temps de convivialité
- ▶ Proposer aux participants la possibilité de chanter (Karaoke)
- ▶ Renouveler l'action visant l'accès aux droits et à l'information et la présentation de l'équipe médiation et prévention

→ PROMOUVOIR LA CULTURE ET LA CITOYENNETÉ

1. Rendre les seniors acteurs dans une ville inclusive : le Conseil Nancéien des Aînés

LE CNA

Les membres du Conseil Nancéien des Aînés, élus en octobre 2023, ont débuté l'année 2025 avec une nouvelle feuille de route validée par Monsieur le Maire et les élus, lors de la Plénière du 20 décembre 2024

NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

Après un temps d'observation du terrain, le CNA a débuté l'année 2025 avec une feuille de route d'actions à menées et/ou à poursuivre :

- ▶ Panel seniors,
- ▶ Relais de l'information,
- ▶ Création et passation d'un questionnaire en faveur des Nancéiens seniors pour recueillir leurs attentes,
- ▶ Projet à la Manufacture,
- ▶ Développer les avantages de la Carte Nancy Seniors,
- ▶ Poursuivre les « Rencontres avec les pros »,
- ▶ Présentation des travaux du CNA en Conseil Municipal



COMMISSIONS DE TRAVAIL CNA ACTIVES EN 2025

- ▶ Lien social et solidarité,
- ▶ Transport et mobilité,
- ▶ Information et communication.

PARTICIPATIONS DU CNA À DIVERSES INSTANCES ET PROJETS EN 2025

- ▶ Mobilisation pour l'assemblage des « Kits rentrée scolaire »,
- ▶ Tenue d'un stand à la Journée des Nouveaux Nancéiens,
- ▶ Distribution des colis de fin d'année aux abonnés Téléphon'âge sur 5 demi-journées.
- ▶ Organisation de rencontres : Petits Frères des Pauvres, SOS Amitié, Téléphon'âge, ONPA, 3 foyers clubs
- ▶ Rédaction d'articles dans la Newsletter L'Inclusive et dans le magazine de la ville : le N

Mais aussi, la participation :

- ▶ à la Campagne de communication du CCAS de Nancy (photos),
- ▶ aux ateliers de l'auditeur politique seniors du CCAS de Nancy,
- ▶ aux marches exploratoires de la Métropole,
- ▶ à l'étude de l'appel d'offre de la mutuelle communale,
- ▶ à la Guinguette solidaire.



PANEL SENIORS

Depuis 2025, le CNA est également panel auprès des transports Kéolis et testeurs pour les sites internet (Ville de Nancy et NJP).

INDICATEURS DE RÉSULTATS

18 réunions des trois commissions

4 réunions du bureau

dont **1** en présence de la Vice-Présidente du CCAS, Madame Nicolas.

Taux de participation global : **77 %**.

ZOOM SUR LE QUESTIONNAIRE SENIORS

Les trois commissions se sont réunies pour travailler sur la création d'un questionnaire afin de recueillir les attentes des Nancéien.ne.s.

Les membres du CNA ont arpenté les rues et les parcs de la ville, ils ont tenu des permanences dans les mairies de quartier et au CCAS Pour aller à la rencontre directe des habitants durant 6 semaines pour rencontrer les seniors. L'enquête était également disponible sur le site de la Ville de Nancy.

LES RÉSULTATS

347 personnes sondées (50% des réponses réalisées sur le site de la Ville)

Une synthèse des résultats de l'enquête menée par le CNA a été diffusée sur le site de la Ville de Nancy.

Un article ainsi qu'une interview de la Présidente du CNA sont également parus dans le Nancy Mag #09.



PLÉNIÈRE DU 24 NOVEMBRE 2025



Présentation des travaux effectués en 2025 à l'occasion de la plénière de Novembre 2025. En présence des membres du CNA, des partenaires et de 3 jeunes du CNJ.

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Préparation du futur conseil : Campagne de communication / Mobilisation des seniors / Candidatures / Plénière élection des membres du bureau du conseil
- ▶ Développer les actions en lien avec le Conseil Nancéen de la Jeunesse
- ▶ Continuer le travail sur la Carte Nancy Seniors
- ▶ Échanger avec les autres conseils des aînés de la Métropole
- ▶ Lancer un nouveau Panel : outils SPDA
- ▶ Alimenter la page CNA sur le site de la Ville de Nancy



2. Proposer des actions culturelles variées

LE CTEAC – CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En 2025, les 5 résidences autonomie du territoire de Nancy ont accueilli des artistes dans le cadre du CTEAC – Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle, porté par la direction de la culture.

Ce dispositif participe à la généralisation de l'ouverture culturelle pour les seniors, dans une logique de partage, de formation et d'émancipation citoyenne.

OBJECTIF

Développer une culture accessible à tous les seniors et sur l'ensemble du territoire, en faisant du lien social une priorité dans une perspective de ville inclusive.

MÉTHODE DE TRAVAIL

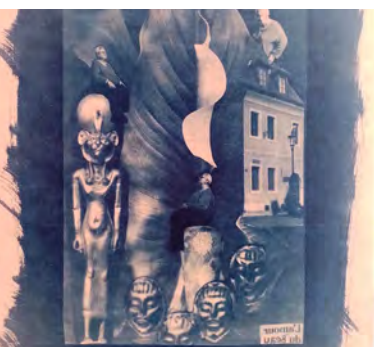
Plusieurs projets artistiques ont été menés dans les résidences autonomie.



◀ Résidence Donop – atelier récit et imaginaire

Animation assurée par Mourad Frik, conteur et « réveilleur d'histoires ».

- ▶ Participation : 10 résidents.
- ▶ 12 heures d'ateliers.
- ▶ Création collective d'un livret de récits imaginaires.



◀ Résidence Moulleron – création photographique et plastique

Projet porté par l'association Spray Lab avec :

- ▶ Clément Martin, photographe et Florian Thomas.
- ▶ 13 résidents.
- ▶ Réalisation de mises en scène autour du portrait et impression cyanotype.
- ▶ 8 heures d'ateliers favorisant l'expression personnelle, l'imaginaire et l'humour.



◀ Résidence Pichon – création céramique collective

Ateliers animés par Hélène Bleys.

- ▶ 10 résidents impliqués.
- ▶ Réalisation d'une œuvre murale en céramique autour d'un univers floral.
- ▶ Travail sur les empreintes, textures et découpes.
- ▶ 20 heures d'ateliers mobilisées.



◀ Résidence Boudonville – création textile artistique

Projet animé par Élodie Henry.

- ▶ 10 résidents participants.
- ▶ Réalisation d'un patchwork floral à partir de matériaux de récupération.
- ▶ 25 heures d'ateliers.



◀ Résidence Chevardé – création graphique brodée

Ateliers animés par Victoire Vincent.

- ▶ 9 résidents participants.
- ▶ Réalisation de photographies brodées, associant image et travail textile.

LE LIVRE SUR LA PLACE

Dans le cadre de l'évènement Le Livre sur la Place, des actions culturelles ont été organisées au sein des résidences autonomie de Nancy, en partenariat avec le CCAS de Nancy.

Trois auteurs ont été invités à intervenir auprès des résidents :

- **Marie Poirier** est intervenue à la résidence Chevardé autour de la littérature jeunesse, en présence d'enfants de la pouponnière de Laxou, favorisant ainsi un temps d'échange intergénérationnel.
- **Florence Cestac** a présenté à la résidence Donop sa bande dessinée « Le démon de mamie ou la sénescence enchantée », abordant avec humour et sensibilité la question du vieillissement.
- **Minh Tran Huy** est intervenue à la résidence Mouilleron autour de son roman « Ma grand-mère et le pays de la poésie », offrant un temps d'échange sur la mémoire familiale et la transmission. Partenaires associés :



Marie Poirier



Minh Tran Huy



Florence Cestac



DIRECTION DE LA CULTURE

Direction des Politiques Educatives
La Pouponnière de Laxou

INDICATEURS DE RÉSULTATS

88 auditeurs ont rencontré les auteurs du livre sur la place (seniors et enfants) en résidence

53 résidents ont participé aux ateliers CTEAC

PERSPECTIVES 2026

- ▶ Accueil de nouveaux ateliers artistiques en résidences autonomie : création d'un film d'animation, sculpture, vannerie...
- ▶ Poursuite de l'accueil d'écrivains dans le cadre des rencontres du Livre sur la Place dans les quartiers

→ L'ANNÉE 2025 EN IMAGES

JANVIER



Le CNA prépare le questionnaire en direction des seniors

FÉVRIER



Le CNA se réunit pour finaliser la passation du questionnaire



Chandeleur avec les enfants à la résidence



Visite de la cuisine centrale



Découverte de la borne avec les jeunes du lycée Marie Immaculée à la résidence Mouilleron

MARS



Le carnaval inter résidences

AVRIL



Visite de la ludothèque et de la médiathèque pour les bénévoles de Telephon'Âge



Et des jeux à la Résidence G. Moulleron

MAI



Campagne seniors

JUIN



La conférence des établissements



Le temps dansant de l'été



Préparation de la fête des voisins à la RA Chevardé



Concert du cœur de l'opéra à la résidence Boudonville



Défilé de mode avec les élèves de du Lycée Marie Immaculée à Boudonville



Fête de l'été à Boudonville

AOÛT



*Échanges avec les étudiants des villes jumelées
avec Nancy à la résidence G. Mouilleron*



Et à la résidence R. Chevardé



Le CNA inaugure la gratuité des bus pour les personnes de plus de 65 ans



Et pétanque au Parc Bonnet

SEPTEMBRE



Balade « Art déco » en triporteur



Les résidents jouent au billard à la résidence Mouilleron

LE LIVRE SUR LA PLACE ET DANS LES RÉSIDENCES



À la résidence R. Chevardé



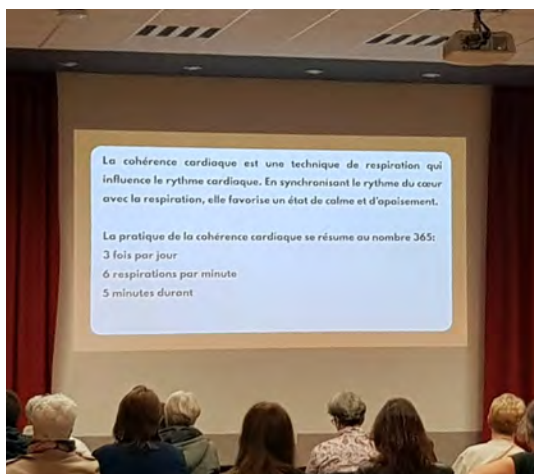
Séance dédicaces à la résidence Donop



À la résidence G. Mouilleron

OCTOBRE

LES AIDANTS À L'HONNEUR



Action en partenariat avec Agirc-Arrco



Ouverture de la Journée Nationale des Aidants



Ouverture de la Journée Nationale des Aidants



Ouverture de la Journée Nationale des Aidants



Rencontre Monalisa :
l'équipe Téléphon'Âge au Conseil Départemental



Quand l'art est thérapeutique :
en image à la Résidence Boudonville



Quand l'art est thérapeutique : en image à la Résidence Boudonville



À la résidence R. Chevardé,
un spectacle proposé en
partenariat avec
l'ensemble Poirel



Et une chanson intergénérationnelle : écrite et interprétée par les résidents de Chevardé et les enfants de l'école Jules Ferry



Visite de la Villa Majorelle



Projet : Illumine ton quartier avec les enfants du centre de
Loisirs Charlemagne à la résidence Mouilleron

NOVEMBRE



Préparer les fêtes de fin d'année en compagnie des enfants et des jeunes



Concert Gospel à la résidence Boudonville

PRÉPARONS LES FÊTES DE SAINT NICOLAS



À la résidence Pichon avec les enfants du centre de loisirs Émile Gallé

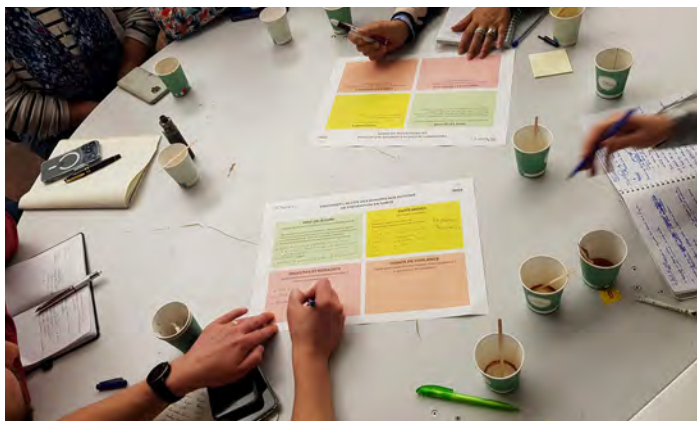


Avec les résidents de Donop et les enfants de la classe ULISSE de Marcel Leroy



Avec les résidents de Donop et les enfants de la classe ULISSE de Marcel Leroy





Restitution partagée de l'étude portant sur la politique seniors



Restitution partagée de l'étude portant sur la politique seniors

DÉCEMBRE



Récital de la chorale des résidences autonomie à l'EHPAD Notre Maison



Saint Nicolas fait salon



Saint Nicolas fait salon



Le colis de fin d'année





RÉDACTION

Centre communal d'action sociale

CRÉDITS PHOTOS

Ville de Nancy

**MERCI À L'ENSEMBLE DES SERVICES DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR AVOIR
COLLABORÉ À LA PRODUCTION DE CE DOCUMENT**